



Rapport d'activité 2022

1 janvier – 31 décembre





Détails de contact Centre Antipoisons

Hôpital Militaire Reine Astrid

Rue Bruyn 1, 1120 Bruxelles

e-mail: info@poisoncentre.be

site web: www.centreantipoisons.be



be_poisoncentre



@be_poisoncentre



www.facebook.com/agccap



Antigifcentrum – Centre Antipoisons

Administration

T: 02 264 96 36

info@poisoncentre.be

Direction

Directrice générale

Anne-Marie Descamps

Suivant le modèle de rapport harmonisé CEE figurant à l'annexe II de la Résolution du conseil 90/C329/03

Merci à tous les collègues du Centre Antipoisons.

Ref: Eline Bekaert, Karolien De Leener, Sarah Desmaele, Jonas Moens, Jonas Van Baelen, Bo Vandenbulcke, Anne-Marie Descamps. Rapport annuel 2022. AGC/2023/005.

Editorial

En 2022, après la pandémie qui a eu un impact important sur notre vie, le Centre Antipoisons s'est à nouveau réinventé.

Avec la réorganisation initiée en 2020, nos experts et autres collaborateurs travaillent encore plus étroitement ensemble sur les projets innovants définis dans notre plan stratégique.

De nombreux défis se profilent à l'horizon. Il suffit de penser à la digitalisation, à l'analyse avancée des données, à la disponibilité des antidotes, à la protection de la vie privée et des droits des patients, à la mise en œuvre d'une politique de qualité intégrée, et à bien d'autres choses encore. Parallèlement, nous avons continué à fournir gratuitement des conseils d'experts 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à tous ceux qui comptaient et comptent sur notre expertise unique.

Le Centre Antipoisons est là pour toute personne qui a été exposée et/ou intoxiquée par une substance, un produit, une plante, ... mais aussi pour toute personne qui souhaite obtenir des informations à ce sujet. En 2022, nous avons constaté que les gens savent trouver le chemin vers la ligne d'urgence 070 245 245 de notre centre de référence et d'expertise en toxicologie. Nous avons pu répondre à plus de 61 000 appels en 2022, avec quelques pics notamment pour les piqûres de guêpes, les animaux et les compléments alimentaires, en plus des appels pour les accidents dus à l'abus ou au mésusage de médicaments, qui restent traditionnellement la problématique principale.

Au nom de notre conseil d'administration, de notre président, le professeur Peter De Paepe, et de notre vice-présidente, le docteur Françoise Van Tiggelen, nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à la lecture.

Anne-Marie Descamps

Directrice générale

Table des matières

EDITORIAL	4
TERMINOLOGIE	7
1 VISION ET MISSION	8
1.1 Information, conseil et triage pour le grand public et les professionnels.....	10
1.1.1 Fourniture d'informations téléphoniques en cas d'empoisonnement.....	10
1.1.2 Fourniture d'informations téléphoniques pour la prévention des intoxications.....	11
1.1.3 Fourniture d'informations par e-mail pour la prévention des intoxications.....	11
1.2 Centre de données pour les compositions de produits	13
1.2.1 Documentation.....	13
1.2.1.1 Données provenant de l'industrie.....	13
1.2.1.2 Données provenant du suivi des appels.....	14
1.2.1.3 Données provenant de la littérature scientifique	15
1.3 Partenaire dans la recherche scientifique.....	18
1.3.1 Chiffres annuels d'analyse des données.....	18
1.3.2 Etudes de suivi.....	20
1.4 Dépôt national des antidotes	21
1.5 Toxicovigilance: fonction de veille et de signal.....	23
1.6 AGC Academy.....	24
1.6.1 Congrès, symposiums, journée d'étude.....	24
1.6.2 AGCAP Academy bulletin d'information.....	24
1.6.3 Recherche scientifique.....	24
1.7 Rôle central dans la sensibilisation et la prévention	25
1.7.1 Le site internet.....	25
1.7.2 Bulletin.....	25
1.7.3 La presse	25
1.7.4 Médias sociaux.....	26
1.8 Partenaire de la politique de santé (inter)nationale	27
1.8.1 Grand-Duché de Luxembourg.....	27
1.8.2 EAPCCT.....	27
2 REALISATIONS 2022	29
2.1 Info, avis et triage du public et des professionnels	30
2.1.1 Informations données lors et concernant une exposition.....	31
2.1.2 Informations données dans le cadre de la prévention d'une intoxication aigue	36
2.1.3 Informations données par mail.....	38
2.2 Banque de données pour la composition des produits.....	39
2.2.1 Evolution actuelle en Europe.....	39
2.3 Partenaire dans la recherche scientifique.....	40
2.3.1 Analyse des données annuelles	40
2.3.1.1 Expositions humaines.....	40
a. Les victimes.....	40
b. Voie d'exposition	42
c. Causes de l'exposition humaine	46
d. Expositions par catégorie de produits.....	50

e.	Cas de décès chez l'homme	99
f.	Les examens de suivi	99
2.3.1.2	Expositions chez l'animal	101
a.	Les 10 produits présentant le plus grand nombre d'expositions chez l' animal en 2022 103	
b.	Cas de décès chez les animaux	107
2.4	Antidotes: centre national d'expertise et stock d'urgence.	108
2.4.1	Antidotes délivrés par le Centre Antipoisons en 2022	108
2.4.2	La mise à disposition des antidotes	109
2.5	Toxicovigilance: fonction de surveillance et d'alerte.	111
2.5.1	Paracétamol	111
2.5.2	Intoxications liées à des erreurs thérapeutiques	113
2.5.3	E-liquide	114
2.5.4	Produits borderlines	116
2.6	Academie du CAP - AGC Academy	117
2.6.1	Résumés soumis dans le cadre de conférences	117
2.6.1.1	Congres EAPCCT, Talinn, 24-27 mei 2022	117
2.6.2	Articles	117
2.6.3	Livres	Error! Bookmark not defined.
2.6.4	Présentations et formations	117
2.6.5	Orientation de la recherche scientifique	118
2.6.6	Symposium	119
2.7	Point de contact pour la sensibilisation et la prévention	120
2.7.1	Le site web	120
2.7.2	Médias sociaux	120
2.7.3	Bulletins d'information	121
2.7.4	Presse	121
3	DONNÉES ADMINISTRATIVES	122
3.1	Statut	122
3.2	Personnel	122
3.3	Résultats 2022 - Budget 2023	123
3.4	Conseil d'administration	124

Terminologie

Exposition/intoxication: le Centre Antipoisons est contacté pour des expositions (soupçonnées) à une substance/un produit. Si un humain ou un animal est en entré en contact avec cette substance ou ce produit mais que cela se déroule sans symptômes ni atteinte à la santé, on parle d'une exposition. C'est le cas, par exemple, lorsqu'un produit a peu de toxicité ou lorsque la quantité ingérée est inférieure à une dose toxique. L'intoxication ne se produit que lorsque des personnes ou des animaux boivent, mangent, inhalent, injectent ou touchent suffisamment d'une substance (dangereuse)(poison) pour provoquer une symptôme ou la mort. Étant donné que les appels au Centre Antipoisons sont un moment précis, la distinction entre l'exposition et l'intoxication n'est pas toujours évidente.

La **pharmacovigilance** est la science et les activités liées à la détection, à l'évaluation, à la connaissance et à la prévention des effets secondaires ou d'autres problèmes liés aux médicaments¹. Chaque nouveau médicament qui arrive sur le marché a été testé de manière approfondie au préalable mais certains effets secondaires (rares) ne se manifestent que lorsqu'un médicament est (depuis un certain temps) sur le marché².

La **toxicovigilance** est la surveillance et la détection de risques nouveaux ou inacceptables pour la santé humaine ou animale causés par un produit ou une situation. Cette tâche du Centre Antipoisons est liée à la proposition de mesures (préventives) pour contrôler le risque.

Les **mélanges dangereux** sont des mélanges classés comme dangereux en raison de leurs effets sur la santé ou en raison de leurs effets physiques³.

Un **effet indésirable** comprend non seulement les effets secondaires nocifs et involontaires résultant de l'utilisation autorisée d'un médicament à des doses normales mais également les effets secondaires résultant d'erreurs médicamenteuses et d'une utilisation non conforme aux conditions de commercialisation (par exemple: surdosage, mauvaise utilisation, toxicomanie, erreurs de médication et effets indésirables suspectés liés à une exposition professionnelle).

Les **biocides** sont des pesticides utilisés pour dissuader, rendre inoffensifs ou détruire les organismes indésirables. Avec les produits phytosanitaires, les biocides entrent dans la catégorie des pesticides. Exemples de biocides: insecticides, rodenticides, agents de nettoyage et de désinfection, fongicides et produits de protection du bois⁴.

¹European Medicines Agency. (2020b, december 11). Pharmacovigilance: Overview. <https://www.ema.europa.eu/en/human-regulatory/overview/pharmacovigilance-overview>

² FAGG/AFMPS. (2021, 4 mars). Pharmacovigilance | AFMPS. Agence Fédérale des Médicaments et Produits de Santé.

<https://www.fagg-afmps.be/fr/humain/médicaments/médicaments/pharmacovigilance>

³ <https://echa.europa.eu/nl/information-on-chemicals>

⁴ SPF Santé Publique. (2020, 7 décembre). Biocides. <https://www.health.belgium.be/fr/environnement/substances-chimiques/biocides>

1 Vision et mission

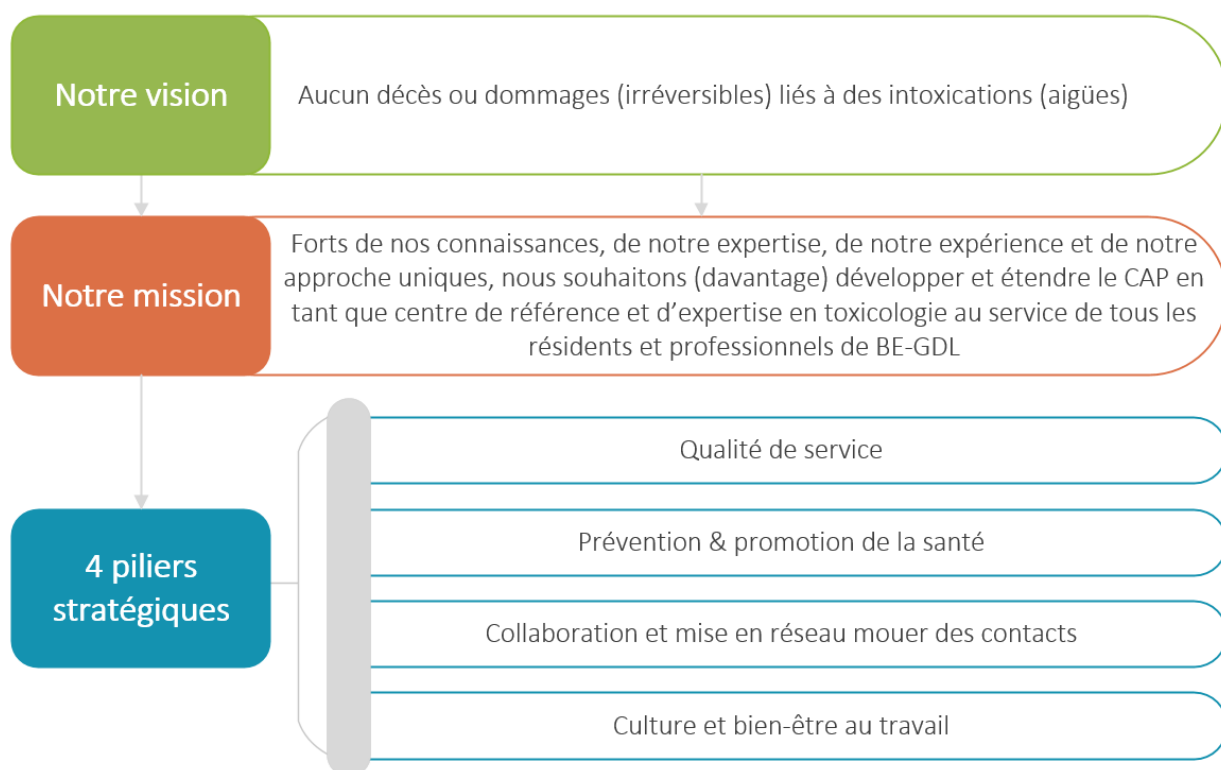
Un exercice stratégique approfondi et détaillé, basé sur des données et des chiffres pour esquisser les grandes lignes pour l'avenir, était à l'ordre du jour cette année. Avec un nouveau tandem de direction à la barre, le Centre Antipoisons est à un tournant de son existence et une vision accompagnée d'un plan de politique stratégique et opérationnel a été développée qui concrétise les ambitions et les contours.

Notre vision: Aucun décès ou dommages (irréversibles) liés à des intoxications (aigües).

Notre mission: Forts de nos connaissances, de notre expertise, de notre expérience et de notre approche uniques, nous souhaitons (davantage) développer et étendre le CAP en tant que centre de référence et d'expertise en toxicologie au service de tous les résidents et professionnels de BE-GDL.

Notre politique repose sur quatre piliers stratégiques:

1. Qualité de service
2. Prévention & promotion de la santé
3. Collaboration et mise en réseau mouer des contacts
4. Culture et bien-être au travail



Cela se traduit en outre par [neuf objectifs](#), sur lesquels le reste est construit:



Information, conseil & triage du public et des professionnels



Centre de données pour les formulations de produits



Partenaire de recherche scientifique



Centre de coordination des antidotes



Toxicovigilance: fonction de veille et de signal



Centre Antipoisons Academy



Partenaire de la politique (inter)nationale de la santé



Sensibilisation & prévention



Participation à la gestion des catastrophes et des calamités

1.1 Information, conseil et triage pour le grand public et les professionnels

Les missions du Centre Antipoisons sont inscrites dans l'Arrêté royal du 25 novembre 1983 (M.B. du 6 janvier 1984) et ont été complétées par différents décrets.

1.1.1 Fourniture d'informations téléphoniques en cas d'empoisonnement

Le Centre Antipoisons fournit des informations toxicologiques au grand public, aux médecins et autres prestataires de soins en Belgique 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. La permanence, qui répond aux appels, est constituée d'une équipe de pharmaciens et de médecins ayant une expertise unique en toxicologie. La permanence est joignable via le **numéro de téléphone gratuit 070/245 245**.



Traditionnellement, les médecins du Grand-Duché de Luxembourg pouvaient également faire appel au Centre Antipoisons belge. Depuis juin 2015, ce service a été étendu et le Centre Antipoisons est également accessible à tous les résidents du Grand-Duché de Luxembourg. Ils peuvent appeler gratuitement au numéro 8002-5500.

Le Centre Antipoisons reçoit des appels pour des intoxications avec différents produits. Cela concerne les médicaments, les produits ménagers, les produits phytosanitaires, les biocides, les cosmétiques, les drogues, les plantes, les animaux, l'alimentation et les produits chimiques.

A chaque appel, les experts qui s'occupent de la permanence évaluent le risque pour la santé. Ils donnent des conseils sur les propriétés toxiques du produit, les symptômes (attendus) et les risques liés à son exposition, les premiers soins et l'éventuelle nécessité d'une intervention médicale ou d'une hospitalisation.



1.1.2 Fourniture d'informations téléphoniques pour la prévention des intoxications



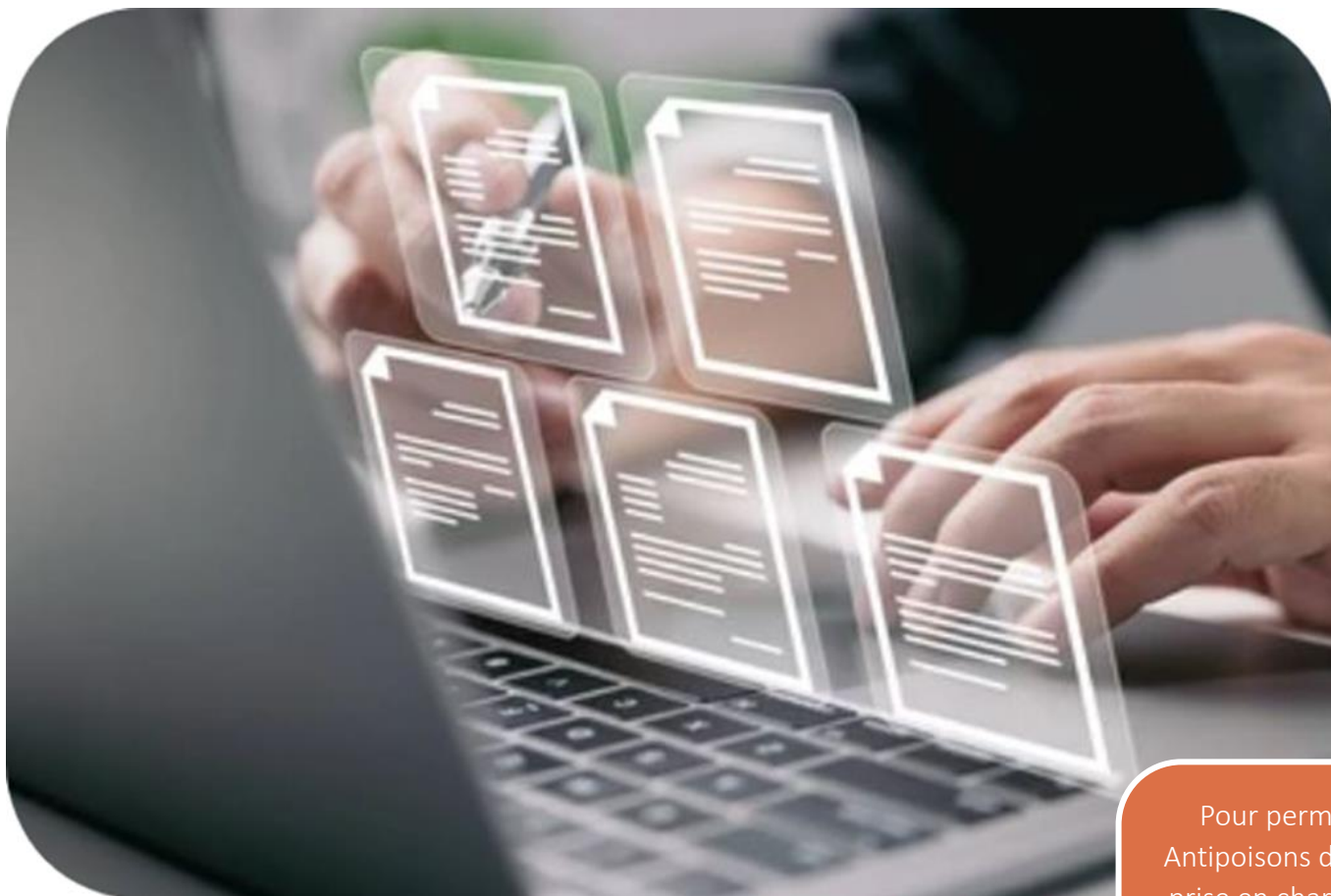
Le Centre Antipoisons belge veut minimiser les dommages sur la santé après une intoxication, mais **veut également jouer un rôle dans la prévention des intoxications**. Cela signifie que la permanence médicale répond également aux questions par téléphone (070/245.245) du grand public et des professionnels de la santé qui souhaitent se protéger ou protéger les autres préventivement contre les intoxications.

Exemples de questions d'information en prévention d'intoxications aiguës:

- Je prend un médicament A, y a-t-il une interaction avec un médicament B?
- Y a-t-il des plantes qui vaudraient mieux ne pas se trouver sur une plaine de jeu?
- Quelle est la meilleure manière de rincer mes yeux?
- Comment nettoyer un thermomètre au mercure cassé?
- Comment et où se procurer un antidote particulier?

1.1.3 Fourniture d'informations par e-mail pour la prévention des intoxications

Pour les demandes d'informations non urgentes du grand public et des professionnels de santé sur des sujets toxicologiques, le Centre Antipoisons utilise l'adresse e-mail medical.team@poisoncentre.be. Il s'agit de questions sur, par exemple, une analyse de risques d'une situation particulière, de protocoles en cas d'empoisonnement, etc. De cette manière, le Centre Antipoisons joue à nouveau la carte de la prévention. Faciliter la communication par e-mail réduit la barrière pour contacter le Centre Antipoisons pour des questions moins urgentes, mais néanmoins importantes.



Pour permettre à la permanence du Centre Antipoisons de fournir des conseils précis pour la prise en charge des patients qui ont été exposés à toutes sortes de produits (par exemple détergents, détartrants, engrais, etc.), des **informations fiables sur la composition de ces produits** sont nécessaires.

1.2 Centre de données pour les compositions de produits

Pour permettre à la permanence du Centre Antipoisons de fournir des conseils précis pour la prise en charge des patients qui ont été exposés à toutes sortes de produits (par exemple détergents, détartrants, engrais, etc.), des informations fiables sur la composition de ces produits sont nécessaires. Les détails de ces compositions de produits sont stockés dans une base de données à laquelle la permanence a accès 24/7.

Le Centre Antipoisons belge a été désigné comme organisation pour recevoir la composition des mélanges dangereux qui sont mis sur le marché⁵. Le Centre Antipoisons reçoit également la composition des biocides⁶.

De plus, la permanence a accès à la composition des pesticides à usage agricole. Depuis 2015, le Centre Antipoisons a également reçu la composition de mélanges dangereux, de biocides et de pesticides agricoles entrant sur le marché luxembourgeois.

1.2.1 Documentation

Le Centre Antipoisons gère une grande base de données scientifique et technique contenant des informations sur les substances toxiques. Il existe trois bases de données internes disponibles qui servent comme aide pour répondre aux appels:



1. Données provenant de l'industrie
2. Données provenant du suivi des appels
3. Données provenant de la littérature scientifique

Plus d'informations sont données sur ces trois bases de données dans les paragraphes suivants.

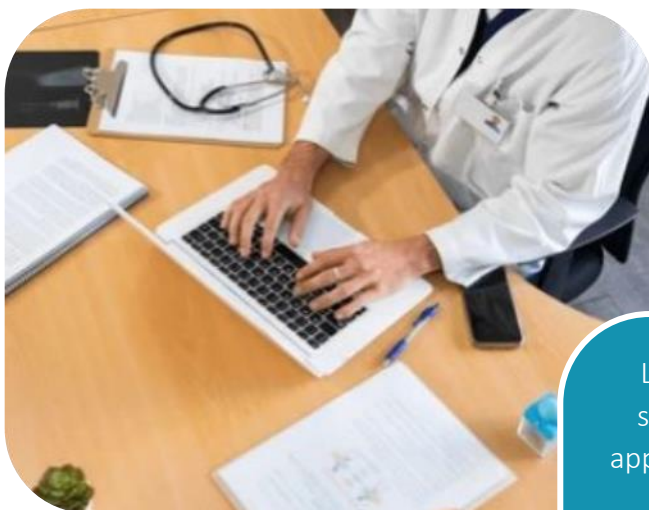
1.2.1.1 Données provenant de l'industrie

Il est important que la permanence médicale identifie le produit avec lequel l'exposition s'est produite. En général, l'appelant fournit le nom commercial du produit qui est indiqué sur l'étiquette. La composition du produit est ensuite examinée dans la fiche d'information que les fabricants confient au Centre Antipoisons. Quand le produit et sa composition sont identifiés, la toxicité du produit est évaluée. Le Centre Antipoisons dispose à cet effet d'une base de données interne très étendue, qui est continuellement complétée, mais il a également accès à diverses bases de données externes. Les bases de données externes les plus fréquemment utilisées sont: les séries Micromedex Health Care (Poisindex, Drugdex), Toxbase et Toxinz. Ces bases de données collectent des informations pertinentes sur un grand nombre de substances toxiques et constituent une aide utile pour le Centre Antipoisons.

⁵Mission du Centre Antipoisons telle que définie dans l'Arrêté royal du 21 avril 2016. L'article 45 du règlement CLP (Art. 45 1272/2008/EU) prévoit que chaque Etat membre de l'UE (Union européenne) désigne une institution qui est responsable de la réception de la composition des mélanges dangereux mis sur le marché.

⁶Mission du Centre Antipoisons telle que définie dans l'Arrêté royal du 8 mai 2014.

1.2.1.2 Données provenant du suivi des appels



Le Centre Antipoisons organise un suivi supplémentaire pour certains appels. Les appels du grand public, des professionnels de santé et des vétérinaires peuvent faire l'objet d'un suivi. Concrètement, **le suivi des appels signifie que le Centre Antipoisons recontactera ultérieurement la personne qui a appelé le Centre Antipoisons dans le cadre d'une (potentielle) intoxication.**

Le but de ces suivis est d'obtenir des informations complémentaires intéressantes sur le cas et de contribuer ainsi à la prévention et à une meilleure connaissance de la toxicité des produits pour l'homme et l'animal. Les informations collectées lors du suivi des appels sont stockées dans une base de données interne du Centre Antipoisons.

Vous pouvez choisir de suivre les appels pour différentes raisons. Un élément déclencheur de suivi peut être la gravité d'un cas ou une intoxication peu fréquente. Un suivi est ensuite effectué pour recueillir plus d'informations sur l'issue d'un cas. Cela conduit à une meilleure connaissance et à une prévention possible de cas similaires.

Des suivis complémentaires sont organisés dans le cadre de rapports, dont ceux du SPF Santé Publique. Par exemple, pour le rapport intermédiaire "produits phytosanitaires" (2021), un suivi des appels concernant l'intoxication professionnelle aux produits phytosanitaires a été réalisée. Le Centre Antipoisons assure également le suivi d'autres rapports, tels que les rapports "pharmacovigilance chez l'homme" et "pharmacovigilance chez les animaux".

1.2.1.3 Données provenant de la littérature scientifique

Le Centre Antipoisons dispose d'une bibliothèque interne⁷ qui est complétée par la bibliothécaire chaque mois avec des publications scientifiques pertinentes sur la toxicologie. Ces publications scientifiques sont co-sélectionnées et indexées par les membres de la permanence. Le Centre Antipoisons surveille également les publications scientifiques sur les tendances actuelles, telles que l'utilisation de gaz hilarant ou les lésions oculaires causées par le gel hydroalcoolique. La bibliothécaire tient la permanence au courant des informations les plus actuelles via une newsletter interne mensuelle.

Médicaments



Les fabricants de médicaments proposés à la vente sur le marché belge ne sont pas tenus de communiquer la composition au Centre Antipoisons. Depuis 2018, le Centre Antipoisons a obtenu ces informations sur les médicaments auprès de l'Association Pharmaceutique Belge (APB). Ces informations sont saisies dans une base de données interne avec la notice du patient et un résumé des caractéristiques du médicament. La permanence a également accès aux notices des médicaments via la base de données interne, l'e-compendium de pharma.be, le Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique (CBIP) et l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).

Cosmétiques



En 2009, un Règlement Européen (CE n° 1223/2009) concernant les produits cosmétiques a été adopté. De nouvelles mesures sont appliquées depuis le 13 juillet 2013. L'une des mesures consiste à centraliser la composition des cosmétiques dans une base de données gérée par la Commission Européenne (base de données CPNP). Un comité de maintenance composé de représentants de la Commission Européenne, des entreprises et des Centres Antipoisons se réunit au moins deux fois par an pour suivre la mise en oeuvre de cette base de données. Le Centre Antipoisons est confronté à des difficultés récurrentes, notamment l'obstacle de trouver certains produits sous le nom fourni par l'appelant.

⁷ ECHA. (s.d.). Que signifie CLP ? - ECHA - Agence européenne des produits chimiques. (l'article 45 de l'annexe VIII de la législation CLP 1272/2008), <https://echa.europa.eu/nl/regulations/clp/understanding-clp>

Mélanges
dangereux



Les fabricants qui mettent des mélanges dangereux sur le marché belge sont tenus de déclarer leur composition au Centre Antipoisons (cela a été déterminé dans le règlement CLP (Classification, labelling and packaging)).

Le service informatique et le secrétariat du Centre Antipoisons gèrent les déclarations de composés communiquées par l'industrie. La plupart des fabricants préfèrent soumettre leur déclaration par voie électronique. La qualité des données déclarées est contrôlée de manière aléatoire. En cas de manque de données, des informations complémentaires sont demandées au responsable de la déclaration. En 2022, le Centre Antipoisons a reçu 188.321 déclarations de mélanges dangereux (pour le marché belge et luxembourgeois). Ces notifications concernent des mélanges nouveaux et des updates de mélanges connus.

Au cas où un médecin ou un pharmacien ne trouve pas la composition d'un produit dans la base de données lors d'un appel, le Centre Antipoisons contacte le fabricant pour lui demander de lui fournir dans les meilleurs délais une fiche de composition du produit concerné. La composition de 186 produits a été demandée en urgence à la suite d'un appel téléphonique en 2022.

Le Centre Antipoisons dispose de la composition de tous les mélanges dangereux sur le marché belge, mais constate une tendance à acheter de plus en plus de produits (étrangers) en ligne. Le Centre Antipoisons ne connaît pas toujours la composition de ces produits, ce qui entraîne des difficultés à répondre aux appels. Obtenir un accès rapide à la composition exacte de ces produits n'est souvent pas facile vu qu'il faut prendre contact avec le fabricant.

Autres mélanges



La déclaration volontaire des produits qui ne nécessitent pas de notification est très utile pour le travail du Centre Antipoisons et de nombreuses entreprises le font sur base volontaire.

Produits phyto- pharmaceutiques



Le SPF Santé Publique transmet régulièrement la composition des produits phytopharmaceutiques autorisés en Belgique au Centre Antipoisons. Les fabricants qui souhaitent mettre un produit phytopharmaceutique sur le marché belge doivent préparer un dossier pour le Centre Antipoisons. Plus d'informations peuvent être trouvées sur:

<https://fytoweb.be/fr/guides/phytoprotection>.

Biocides



Les titulaires de licence de produits biocides sont tenus de déclarer la composition complète de leurs produits au Centre Antipoisons. Il leur sera rappelé lors de la réception de l'acte de permis. Plus d'informations peuvent être trouvées sur <https://biociden.freshdesk.com/fr/support/home>.

1.3 Partenaire dans la recherche scientifique

1.3.1 Chiffres annuels d'analyse des données

En répondant à **plus de 60.000 appels** en 2022 et à des millions d'appels au fil des ans, le Centre Antipoisons dispose toujours d'un ensemble de données unique sur les expositions et la toxicologie en Belgique.



Cet ensemble de données est utilisé pour augmenter les connaissances toxicologiques de la permanence, la recherche scientifique, la pharmacovigilance, la prévention, etc. Chaque appel au Centre Antipoisons est enregistré et stocké dans le système informatique interne. Les données stockées comprennent l'heure et la date de l'appel, qui appelle (la famille, la victime, un professionnel de la santé, ...), l'âge et le sexe de la victime, l'agent, les symptômes, etc. Ces données sont traitées dans un programme statistique (SAS, Excel, SPSS, ...) pour permettre l'analyse et le reporting des données.

Le Centre Antipoisons a **plusieurs projets**⁸ en cours:

Intoxication au
monoxyde de
carbone

CO

Le monoxyde de carbone, gaz toxique, fait plusieurs victimes chaque année. Une campagne "Ensemble contre le CO" a été lancée en 2022 avec 11 partenaires sur différentes plateformes médiatiques. Une brochure d'information digitale a été conçue. Vous pouvez trouver la brochure via [ce lien](#). La campagne a touché **121 914 personnes** via Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn. Ce chiffre est sous-estimé car nous n'avons pas de visibilité sur la portée des posts Instagram partagés par les partenaires.

⁸ Les médicaments sous surveillance complémentaire sont signalés par un triangle noir (▼) dans les informations sur le produit pour informer les patients et les professionnels de la santé que ces médicaments sont sous stricte surveillance des autorités réglementaires européennes (source: AFMPS). Les médicaments faisant l'objet d'une surveillance complémentaire sont disponibles sur le site internet de l'AFMPS ou de l'EMA (<https://www.ema.europa.eu/en/human-regulatory/post-authorisation/pharmacovigilance/medicines-under-additional-monitoring>)

Biocides



L'étude analyse annuellement le profil des appels au Centre Antipoisons pour intoxication aigüe liée à l'utilisation de biocides pour la période de janvier 2020 à décembre 2024. Des suivis (de cas potentiellement graves) sont prévus pour le rapport en 2022 et 2023.

Farmaco- vigilance (humaines)



Depuis 2001, le Centre Antipoisons a un accord avec l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS) pour signaler tous les effets secondaires des médicaments pour lesquels le Centre Antipoisons est contacté. Toutes les données sont analysées et une sélection est suivie avant qu'elles soient transmises au responsable du service de Pharmacovigilance de l'AFMPS.

Farmaco- vigilance (animaux)



Depuis 2010, il y a un suivi des appels pour les médicaments vétérinaires. Les appels associés à une exposition avec symptômes à un produit à usage vétérinaire chez l'homme ou chez l'animal, ainsi que l'exposition avec symptômes à un médicament à usage humain chez l'animal, sont pris en compte. Les données sont transmises chaque mois à l'unité vétérinaire de l'AFMPS.

Toxicovigilance - mélanges dangereux



Le Centre Antipoisons analyse les appels des intoxications avec des mélanges dangereux, avec un accent particulier sur les produits corrosifs, les capsules de lessive, les liquides de cigarettes électroniques, les huiles essentielles et les produits à base d'hypochlorite. La convention de ce rapport 'mélanges dangereux' a été élaborée en concertation avec le Service de Gestion des Risques du SPF Santé Publique.

Produits phytopharma- ceutiques



L'étude sur les produits phytopharmaceutiques comprend d'une part une analyse bisannuelle des intoxications aigües des produits phytopharmaceutiques en Belgique chez les utilisateurs non professionnels et des tiers pour la période 2019-2022 et d'autre part, une analyse annuelle des intoxications aigües de produits phytopharmaceutiques chez les utilisateurs professionnels et les salariés pour la période 2019-2022. Ces données sont comparées aux études précédentes de 2009, 2011, 2014 et 2015-2018. Le rapport pour 2022 se concentre sur les expositions professionnelles chez les utilisateurs professionnels et les employés et sur les expositions chez les utilisateurs non professionnels et les tiers. Un suivi téléphonique a été assuré pour toutes les expositions.

1.3.2 Etudes de suivi

Pour de nombreuses expositions, il n'existe pas de littérature toxicologique pertinente et donc aucune information ne peut être trouvée dans les bases de données toxicologiques. Il n'y a souvent aucune littérature disponible, non seulement sur l'agent, mais aussi sur la situation, le mode d'exposition ou la victime.

Afin pour donner des conseils suffisamment fondés, le **Centre Antipoisons** dispose d'un **programme de suivi**. Il s'agit de demander quels symptômes sont apparus après l'exposition, comment ils ont été traités, le cas échéant, et comment ils ont évolué.



Ces informations sont recueillies par téléphone, lettre ou courriel et peuvent être demandées à la victime, au professionnel de santé traitant ou au propriétaire de l'animal. Les données envoyées seront ensuite traitées de manière anonyme.

Voici quelques exemples pour lesquels un suivi peut être demandé ;

- une exposition à un nouveau médicament
- une suspicion d'un effet indésirable non connu d'un médicament
- une exposition aux médicaments vétérinaires
- une image anormale résultant d'une exposition
- une voie d'exposition anormale
- une exposition à un agent inconnu ou peu connu, comme des animaux, des médicaments ou des intermédiaires industriels.

Les informations ainsi acquises constituent une riche source d'inspiration pour des congrès ou des présentations et conduisent parfois à la modification d'un produit ou au retrait d'un produit du marché.

1.4 Dépôt national des antidotes



Un **antidote** est un médicament qui raccourcit le temps de séjour d'un poison dans le corps, modifie l'effet d'un poison sur le corps, ou bien les deux. Son administration doit presque toujours avoir un effet bénéfique sur la victime.

Les antidotes sont rarement nécessaires pour traiter les intoxications. Cependant, si des antidotes sont nécessaires, ils sont presque toujours vitaux. Assurer la disponibilité de ces antidotes est donc une tâche essentielle du Centre Antipoisons, tout aussi importante que de donner des conseils concernant les intoxications.

Après tout, tous les antidotes ne sont pas toujours disponibles à l'hôpital, et ce, pour différentes raisons.

Ils ont souvent une procédure de commande compliquée, sont d'une disponibilité et d'une durée de vie limitée et leur prix d'achat est très élevé pour les hôpitaux. Afin de pouvoir aider rapidement une victime, le Centre Antipoisons dispose toujours d'un stock d'urgence d'un nombre strictement sélectionné d'antidotes disponibles 24/7.

Les antidotes de ce stock d'urgence sont soumis à des exigences élevées. La sélection de ces antidotes est basée sur les critères suivants:

1. Seuls les antidotes dont l'efficacité est bien documentée scientifiquement sont inclus dans le stock d'urgence.
2. Tous les antidotes doivent répondre aux normes européennes les plus strictes en matière de qualité pharmaceutique et de législation telles que les normes GMP et GDP ainsi que la "Directive sur les Médicaments Falsifiés".
3. Un intervalle de temps de deux heures entre la distribution et le début du traitement doit être possible. Par conséquent, les antidotes qui doivent être administrés immédiatement tels que l'hydroxocobalamine ne sont pas disponibles au Centre Antipoisons.
4. Leur disponibilité générale doit être faible. De nombreux antidotes tels que le bleu de méthylène ou la N-acétylcystéine sont facilement disponibles dans tous les hôpitaux.

5. Seuls les antidotes contre les intoxications qui peuvent survenir accidentellement en Belgique sont inclus. Cela permet de garder la réserve abordable et autorisée.

Le stock est suffisamment élevé pour commencer le traitement de quelques victimes gravement empoisonnées jusqu'à ce que l'hôpital puisse s'approvisionner par les canaux classiques. Le Centre Antipoisons questionne également chaque année les hôpitaux sur leur niveau de réserve d'antidotes. Si pour une raison ou une autre la fourniture de l'antidote nécessaire par le Centre Antipoisons n'est pas avantageuse pour un hôpital, cet hôpital peut faire appel à ce questionnaire pour être éventuellement aidé par un autre hôpital, ou des ruptures de stock peuvent être prises en charge.

Les antidotes du stock d'urgence du Centre Antipoisons sont indiqués dans le Tableau 1.

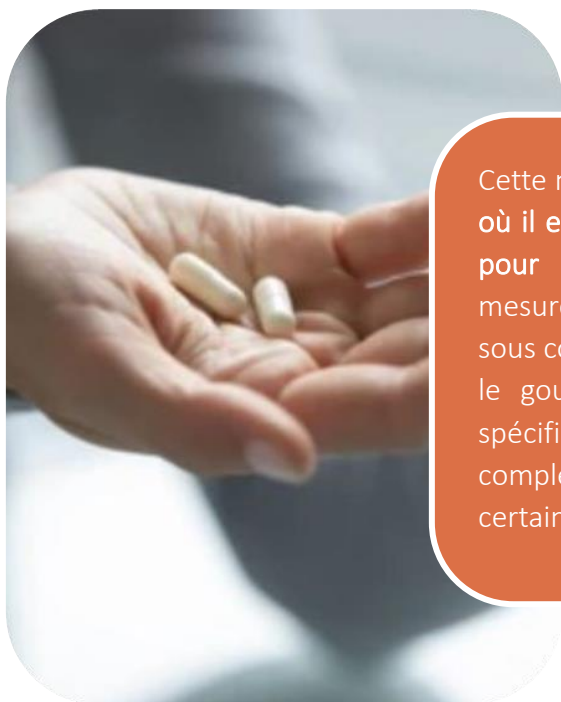
Tableau 1: Les antidotes du stock d'urgence du Centre Antipoisons

Intoxication	INN antidote	Nom commercial
Digitaliques	Anticorps antidigoxine	Digifab® 1 x 40 mg/amp
Antipsychotiques	Biperidène	Akineton® 5 x 5 mg/amp
Alcools toxiques	4-Methylpyrazole	Fomepizole Serb® 5 x 100 mg/amp
Organophosphates	Obidoxime	Toxogonin® 5 x 250 mg /amp
Anticholinergiques	Physostigmine	Anticholium® 5x 2 mg/amp
Les morsures de vipère	Sérum antivenimeux	ViperaTab® 2 amp
Champignons avec amatoxine	Silibinine	Legalon-Sil® 4x 350 mg/amp
Métaux lourds	Dimercaprol	BAL® 12 x 200 mg/amp
	Succimer	Succicaptal® 15 x 200 mg/cap
	DMPS	Dimaval® 5 x 250 mg/ amp
	Pencillamine	Metalcaptase® 50 x 150 mg/comp
	Calcium disodium ethylenediaminetetracetate	Calcium Edetate de Sodium® 10 x 500 mg/amp
	Bleu de Prusse	Radiogardase® 36 x 500 mg/caps

En maintenant et en évaluant en permanence ce stock d'urgence, le Centre Antipoisons acquiert des connaissances et une expertise. Non seulement sur les antidotes du stock d'urgence mais aussi sur les antidotes rarement utilisés ou sur les antidotes pour les poisons plus exotiques ou rares. Il met donc ces connaissances à la disposition du grand public, des professionnels de la santé et de toutes sortes d'agences telles que le Conseil Supérieur de la Santé, le SPF Santé Publique ou des associations qui ont affaire d'une manière ou d'une autre avec des intoxications.

1.5 Toxicovigilance: fonction de veille et de signal

Le Centre Antipoisons a une tâche importante dans le cadre de la toxicovigilance. Grâce au grand nombre d'appels par an, tant du grand public que des professionnels, le Centre Antipoisons est en mesure d'identifier des tendances dans la nature et la fréquence de certains poisons (aigus).



Cette mission consiste à **détecter des situations où il existe un risque nouveau ou inacceptable pour la santé**, couplé à la proposition de mesures au gouvernement pour garder le risque sous contrôle. A côté de cette mission générale, le gouvernement peut poser des questions spécifiques pour des informations complémentaires ou concernant le suivi de certains produits ou catégories de produits.

Intoxications récurrentes notables en 2022:

- Gaz hilarant: populaire chez les jeunes, peut causer des problèmes graves (parfois mortels) au moment de l'utilisation, avec une utilisation chronique principalement des problèmes neurologiques
- Double usage d'eau de javel (produits de blanchiment chlorés): expositions lors du mélange d'eau de javel avec des produits ménagers et de nettoyage.
- Intoxications au CO: par exemple, chauffage au combustible fossile ou appareil à barbecue à l'intérieur
- Augmentation de l'intoxication au paracétamol
- E-cigarettes : principalement des expositions orales
- Intoxications liées à des erreurs thérapeutiques
- Produits borderlines

Certaines de ces tendances sont clarifiées plus en détail au point 2.5. De cette fonction de signal suit logiquement la communication du risque sanitaire de certaines tendances de la population. Les reportages via les médias sociaux et les articles de journaux sont un support précieux à cette fin en 2022. Plus d'informations à ce sujet au point 2.7.

1.6 AGC Academy

1.6.1 Congrès, symposiums, journée d'étude



Le Centre Antipoisons met un point d'honneur à **suivre les évolutions scientifiques** dans le domaine de la santé, de la toxicologie et de l'économie de la santé par des participations à des congrès, des symposiums et l'organisation de journées d'étude.

En organisant des réunions de travail et l'organisation de follow-up des cas cliniques, nous créons des moments de discussion et d'apprentissage. Nous stimulons nos experts à approfondir leurs connaissances et à se perfectionner dans le domaine de la toxicologie et/ou à se spécialiser dans une domaine spécifique de la toxicologie. A cet effet, nous disposons d'un bibliothécaire qui nous pourvoit de littérature scientifique et nous soutient dans nos recherches. Les experts disposent aussi d'heures d'étude.

1.6.2 AGCAP Academy bulletin d'information

Chaque mois, tous les employés reçoivent un bulletin d'information interne. Ce bulletin d'information donne un aperçu de tout ce qui s'est passé au cours du mois précédent dans le domaine de la science au Centre Antipoisons. Il comprend un aperçu des rapports finalisés, des nouveaux numéros de revues scientifiques, des articles rédigés par les experts du Centre Antipoisons, des nouvelles publications de la bibliothèque interne, des recherches bibliographiques, etc.

1.6.3 Recherche scientifique

Via la rédaction de résumés, d'articles et des contributions à la rédaction d'ouvrages, le Centre Antipoisons encourage activement la prolifération de connaissance scientifique. Le Centre Antipoisons donne également des formations et fait des présentations pour des tiers comme des centres universitaires, l'industrie, des organisations, des associations, etc.

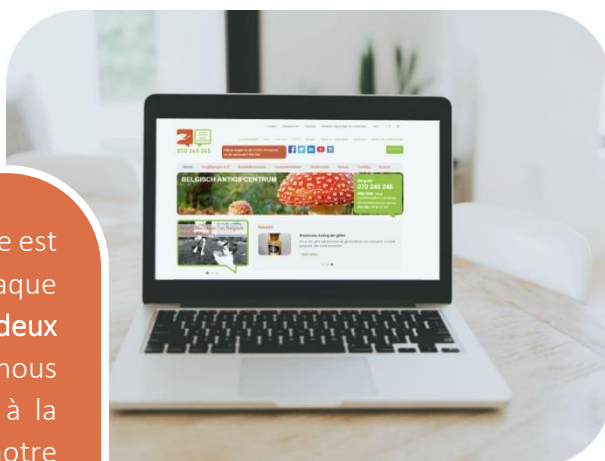
En supervisant des thèses dans diverses universités, le Centre Antipoisons souhaite contribuer à la formation de la génération du futur.

1.7 Rôle central dans la sensibilisation et la prévention

La politique de communication du Centre Antipoisons est un instrument indispensable pour nous faire connaître, faire connaître notre fonctionnement et notre mission au grand public et aux professionnels de la santé.

1.7.1 Le site internet

Notre site www.centreantipoisons.be est la carte de visite de notre centre. Chaque année, **il est consulté par plus de deux millions de visiteurs**. Notre site nous permet de mettre notre expertise à la disposition de chacun. Partager notre connaissance reste notre priorité. Vous y trouverez de **l'information claire et accessible** à tous, mais aussi de l'information destinée à nos professionnels de la santé.



Notre site se veut être une source d'information dynamique, régulièrement mis à jour avec de nouveaux articles sur les intoxications. Notre section actualités nous permet de réagir vite.

Notre site est une source primaire d'information, mais ne remplace pas une consultation d'expert en cas d'intoxication. Les pages les plus consultées ne sont pas représentatives des appels les plus fréquents à nos experts et des thèmes abordés. En cas d'intoxication, il est important de toujours consulter un de nos experts, vous pouvez toujours consulter notre site ultérieurement.

1.7.2 Bulletin

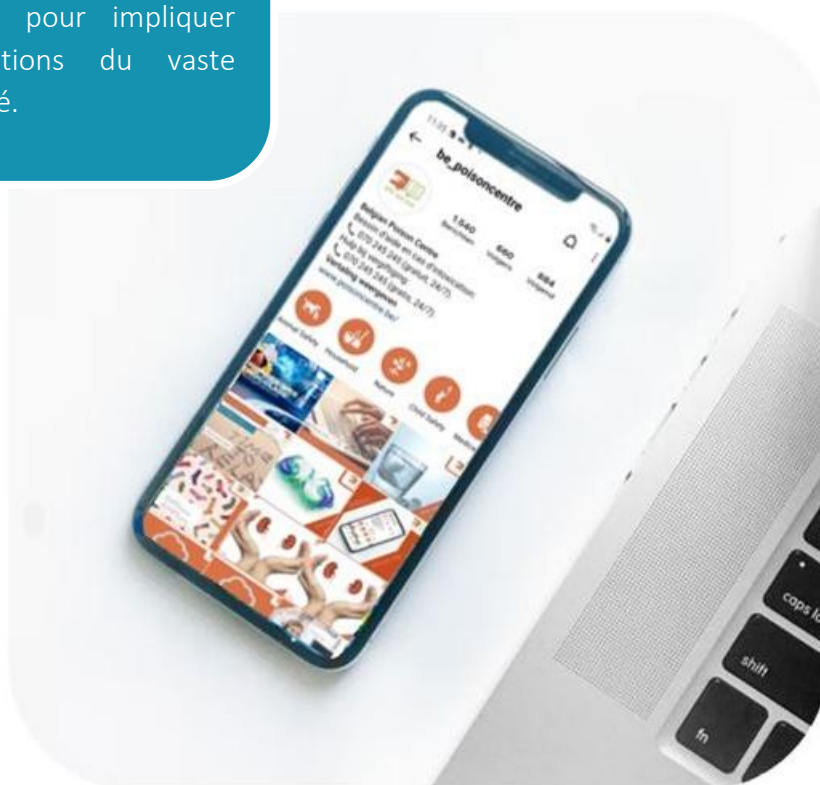
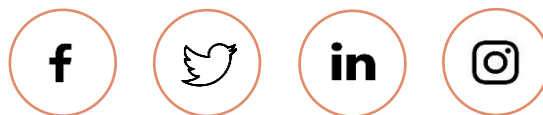
Notre premier bulletin a été publié en mars 2014. Le Centre Antipoisons publie 6 bulletins par an. Notre bulletin aborde des sujets actuels et de saison. Cela rend la lettre d'information actuelle et attrayante.

1.7.3 La presse

Le Centre Antipoisons attache beaucoup d'importance à la publication dans la presse de son expertise et de l'information dont le centre dispose et ce, en répondant aux questions, mais aussi en publiant communiqués de presse.

1.7.4 Médias sociaux

Le Centre Antipoisons est actif sur **LinkedIn, Twitter et Facebook** depuis 2015 et sur **Instagram** depuis 2020. A côté des conseils de prévention, des efforts sont faits pour impliquer d'autres organisations du vaste domaine de la santé.



Le hashtag #connecté et #enavantensemble illustre cela. De plus, les réseaux sociaux soulignent l'expertise (#experts #fiable #cohérent) et l'accessibilité ouverte à tous (#enthousiaste #chaleureux #proche) du Centre Antipoisons.

1.8 Partenaire de la politique de santé (inter)nationale

1.8.1 Grand-Duché de Luxembourg

Le Centre Antipoisons belge est avant tout lié au Grand-Duché de Luxembourg. Il traite les appels téléphoniques relatifs à des problèmes toxicologiques émanant tant du public que des professionnels du Grand-Duché de Luxembourg. De plus, le Centre Antipoisons belge a été choisi comme organisation pour recevoir la composition des mélanges dangereux commercialisés au Grand-Duché de Luxembourg. Le Centre Antipoisons reçoit aussi la composition d'autres produits qui y sont commercialisés. Toutes ces données sont stockées/conservées dans une banque de données interne au Centre Antipoisons. Un rapport annuel spécifique est rédigé chaque année pour les appels du Grand-Duché de Luxembourg⁹.

1.8.2 EAPCCT

L' European Association of Poisons Centres and Clinical Toxicologists (EAPCCT) est une association Européenne des Centres Antipoisons et de toxicologues cliniques.

L'association vise à faire progresser la connaissance et la compréhension du diagnostic et du traitement de toutes les formes d'intoxication.



Le Dr Monique Govaerts, membre fondateur du Centre Antipoisons, a fondé l'EAPCCT avec le Dr Louis Roche et le Dr Roy Goulding en 1964. En tant que membre fondateur de l'organisation, l'adresse officielle de l'EAPCCT est la même que celle du Centre Antipoisons: Rue Bruyn 1, 1120 Bruxelles.

L'EAPCCT compte 251 membres issus de 51 pays sur tous les continents.

Cette association a pour but:

- De promouvoir une meilleure compréhension des principes et de la pratique de la toxicologie clinique afin d'éviter les intoxications, mais aussi de promouvoir une meilleure prise en charge du patient intoxiqué, notamment par le biais de centres d'information sur l'intoxication et de centres de traitement des intoxications.

⁹Ref : Eline Bekaert, Jonas Van Baelen, Dominique Vandijck, Anne-Marie Descamps. Rapport annuel Grand-Duché de Luxembourg 2022. Antigifcentrum 2023/AMD/004

- Réunir un groupe de personnes dont l'activité professionnelle est dans le domaine de la toxicologie que ce soit dans un Centre Antipoisons, une université, un hôpital ou au gouvernement ou dans l'industrie.
- Encourager la recherche sur tous les aspects de l'intoxication.
- Faciliter la collecte, l'échange et la diffusion d'informations pertinentes aux membres individuels, aux Centres Antipoisons et aux organisations intéressées par la toxicologie clinique.
- Promouvoir la formation et établir des normes pour la pratique de toxicologie clinique et promouvoir des critères/exigences professionnel(le)s élevé(e)s dans les Centres Antipoisons et pour le traitement du patient intoxiqué en général.
- Collaborer avec des organisations internationales, comme entre autre OMS et la Communauté Européenne.
- Collaborer et maintenir une collaboration étroite avec le gouvernement, les organisations gouvernementales, les associations professionnelles et autres groupes ou individus impliqués dans le domaine de la toxicologie clinique.

L'EAPCCT organise chaque année le congrès le plus important d'Europe dans le domaine de la toxicologie. Le congrès international 2022 s'est tenu à Tallinn du 24 au 27 mai.



La revue officielle de l'EAPCCT est "Clinical Toxicology", publié par Taylor & Francis et paraissant dix fois par an. Le Centre Antipoisons y souscrit bien sûr et a des publications à son actif.

2 Realisations 2022

Aperçu de l'information fournie



Total des appels

En 2022 le Centre Antipoisons a été appelé **61.699** fois pour des conseils/son expertise lors d'intoxications chez l'homme et chez l'animal. Le nombre des appels a diminué depuis 2020. Cette année-là, on a fait 65.308 appel au service du Centre Antipoisons.



Les victimes

En 2022, le Centre Antipoisons a été contacté **46.948** (87,2%) fois pour des expositions **humaines** et **6.861** (12,8%) fois pour des expositions chez **l'animal**.



Humain

En ce qui concerne les expositions humaines, il s'agissait le plus souvent d'expositions médicamenteuses (44,2%), suivi par des expositions aux produits chimiques (21,3%), à des denrées alimentaires (6,8%) aux biocides (4,9%), et à des cosmétiques (4,8%).



Animaux

Pour les animaux, il s'agissait dans **95,9%** des cas d'appels pour **des chats et des chiens**.



Site web

En 2022, notre site <https://www.centreantipoisons.be/> a été consulté **1.787.568** fois. C'est une diminution de 27,0% comparé à l'année de 2021.



Qui téléphone?

Les appels pour le Centre Antipoisons venait le plus souvent du **grand public** (la victime elle-même ou sa famille; **(73,7%)**), ensuite des **professionnels de la santé (20,2%)**. Pour les appels restants (6,1%), l'origine de l'appel n'était pas spécifiée.



Courriel

423 demandes d'information non urgentes ont été traitées via l'adresse e-mail medical.team@poisoncentre.be. En cas d'urgence, veuillez nous contacter au numéro 070/245.245.

2.1 Info, avis et triage du public et des professionnels



Figure 1: Figure générale 2022

2.1.1 Informations données lors et concernant une exposition

Origine des appels

Le Centre Antipoisons répond aux appels provenant de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg (notamment 11.584.008 et 654.013 habitants le 01/01/2022). La majorité des appels proviennent de la Belgique (n=60.216) et du Grand-Duché de Luxembourg (n=894).

Aux Pays-Bas, le Centre Antipoisons n'est pas accessible au grand public. Chaque année, le Centre Antipoisons belge reçoit des appels de personnes ayant trouvé le numéro sur internet, mais le nombre reste assez limité (316 appels en 2022) (Tableau 2).

Tableau 1: Origine des appels 2022

Pays	N
Belgique	60.216
Grand-Duché de Luxembourg	894
Pays-Bas	316
France	226
Allemagne	29
Italie	4
Espagne	3
Grèce	2
Portugal	1
Royaume-Uni	1
Croatie	1
Algérie	1
Turquie	1
Afrique du Sud	1
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1
Guatemala	1
Inconnu	1
Total	61.699

L'appel est dans 53,4% des cas en français et dans 44,7% des cas en néerlandais. Les autres langues sont principalement l'anglais (249 appels) et l'allemand (18 appels).

Nombre total d'appels: 61.669

Entre 2000 et 2009, on constate une stagnation des appels. Après une légère diminution en 2010, nous observons une tendance à la hausse du nombre d'appels. Le nombre d'appels a augmenté de 17,3% depuis 2012.

Le Centre Antipoisons a reçu un nombre record d'appels en 2020 (Figure 2). La crise du COVID-19 et les mesures concomitantes ont joué un rôle à cet égard. Les gens restent plus souvent à la maison et utilisent davantage d'eau de Javel, de gels pour les mains et d'autres désinfectants. En conséquence, le nombre d'accidents impliquant ces produits, entre autres, a atteint des sommets.

Le nombre d'appels a diminué en 2021, mais a de nouveau augmenté de 1,0% en 2022.

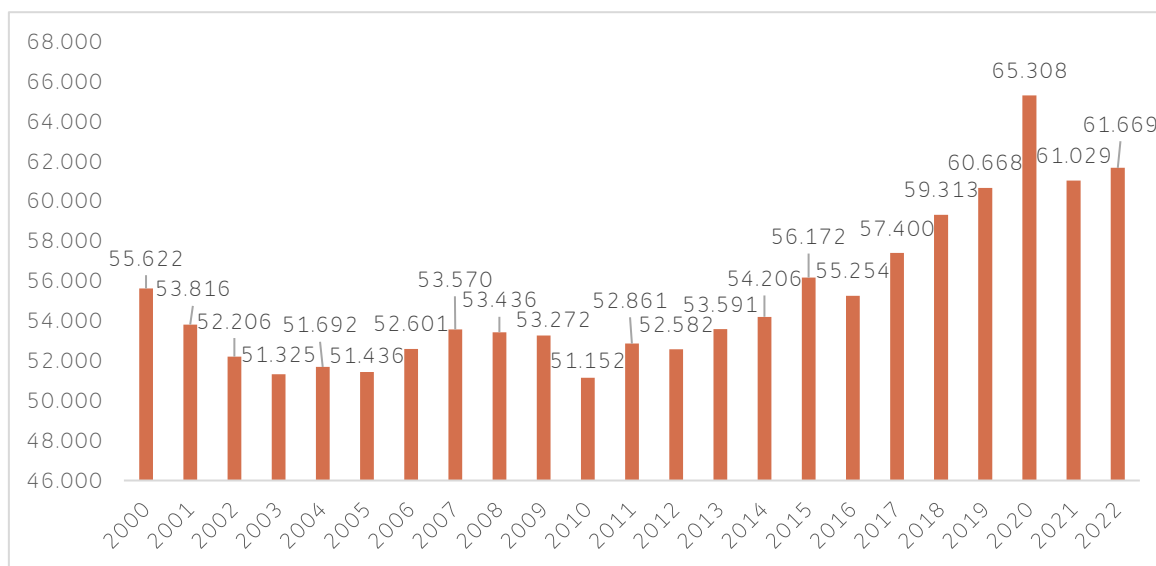


Figure 2: Nombre total d'appels au cours des 23 dernières années

Répartition mensuelle des appels

En 2021, c'est le mois de juin qui a reçu le plus d'appels. En 2022, c'est le mois de mai qui a reçu le plus d'appels (Figure 3). En 2022, Covid-19 n'a plus d'impact visible sur le nombre d'appels par mois.

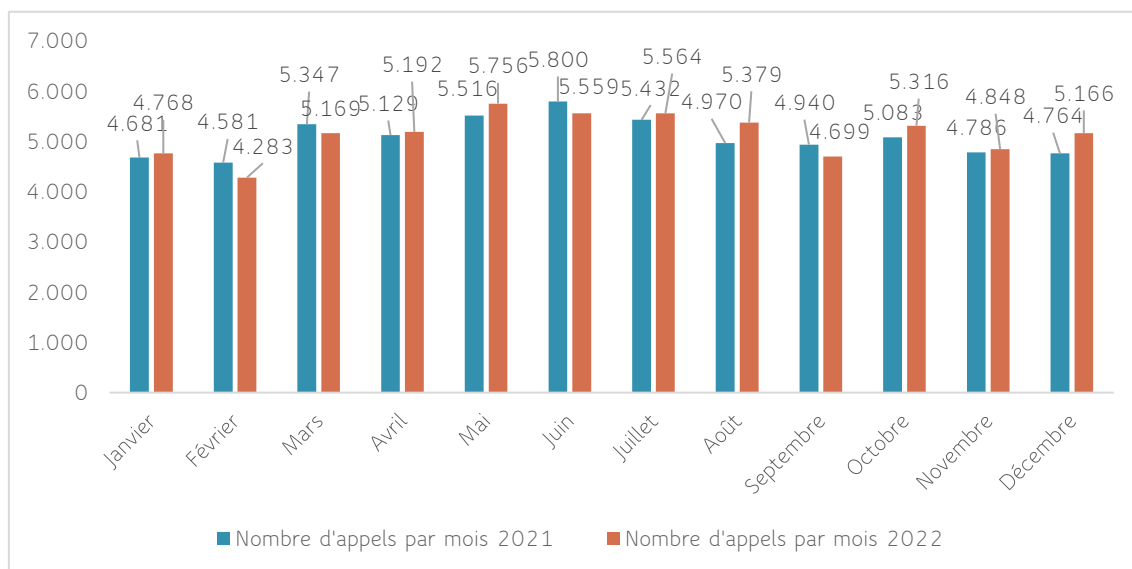


Figure 3: Nombre total d'appels par mois en 2022 par rapport à 2021

Nombre moyen d'appels par jour

Le Centre Antipoisons reçoit en moyenne 169 appels par jour. En 2022, le nombre minimum d'appels reçus a été de 124 et le nombre maximum de 219 appels (Figure 4).

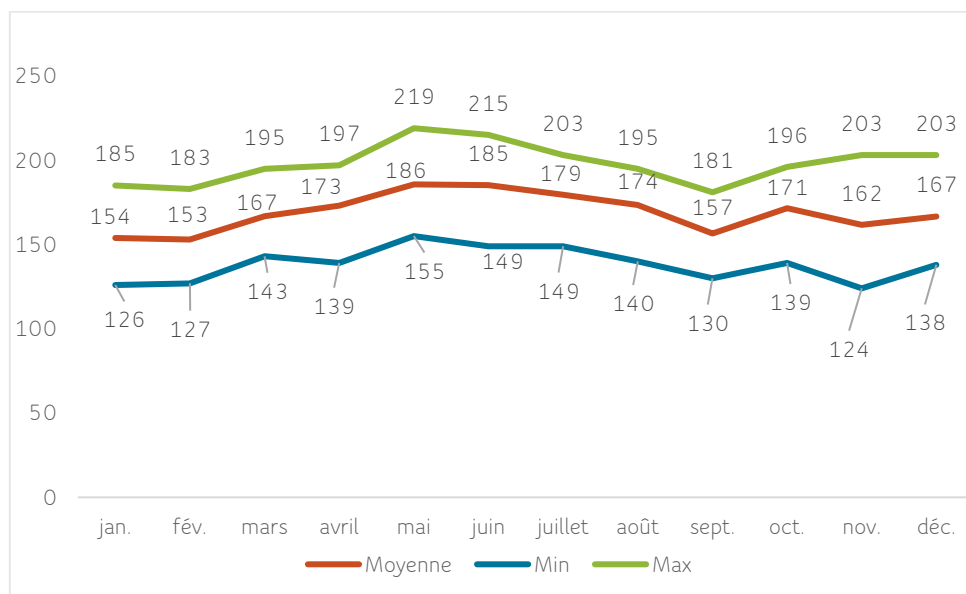


Figure 4: Nombre d'appel par jour

Nombre moyen d'appels par heure

Nous observons une augmentation du nombre moyen d'appels en fin de matinée vers 9 heures et un pic plus important en début de soirée de 17 heures à 21 heures (Figure 5). Ce graphique ne tient pas compte des faux appels (ex. blagues, faux numéro composé,...).

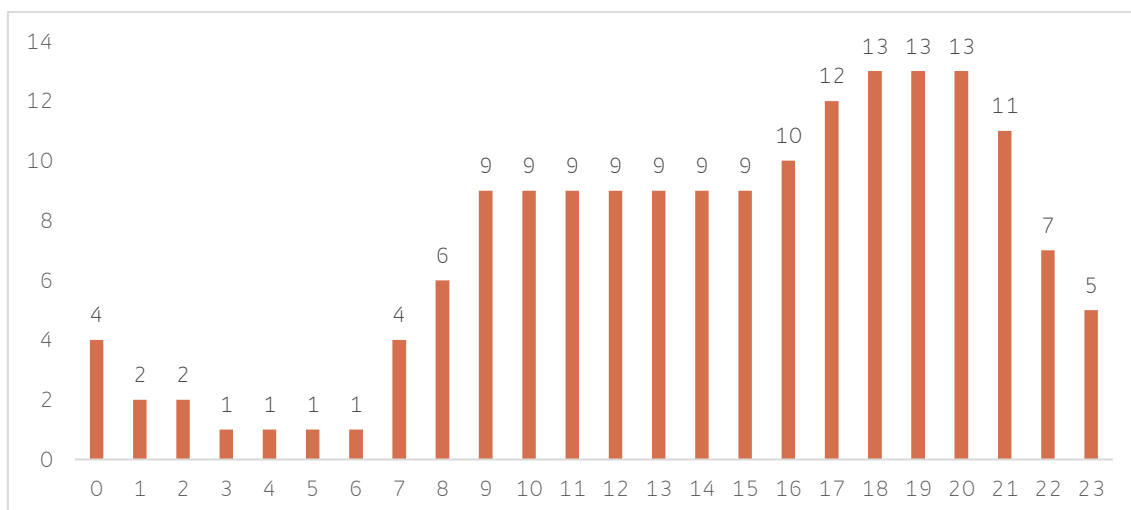


Figure 5: Nombre moyen d'appel par heure

Type de question

Sur les 61.699 appels en 2022, 53.564 (86,8%) appels étaient des «appels classiques». Par «appel classique», nous entendons «les expositions réelles à un produit». Nous préférons ne pas parler d'une intoxication car les chiffres ne reflètent que le nombre de contacts avec les produits, quelle que soit la gravité de l'exposition. Les 8.135 autres appels (13,2%) concernent des demandes d'information (Figure 6).

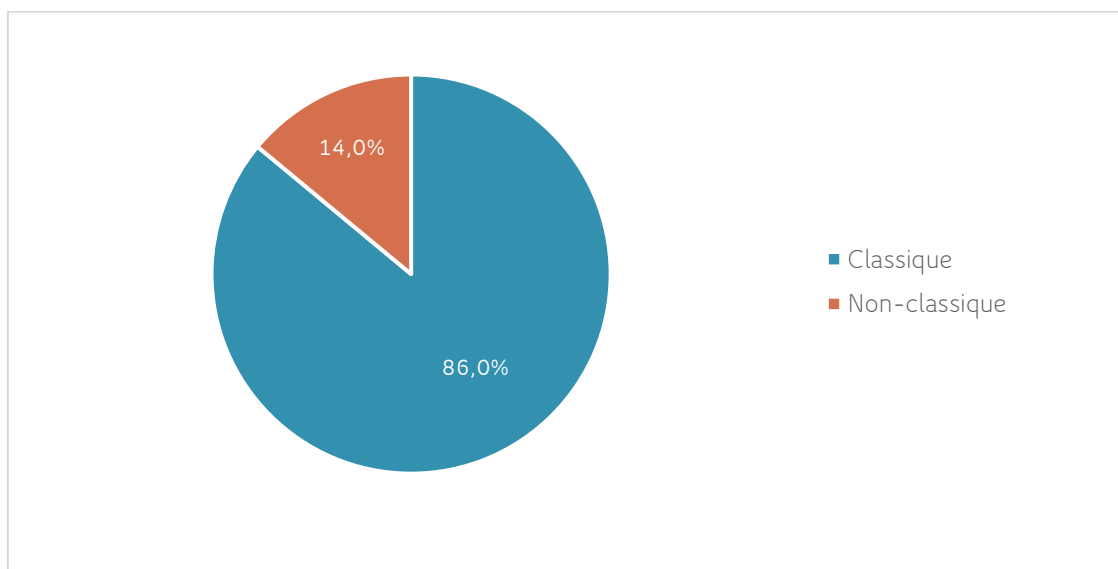


Figure 6: Type de question

Qui téléphone

Des 53.564 appels classiques, 73,7% (n=39.483) proviennent du grand public (famille de la victime et victime elle-même) et 20,2% (n=10.809) de professionnels de la santé. Parmi les appels classiques, 6,1% relèvent de la catégorie "autres" (p.ex instituteur, pompier, police,...). Pour les 0,2% d'appels restants, on ne sait pas quelle était la relation avec la victime (Figure 7).

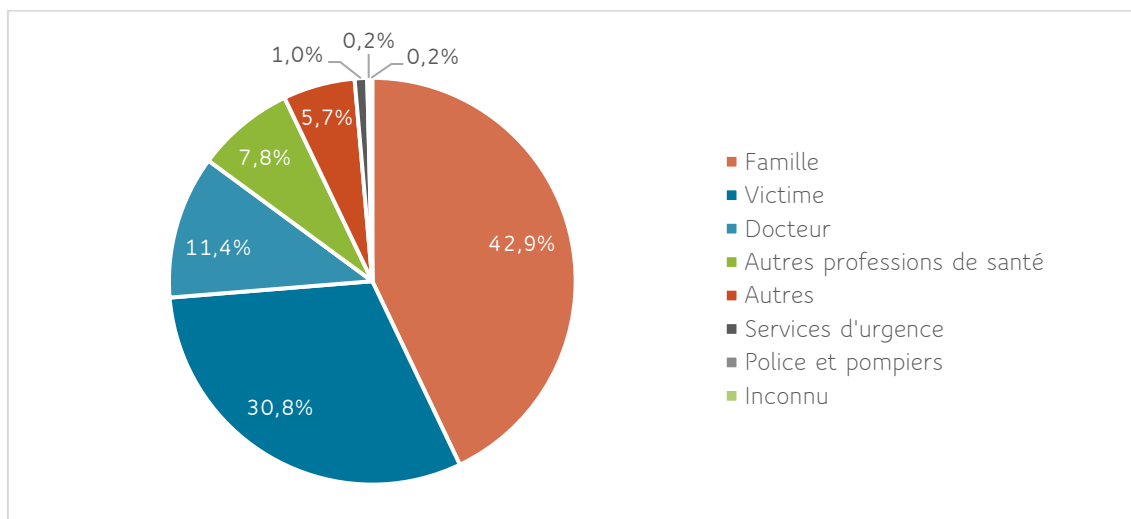


Figure 7: Qui téléphone?

Type de victime

Les 53.564 appels classiques ont concerné un total de 54.900 victimes: 48.039 (26.595 adultes et 20.017 enfants (definition 0-13 ans)) victimes humaines et 6.861 animaux. Les adultes (definition +14 ans) sont donc plus souvent concernés (48,4%). Les enfants sont victimes dans 36,5% des appels. Il est frappant de constater que 12,5% des appels au Centre Antipoisons concernent des animaux (Figure 8).

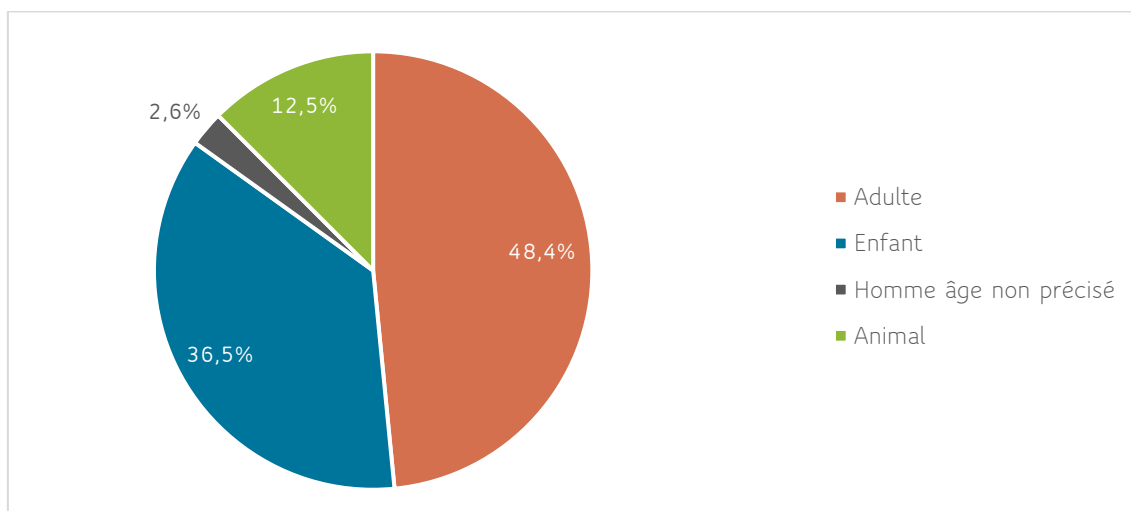


Figure 8: Type de victime

2.1.2 Informations données dans le cadre de la prévention d'une intoxication aigue

La prévention est une tâche importante du Centre Antipoisons, comme le démontre sa vision générale "Pas de décès, ni de dommages (irréversibles) liés à des intoxications (aigues)". Cela signifie que le Centre Antipoisons est également contacté pour des demandes d'information, par e-mail et/ou par téléphone.



Dans ce paragraphe, les demandes d'information pour lesquelles le Centre Antipoisons a été contacté par téléphone sont abordées. Les questions d'information pour lesquelles Le Centre Antipoisons a été contacté par e-mail sont traitées au paragraphe 2.1.3. Seules les questions non urgentes sont acceptées par courrier électronique.

De 61.669 appels, 8.135 étaient des appels téléphoniques sans lien avec une exposition (Tableau 3).

Tableau 2: Type de demande d'information

Demandes	N	%
Type de demande non spécifié	4.179	54,2
Médicaments (autres)	1.320	17,1
Information, non liée à l'AGC	673	8,7
Interaction des médicaments	534	6,9
Prévention (pas de médicaments)	347	4,5
Education, éducation à la santé	111	1,4
Informations sur l'antidote	96	1,2
Appel destiné à NVIC ¹	83	1,1
Information (journaliste)	78	1,0
Médicaments et grossesse	57	0,7
Composition ou analyse du produit	55	0,7
Alimentation (Autre)	50	0,6
Médicaments et allaitement	49	0,6
Identification (plante, médicament, champignon)	35	0,5
Commander des antidotes	30	0,4
Covid-19 vaccination	15	0,2
Total	7.712	100,0

¹ NVIC: Nederlands Vergiftigingen Informatie Centrum (Le Centre Antipoison de Pays-Bas)

Les questions sont très variées: elles concernent, entre autres, le bon usage d'un médicament, le risque d'interaction avec d'autres médicaments, les précautions à prendre lors de la manipulation d'un pesticide ou d'un produit dangereux, la toxicité de certaines plantes, etc. Nous nous efforçons également, du mieux que nous pouvons, d'orienter les personnes qui ont des questions qui ne sont pas destinées au Centre Antipoisons vers les organismes appropriés.

En 2022, les demandes d'information sur le COVID-19 et les vaccins ont de nouveau diminué.

Le Centre reçoit également des appels venant de centres antipoisons étrangers dans le cadre d'expositions à un produit belge.

2.1.3 Informations données par mail

Seules les questions non urgentes sont acceptées par courrier électronique (Tableau 4).

Après l'envoi d'un e-mail, la personne concernée reçoit tout de suite une réponse automatique. Cette réponse indique que la question sera traitée dans les meilleurs délais, mais que l'adresse électronique n'est pas destinée aux questions urgentes. En



Cas d'une intoxication, il faut immédiatement contacter le Centre Antipoisons par téléphone. Les numéros d'urgence pour la Belgique (070/245.245) et le Luxembourg (8002 5500) sont également mentionnés.

Tableau 3: Informations données par mail

Objet du courriel	N	%
Type de question non spécifié	154	36,4
Informations sur l'antidote	90	21,3
Prévention (pas de médicaments)	77	18,2
Éducation, éducation à la santé	31	7,3
Médicaments (autres)	24	5,7
Composition ou analyse du produit	15	3,5
Identification (plante, médicament, champignon...)	11	2,6
Courriel adressé à NVIC ¹	5	1,2
Commander des antidotes	4	0,9
Interaction des médicaments	4	0,9
Information, non liée au centre antipoison	3	0,7
Médicaments et allaitement	3	0,7
Covid-19 vaccination	1	0,2
Information (journaliste)	1	0,2
Total	423	100

¹ NVIC: Nederlands Vergiftigingen Informatie Centrum (Le Centre Antipoison de Pays-Bas)

2.2 Banque de données pour la composition des produits

2.2.1 Evolution actuelle en Europe

Depuis le 1er janvier 2021, l'industrie chimique est tenue de soumettre les mélanges dangereux destinés à être utilisés par les consommateurs ou les professionnels conformément à la nouvelle législation CLP¹⁰ (Article 45 Annexe VIII) de l'Europe. La grande différence avec le passé est qu'il ne s'agit plus d'un produit commercial, mais d'un mélange chimique. Les données fournies pour un mélange dangereux sont beaucoup plus structurées et beaucoup plus détaillées qu'avant. La composition fournie doit également répondre à des exigences très précises.

L'industrie chimique doit désormais fournir des dépôts au format IUCLID par l'intermédiaire de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) basée à Helsinki, en Finlande. Les organismes désignés des États membres peuvent alors consulter ces données via le portail de recherche de l'ECHA ou obtenir les fichiers IUCLID par la technologie "push". La technologie "push" utilise eDelivery. eDelivery est une application de la Commission européenne utilisée pour envoyer des données cryptées d'un point A à un point B par le biais de l'internet.

La plupart des données destinées aux marchés belge et luxembourgeois sont livrées par l'industrie par cette nouvelle voie. Seulement pour les produits non dangereux, l'ancienne méthode est encore utilisée.

¹⁰ <https://echa.europa.eu/nl/regulations/clp/understanding-clp>

2.3 Partenaire dans la recherche scientifique

2.3.1 Analyse des données annuelles

2.3.1.1 Expositions humaines

a. Les victimes

Lors d'un appel, il peut y avoir plusieurs victimes. Le nombre de victimes est donc supérieur au nombre d'appels. Le plus souvent, le Centre Antipoisons est contacté pour des adultes (+14 ans), suivi par les appels pour des enfants de 1 à 4 ans. En outre, les enfants de moins d'un an, les enfants de 5 à 9 ans et les enfants de 10 à 13 ans sont aussi régulièrement victimes d'expositions. Pour 1.427 victimes, l'âge de la victime n'est pas rapporté (Figure 9; Tableau 5).

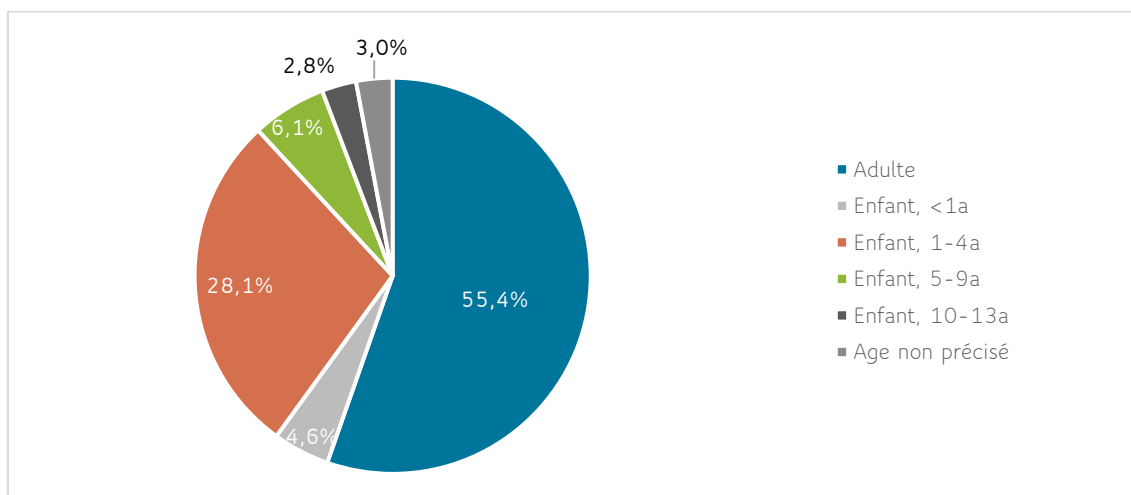


Figure 9: Victimes humaines par groupe d'âge

Le tableau 5 montre le nombre de victimes humaines par groupe d'âge.

Tableau 4: Victimes humaines par groupe d'âge

Âge	N	%
Adulte	26.595	55,4
Enfant, <1a	2.222	4,6
Enfant, 1-4a	13.514	28,1
Enfant, 5-9a	2.926	6,1
Enfant, 10-14a	1.355	2,8
Age non précisé	1.427	3,0
Total	48.039	100,0

Le nombre de victimes masculines (42,0%; 20.193) est inférieur au nombre de victimes féminines (50,4%; 24.220).

Dans 7,5% (3.626) des cas, le sexe de la victime n'est pas communiqué au moment de l'appel (Figure 10).

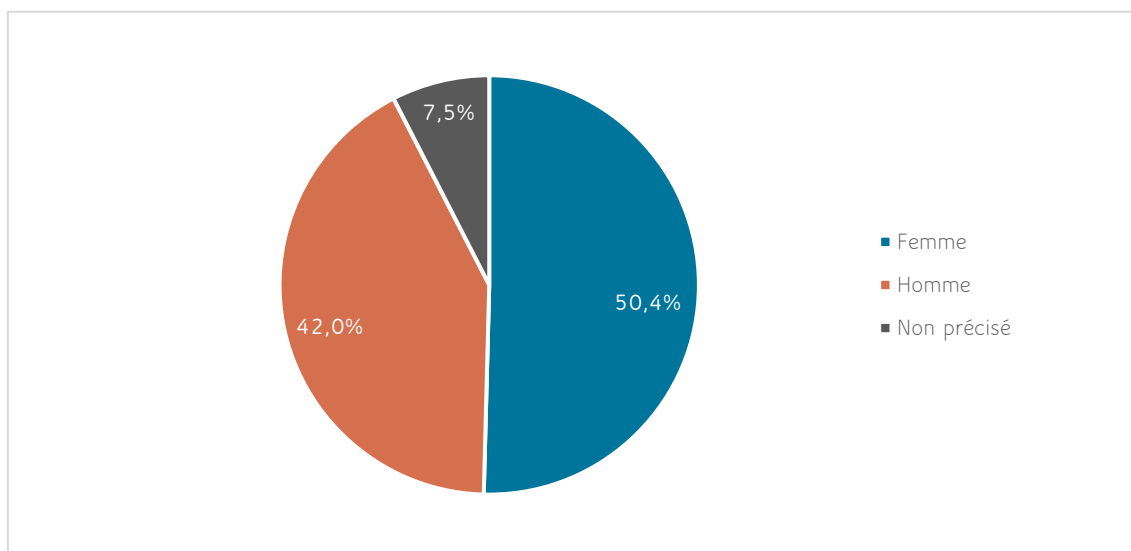


Figure 10: Victimes humaines par sexe

Dans 172 cas, il s'agissait d'une exposition pendant la grossesse et dans 34 cas, d'une exposition pendant l'allaitement.

b. Voie d'exposition

Voie d'exposition pour les médicaments humains ('Human medicines')

Si des médicaments sont impliqués dans l'exposition, la prise orale est la principale voie d'exposition pour les enfants et les adultes (Tableau 6).

Tableau 5: Voie d'exposition pour les médicaments humains

Voie d'exposition pour les médicaments	Total	
Voie d'exposition ¹	N	%
Oral	18.685	90,2
Autre	982	4,7
Nasale	476	2,3
Rectale	174	0,8
Intramusculaire	142	0,7
Intraveineuse	67	0,3
Voie auriculaire ²	53	0,3
Vaginale	36	0,2
Autre	21	0,1
Morsure, piqûre, griffure	6	0,0
Extravasation	4	0,0
Intra-articulaire	3	0,0
Cutanée	367	1,8
Cutanée	246	1,2
Sous-cutanée	121	0,6
Oculaire	262	1,3
Inhalation	252	1,2
Inhalation	251	1,2
Aspiration	1	0,0
>1 voie d'exposition	155	0,7
Inconnu	22	0,1
Total des victimes	20.687	
Total des voies d'expositions¹	20.725	100,0

¹ Comme plus d'un médicament humain peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des voies d'exposition (n=20.725) est supérieure au nombre de victimes (n=20.687).

² Exposition par l'oreille.

Pour les médicaments, les adultes sont exposés principalement par la voie orale (92,4%). Ensuite, suivent la voie cutanée (2,1%), oculaire (1,4%) ou l'inhalation (1,0%). Sous «autre» (2,6%), on retrouve par exemple la voie nasale, rectale, intramusculaire, vaginale, etc. (Figure 11).

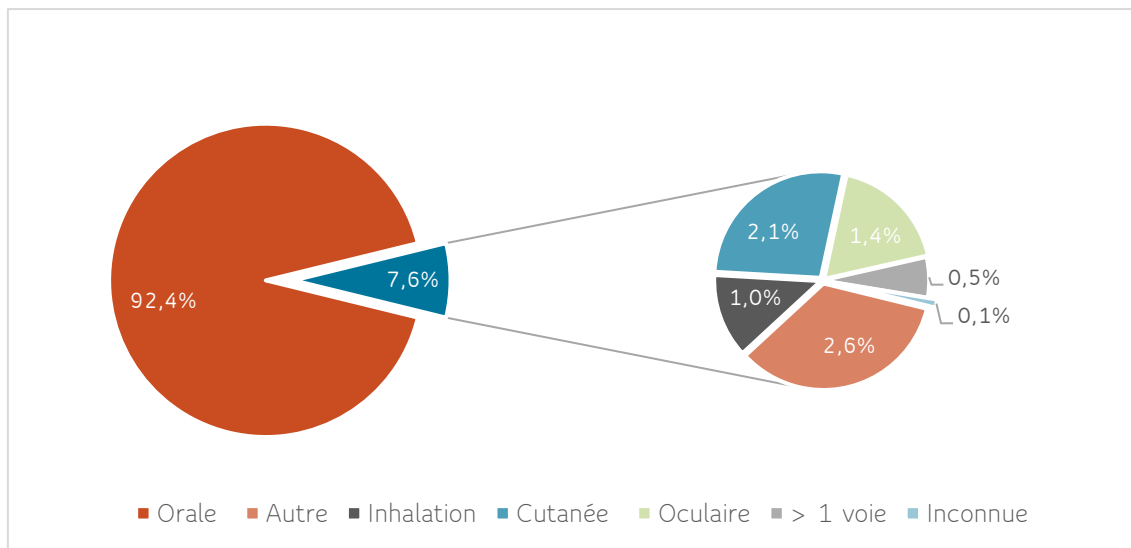


Figure 11: Voies d'exposition aux médicaments chez l'adulte

Pour les expositions médicamenteuses chez l'enfant, la voie orale (86,7%) est la principale voie d'exposition. Ensuite, suivent la voie nasale (5,8%), l'inhalation (1,6%), la voie cutanée (1,2%) ou la voie oculaire (1,0%). Sous "autre" (0,9%), on retrouve par exemple la voie intraveineuse, morsures, piqûres et plaies, la voie vaginale, etc. (Figure 12).

Chez les enfants, nous observons plus souvent une exposition par voie nasale ou rectale, car en pédiatrie, les suppositoires et les gouttes nasales sont plus souvent utilisés.

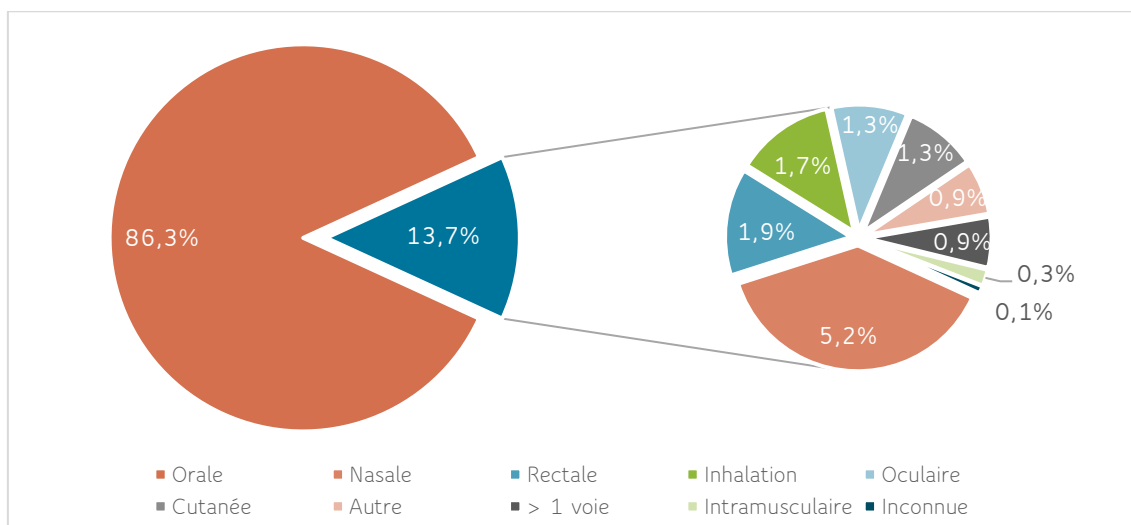


Figure 12: Voies d'exposition aux médicaments chez l'enfant

Voie d'exposition pour les expositions non-médicamenteuses

Pour les produits non-médicamenteux, la voie orale est la plus fréquente (66,9%), suivie de l'inhalation (10,8%), de la voie cutanée (7,5%) et de la voie oculaire (6,9%). Dans 4,3% des cas, les victimes sont exposées à plusieurs voies (Tableau 7).

Tableau 6: Voie d'exposition pour les expositions non-medicamenteuses

Voie d'exposition pour les non-médicamenteuses		Total
Voie d'exposition ¹	N	%
Orale	18.733	66,9
Inhalation	3.034	10,8
Inhalation	3.029	10,8
Aspiration	5	0,0
Cutanée	2.101	7,5
Cutanée	2.070	7,4
Sous-cutanée	31	0,1
Oculaire	1.933	6,9
>1 Voie d'exposition	1.201	4,3
Autre	824	2,9
Morsure, piquûre, griffure	602	2,1
Nasale	132	0,5
Autre	31	0,1
Voie auriculaire ²	17	0,1
Intraveineuse	11	0,0
Vaginale	9	0,0
Rectal e	12	0,0
Epidurale	2	0,0
Intramusculaire	6	0,0
Intra-articulaire	2	0,0
Inconnue	178	0,6
Total des victimes	27.975	
Total des voies d'expositions¹	28.004	100

¹Puisqu'un produit peut avoir plusieurs voies d'exposition, le nombre total de voies d'exposition (n=28.004) est supérieur au nombre total de victimes (n=27.975).

² Par l'oreille

Pour les produits non-médicamenteux, les différences entre adultes et enfants sont plus importantes.

Chez l'adulte, les erreurs d'utilisation sont souvent à l'origine des accidents: l'inhalation, des projections dans les yeux ou sur la peau représentent 39,8% des voies d'exposition chez l'adulte par rapport à 9,0% chez l'enfant (Figure 13 et Figure 14).

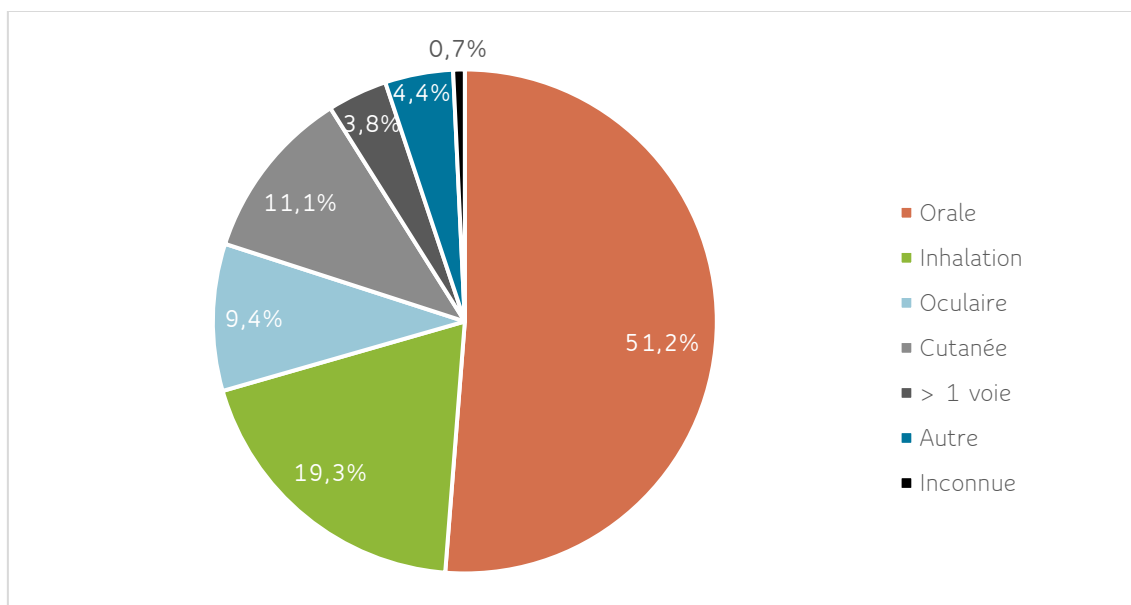


Figure 13: Voies d'exposition chez l'adulte (à l'exclusion des médicaments)

Le taux élevé d'exposition orale chez les enfants est dû au comportement d'exploration des enfants de moins de 4 ans (Figure 14).

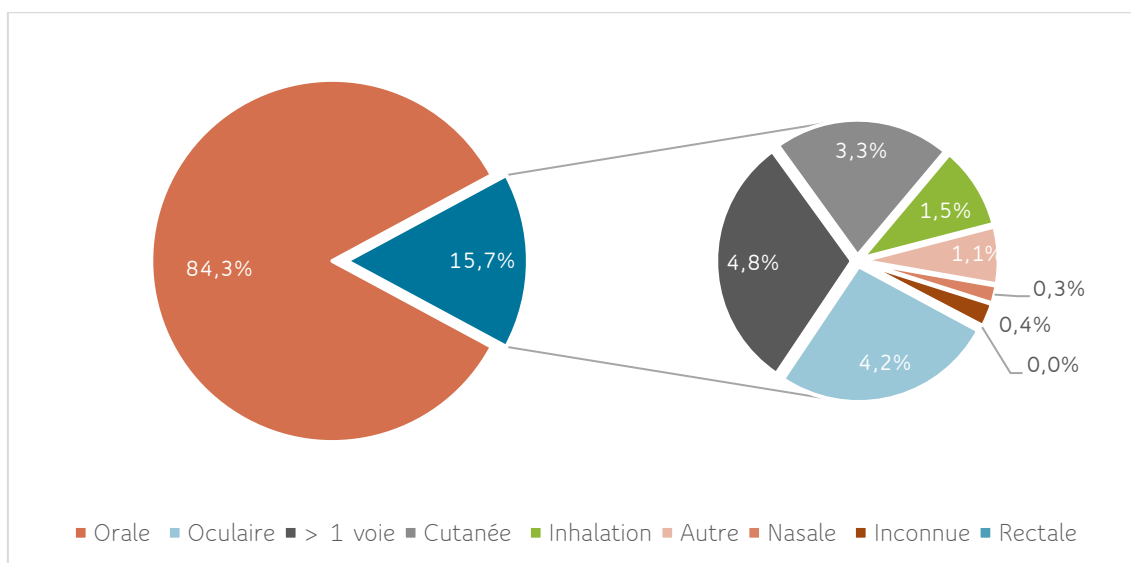


Figure 14: Voies d'exposition chez les enfants (à l'exclusion des médicaments)

c. Causes de l'exposition humaine

Il y a 48.039 victimes d'expositions. Pour 5.535 victimes (11,5%) l'exposition était intentionnelle, pour 41.846 victimes (87,1%) l'exposition était accidentelle (Figure 15).

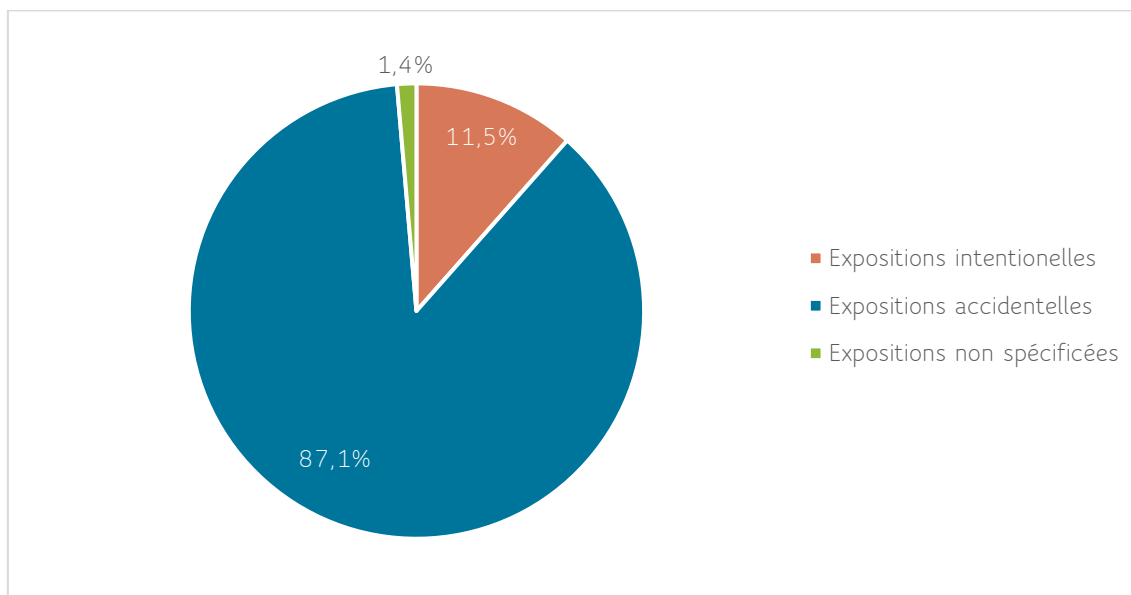


Figure 15: Causes de l'exposition humaine

Pour 5.535 des victimes, la cause de l'exposition est intentionnelle (Figure 16). Dans 8,8% (n=4.228) des cas d'expositions, il s'agit d'une tentative de suicide ou d'automutilation. Il est inquiétant de constater l'augmentation du nombre d'enfants de moins de 14 ans (n=527) par rapport à (n=277) en 2021.

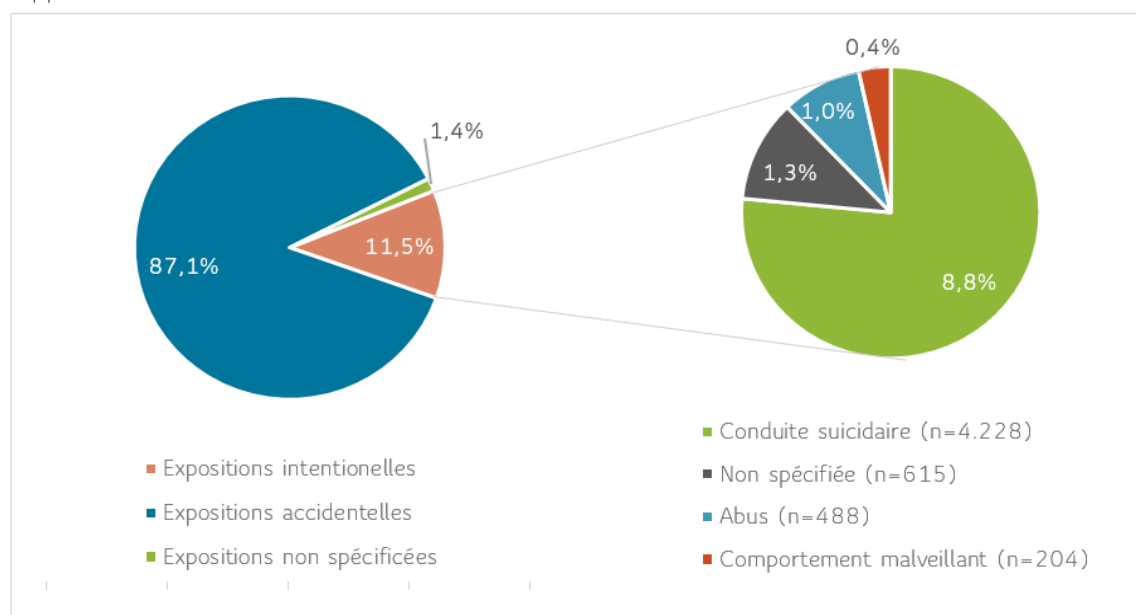


Figure 16: Expositions intentionnelles chez l'homme

Dans le groupe des "expositions accidentelles", les causes les plus fréquentes sont les erreurs thérapeutiques et d'autres expositions accidentelles (voir Figure 17).

Les autres expositions accidentelles sont la cause la plus fréquente d'exposition (65,9%). Il s'agit d'expositions qui ne peuvent pas être classées dans la catégorie des erreurs thérapeutiques, des contaminations, des incendies, etc. Par exemple: un enfant qui avale une capsule de lessive, un adulte qui reçoit accidentellement une goutte de produit de nettoyage dans les yeux en nettoyant, ...

Les produits transvasés dans des bouteilles de boissons et autres (térébenthine dans un verre, liquide lave-glace dans une bouteille d'eau minérale, eau de Javel dans un gobelet, etc.) sont aussi fréquemment à l'origine d'accidents. En 2022, 455 victimes (1,1%) étaient concernées.

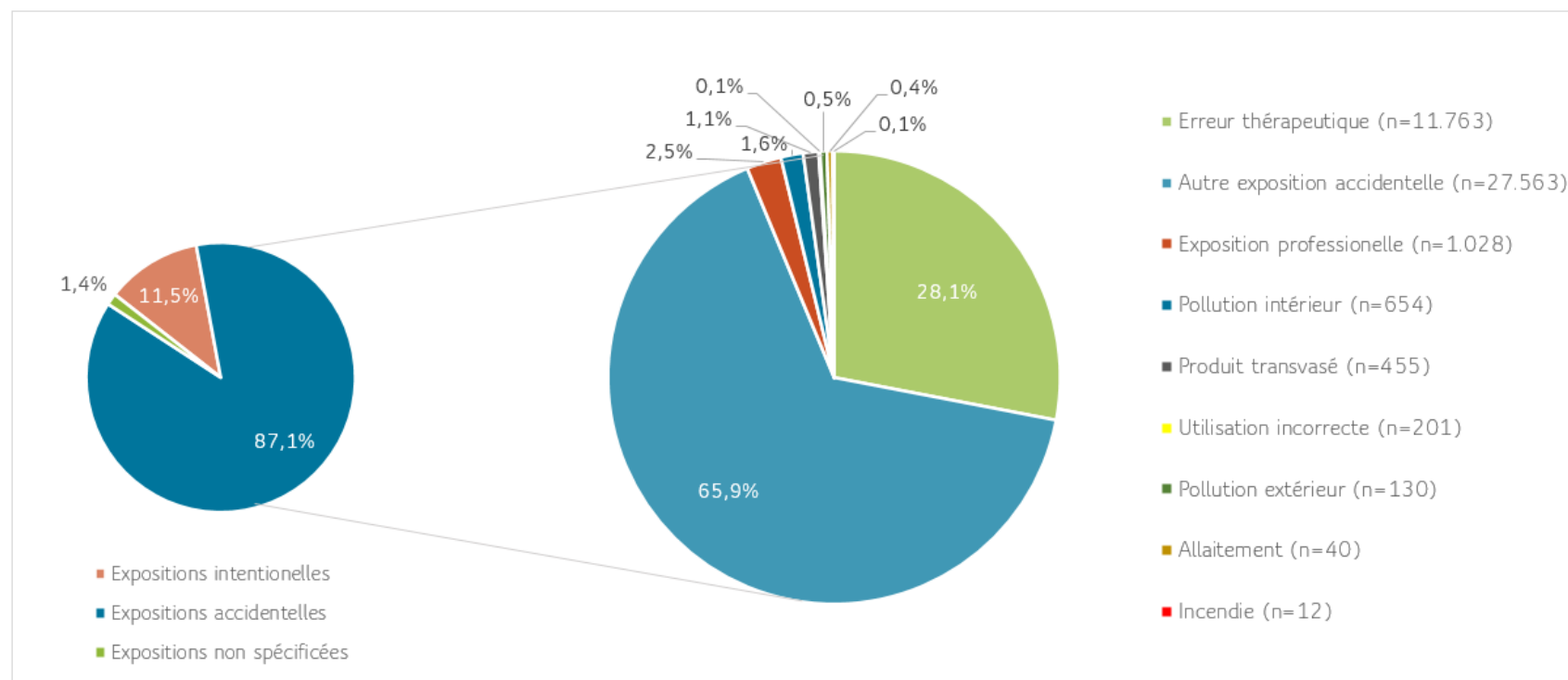


Figure 17: Expositions accidentelles chez l'homme

Les erreurs thérapeutiques sont à l'origine de l'exposition dans 28,1% des cas (Figure 18). Environ la moitié des erreurs thérapeutiques sont des surdosages (45,4%; 5.338). Chez les adultes, les appels sont souvent associés à la prise d'une dose plus élevée d'un médicament. Chez les enfants, les erreurs sont souvent dues à des erreurs de calcul et à des malentendus dans la communication.

Les adultes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes atteintes de démence sont exposées au risque d'ingestion accidentelle de produits. Dans ce groupe aussi, les produits laissés sur un chariot ou une table de chevet provoquent parfois des intoxications involontaires. Les problèmes de vision et de mémoire entraînent des erreurs dans l'utilisation des médicaments (produit, surdosage, etc.). Un certain nombre d'erreurs thérapeutiques se produisent dans les institutions lorsque des médicaments sont administrés à la mauvaise personne.

Les erreurs de produit (19,1%; 2.245) concernent des médicaments très similaires en termes d'apparence et d'emballage et des noms de médicaments dont l'orthographe et/ou la phonétique sont similaires. Par exemple, de nombreux produits sont conditionnés dans des flacons compte-gouttes (huiles essentielles, e-liquide, produit anti-verrues, etc.) et confondus avec des vitamines, des gouttes pour les yeux ou le nez.

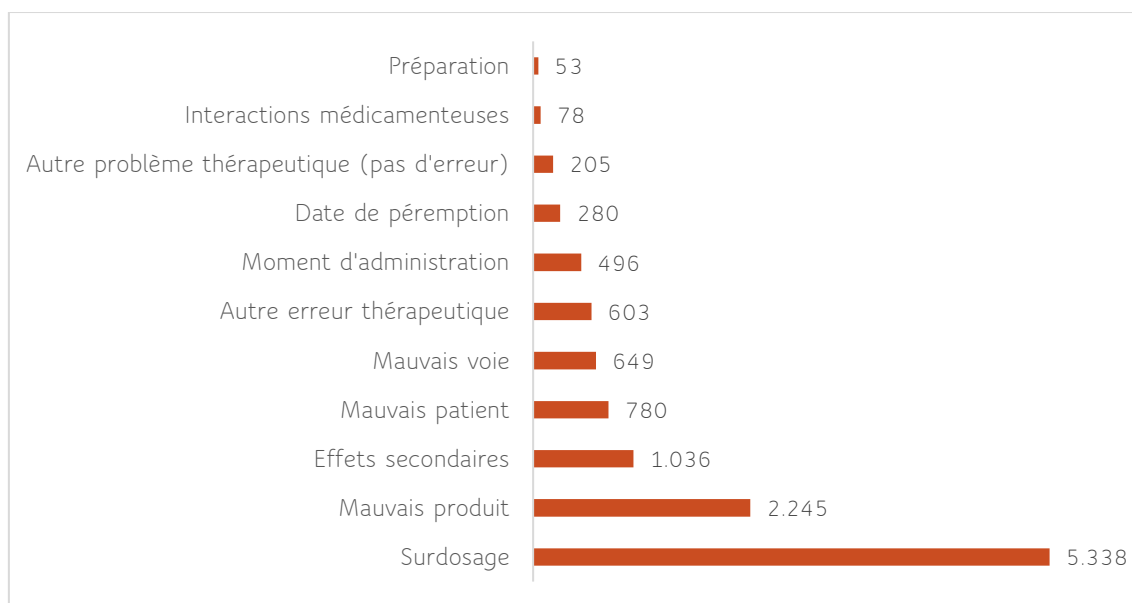


Figure 18: Les erreurs thérapeutiques

Le Tableau 8 détaille les circonstances des expositions en 2022.

Tableau 7: Causes de l'exposition humaine

Type d'exposition	N	%
Expositions intentionnelles	5.535	11,5
Conduite suicidaire	4.228	8,8
Non spécifiée	615	1,3
Abus	488	1,0
Comportement malveillant	204	0,4
Expositions accidentelles	41.846	87,1
<i>Erreur thérapeutique</i>	<i>11.763</i>	<i>24,5</i>
Surdosage	5.338	11,1
Mauvais produit	2.245	4,7
Effets secondaires	1.036	2,2
Mauvaise patient	780	1,6
Mauvaise voie	649	1,4
Autre erreur thérapeutique	603	1,3
Moment d'administration	496	1,0
Date de péremption	280	0,6
Autre problème thérapeutique (pas d'erreur)	205	0,4
Interactions médicamenteuses	78	0,2
Préparation	53	0,1
<i>Mauvaise utilisation</i>	<i>201</i>	<i>0,4</i>
<i>Autre exposition accidentelle</i>	<i>29.882</i>	<i>62,2</i>
Autre non-thérapeutique	27.563	57,4
Exposition professionnelle	1.028	2,1
Pollution intérieur	654	1,4
Produit transvasé	455	0,9
Pollution extérieur	130	0,3
Allaitement	40	0,1
Incendie	12	0,0
Expositions non spécifiées	658	1,4
Nombre total d'expositions	48.039	100,0

d. Expositions par catégorie de produits

Méthodique

En 2018, un nouveau système de catégorisation des agents a été adopté. Ce système hiérarchisé est basé sur celui utilisé par les Centres Antipoisons allemands Toxicological Documentation and Information Network (TDI). Quelques sous-catégories propres au Centre belge ont été ajoutées pour pouvoir suivre des produits spécifiques (capsules de lessive par exemple).

Un système de catégorisation pour les mélanges dangereux inspiré du TDI, l'European Product Categorisation system (EuPCS) a été publié par l'European chemical agency (ECHA) en mars 2018. Les catégories sont des catégories d'usage auquel le produit est destiné. Elles ne comprennent aucune référence à la composition, présentation ou classification du mélange. Un tableau a été créé pour faire la transposition des codes utilisés par l'ECHA vers le système du Centre belge. Celui-ci garantit que presque toutes les transpositions se font automatiquement. Une intervention manuelle est seulement nécessaire pour les mélanges qui appartiennent à une sous-catégorie propre au Centre belge.

Les produits les plus fréquemment impliqués dans les accidents liés aux appels se répartissent dans les catégories suivantes:

- Médicaments et autres dispositifs médicaux
- Produits chimiques
- Cosmétiques, denrées alimentaires, tabac et autres produits à usage courant
- Pesticides (biocides et phytosanitaires)
- Organismes vivants (plantes, champignons, micro-organismes)

Le système de catégorisation des agents est disponible dans les différentes langues européennes¹¹.

Les expositions chez l'homme et chez l'animal seront traitées séparément. Nous nous concentrons d'abord sur les expositions chez l'homme. Ensuite, nous nous concentrerons sur les expositions chez les animaux.

Un agent peut être affecté à plusieurs catégories (une catégorie d'utilisation et une substance, par exemple). Pour les biocides, cela signifie qu'un produit peut parfois être affecté à 4 ou 5 catégories. Par conséquent, le nombre de produits catégorisés est plus élevé que le nombre de produits impliqués pour le nombre de victimes.

Les tableaux montrent le nombre d'expositions chez l'enfant et chez l'adulte par catégorie. Comme plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition et que certains produits sont affectés à plus d'une catégorie, la somme totale des expositions est supérieure au nombre de victimes.

¹¹ <https://poisoncentres.echa.europa.eu/nl/eu-product-categorisation-system>

Agents 2021

Médicaments et autres dispositifs médicaux

20.925
expositions

Produits chimiques

10.685
expositions

Produits cosmétiques, denrées alimentaires,
tabac et autres produits à usage courant

8.230
expositions

Biocides et phytosanitaires

3.610
expositions

Organismes vivants

2.930
expositions

Aperçu des expositions par catégorie de produits

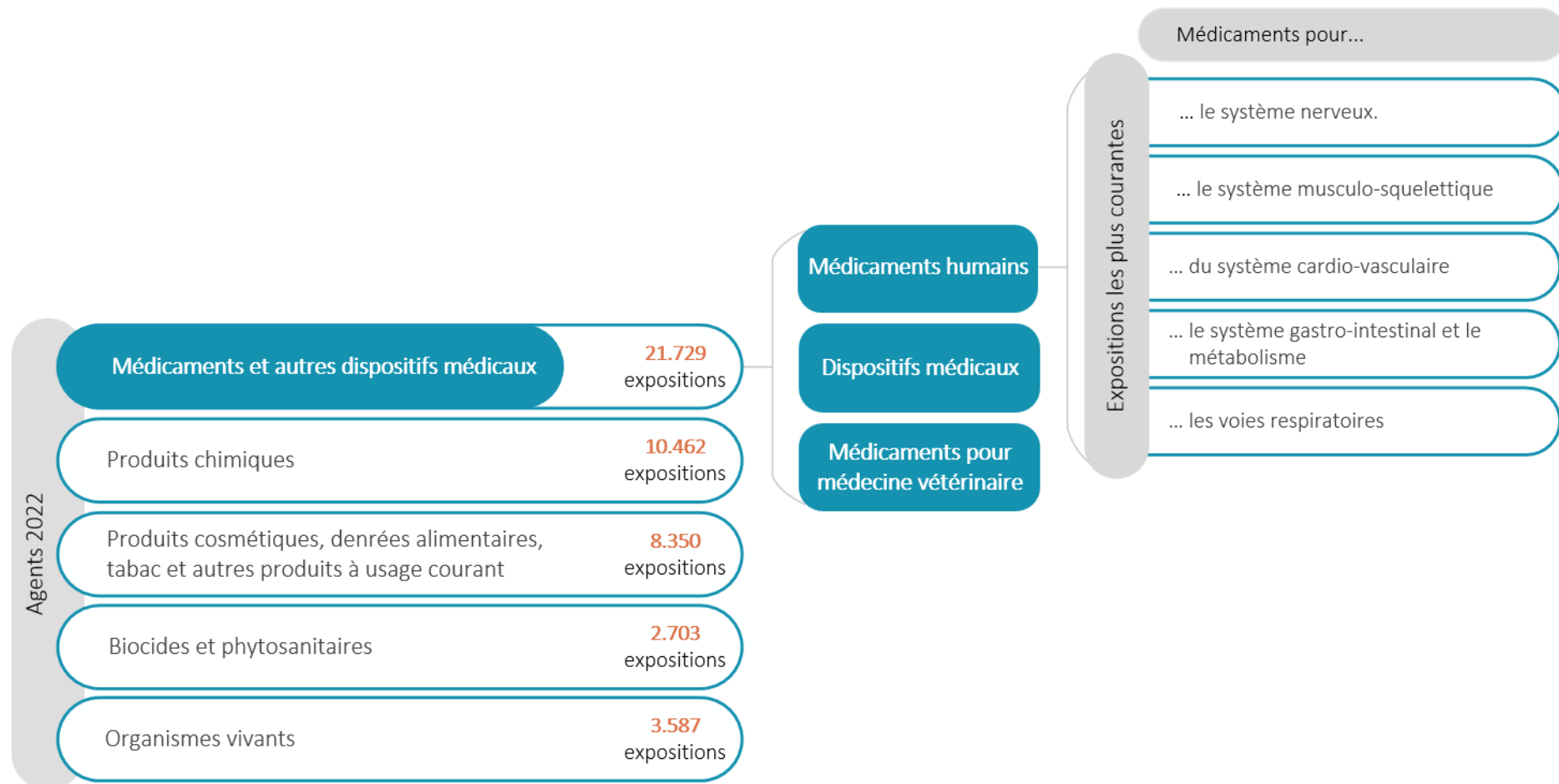
Le Tableau 9 donne un aperçu des expositions chez l'homme par catégorie de produits.

Tableau 8: Aperçu des expositions par catégorie de produit

Agentia	Adultes	Enfants	Age non précisé	Total
	N	N	N	N
Médicaments et Dispositifs médicaux				
Médicaments à usage humain	12.797	7.458	432	20.687
Dispositifs médicaux	327	246	28	601
Médicaments vétérinaires	345	83	4	432
Médicaments et dispositifs médicaux - non catégorisés/inconnu	7	2	-	9
Produits chimiques				
Produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance (sauf biocides)	2.672	1.215	86	3.973
Détergents et produits auxiliaires de lavage (sauf biocides)	501	1.194	53	1.748
Produits chimiques ménagers	925	172	21	1.118
Produits pour procédés chimiques ou techniques	714	322	38	1.074
Peintures et revêtements (et substances connexes)	366	142	20	528
Désodorisants d'ambiance	82	314	6	402
Carburants (et additifs pour carburants)	328	130	4	462
Adhésifs et produits d'étanchéité	197	170	23	390
Produits de construction	194	41	18	253
Matériaux artificiels (y compris les produits chimiques à des fins décoratives)	40	196	15	251
Encres, toners et produits d'impression connexes	31	163	12	206
Produits chimiques - non classés	40	2	-	42
Colorants	1	2	1	4
Encres de tatouage	2	1	-	3
Produits pyrotechniques	5	3	-	8
Cosmétiques, produits alimentaires, tabac et produits quotidiens				
Aliments et additifs alimentaires	1.876	1.350	93	3.319
Cosmétiques	698	1605	74	2.377
Produits à usage quotidien	650	1.619	155	2.424
Produits du tabac et cigarettes électroniques/solutions	102	112	6	220
Autres cosmétiques, produits alimentaires, tabac et produits quotidiens	3	7	-	10
Produits biocides et produits phytopharmaceutiques				

Biocides	1.302	1.020	73	2.395
Produits phytopharmaceutiques (sauf biocides)	244	46	8	298
Biocides et produits phytopharmaceutiques - non catégorisés/inconnu	8	1	1	10
Autres/Produits inconnus	517	256	21	794
Borderline Products	92	137	9	238
Abus de drogues	328	17	5	350
Produits pour la culture et l'entretien des plantes	91	77	6	174
Produits pour animaux	22	34	1	57
Armes, gaz lacrymogènes et sprays d'autodéfense	43	17	1	61
Organismes vivants				
Plantes	637	1.455	133	2.225
Animaux	722	213	49	984
Champignons	153	177	29	359
Micro-organismes	14	4	1	19
Déchets	527	93	10	630
total d'expositions	27.595	20.095	1.435	49.125
total des victimes	26.595	20.017	1.427	48.039

¹ Un produit pouvant être affecté à plusieurs catégories, la somme totale des expositions par produits catégorisés (49.125) dépasse le nombre de victimes (48.039) dont 26.594 adultes et 20.017 enfants).





Au total, **12.797 adultes et 7.458 enfants** ont été en contact avec des médicaments pour l'homme/à usage humain. Pour 302 victimes, l'âge n'est pas connu au moment de l'appel.

Expositions aux médicaments humains

Le Tableau 10 montre la répartition des médicaments par système, et ce d'après Système de Classification Anatomique, Thérapeutique et Chimique (ATC). Les enfants sont plus souvent exposés à des médicaments pour les voies respiratoires.

Au total, 12.797 adultes et 7.458 enfants ont été en contact avec des médicaments pour l'homme/à usage humain. Pour 432 victimes, l'âge n'est pas connu au moment de l'appel.

Comme plus d'un médicament peut être impliqué lors d'une exposition, la somme totale des expositions est supérieure au nombre de victimes.

Tableau 9: Les expositions aux médicaments humains

Système de classification anatomique, thérapeutique et chimique (ATC)	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Système nerveux central	6.527	47,2	2.260	29,3	155	34,8	8.942	40,7
Système respiratoire	988	7,1	1.357	17,6	55	12,4	2.400	10,9
Système squelettique et musculaire	907	6,6	974	12,6	63	14,2	1.944	8,8
Système digestif et métabolisme	952	6,9	688	8,9	25	5,6	1.665	7,6
Système cardio-vasculaire	1.153	8,3	316	4,1	7	1,6	1.476	6,7
Anti-infectieux à usage systémique	677	4,9	481	6,2	42	9,4	1.200	5,5
Préparations dermatologiques	512	3,7	518	6,7	25	5,6	1.055	4,8
Médicaments divers	617	4,5	55	0,7	5	1,1	677	3,1
Système uro-génital et hormones sexuelles	286	2,1	207	2,7	8	1,8	501	2,3
Organes sensoriels	143	1,0	319	4,1	24	5,4	486	2,2
Sang et système hématopoïétique	374	2,7	102	1,3	5	1,1	481	2,2
Hormones systémiques, sauf les hormones sexuelles	319	2,3	145	1,9	5	1,1	469	2,1
Médecine alternative	74	0,5	157	2,0	12	2,7	243	1,1
Médicaments à usage humain provenant de l'étranger	92	0,7	59	0,8	4	0,9	155	0,7
Cytostatiques, agents immunomodulateurs	121	0,9	19	0,2	3	0,7	143	0,7
Antiparasitaires, insecticides et répulsifs	88	0,6	47	0,6	7	1,6	142	0,6
Sans détail	10	0,1	8	0,1	-	-	18	0,1
Total d'expositions	13.840	100,0	7.712	100,0	445	100,0	21.997	100,0
Total des victimes	12.797		7.458		432		20.687	

¹Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes.

²Homéopathie, phytothérapie, aromathérapie et autres médecines alternatives.

³Catégories supplémentaires créées au niveau du Centre Antipoisons

Expositions aux médicaments pour le système nerveux.

Pour les appels en 2022, un total de **6.527 adultes et 2.260 enfants** ont eu une **exposition à un médicament du système nerveux humain**. Pour 155 victimes, l'âge n'est pas connu au moment de l'appel.

Les analgésiques se répartissent en trois groupes de produits: les analgésiques et antipyrétiques (78,1%), les opiacés (22,1%) et les antimigraineux (1,2%).

Le paracétamol est l'antipyrétique et l'analgésique le plus employé (98,6%).

Le tramadol représente la moitié des opiacés (58,5%), suivi des associations d'opiacés avec d'autres analgésiques (23,2%)

(tramadol et paracétamol, codéine et paracétamol, ou autres associations). Les dérivés naturels des opiacés (oxycodone, dihydrocodéine, morphine et hydromorphone) représentent 17,4% du groupe des opiacés.

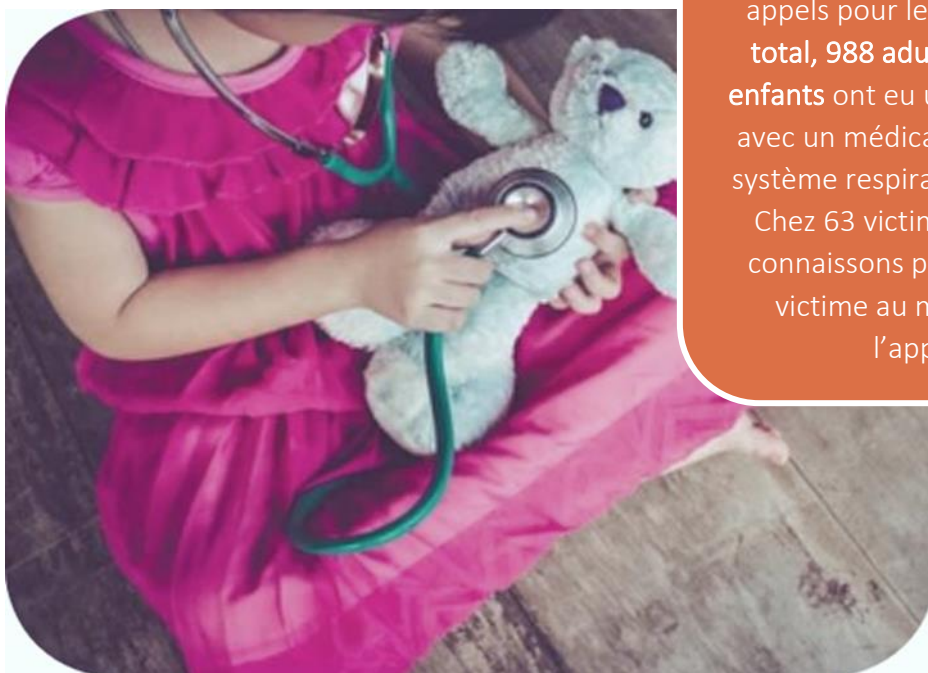
Les psycholeptiques sont principalement des anxiolytiques (45,9%), dont 97,9% de dérivés de la benzodiazépine, des antipsychotiques (38,7%) et des hypnotiques et sédatifs (23,5%). Dans le groupe des psychoanaleptiques, les antidépresseurs sont les plus représentés (83,3%). Les inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine (ISRS) représentent 46,7% de tous les appels d'antidépresseurs. Les autres antidépresseurs pour lesquels le Centre Antipoisons est contacté, sont par ordre décroissant : le trazodone, la venlafaxine, la mirtazapine, la duloxetine et le bupropion. Les psychostimulants utilisés dans le traitement du trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH) représentent 14,6%. La majorité d'entre eux sont des méthylphénidates (Tableau 11).

Tableau 10: Exposition aux médicaments pour le système nerveux

Système nerveux central	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Analgesiques ('antidouleurs')	2.010	27,6	1.307	56,7	113	70,2	3.430	35,2
Psycholeptiques	2.768	38,0	500	21,7	17	10,6	3.285	33,7
Psychoanaleptiques	1.671	22,9	292	12,7	15	9,3	1.978	20,3
Antiepileptiques	583	8,0	154	6,7	12	7,5	749	7,7
Autres médicaments du système nerveux central	152	2,1	23	1,0	1	-	176	1,8
Antiparkinsoniens	87	1,2	20	0,9	1	-	108	1,1
Anesthésiques	15	0,2	9	0,4	2	1,2	26	0,3
Sans détail	1	0,0	-	-	-	-	1	0,0
Total d'expositions¹	7.287	100,0	2.305	100,0	161	100,0	9.753	100,0
Total des victimes	6.527		2.260		155		8.942	

¹Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes.

Expositions à des médicaments pour les voies respiratoires



Les médicaments pour le système respiratoire arrivent en deuxième position des appels pour les enfants. **Au total, 988 adultes et 1.357 enfants** ont eu une exposition avec un médicament pour le système respiratoire humain. Chez 63 victimes, nous ne connaissons pas l'âge de la victime au moment de l'appel.

Pour 55 victimes, l'âge n'était pas connu au moment de l'appel.

Le premier groupe, les antihistaminiques à usage systémique, est précédé par les médicaments de nouvelle génération (desloratadine (14,5%), bilastine (12,8%), rupatadine (6,4%)), suivis par les dérivés de la pipérazine (cétirizine (20,0%) et lévocétirizine (10,0%)).

Le deuxième groupe comprend les traitements pour l'asthme et la BPCO. Il s'agit des bêta-2 agonistes sélectifs avec le salbutamol comme agent principal (26,3%), suivis des anticholinergiques avec le bromure d'ipratropium comme agent principal (20,1%).

Parmi les préparations nasales, on retrouve principalement des agents destinés à être utilisés directement dans le nez, les sympathomimétiques comme l'oxymétazoline (22,2%), les antibiotiques avec la framycétine (6,0%) et les associations avec la prednisolone (8,6%) et les corticostéroïdes comme la mométasone (9,5%) étant les plus représentés.

Dans le groupe des remèdes contre la toux et le rhume, on trouve deux grandes catégories: les expectorants (dont majoritairement les mucolytiques comme l'acétylcystéine (14,0%), la carbocistéine (6,6%) et la bromhexine (13,4%)) et les antitussifs (p.e. le dextrométhorphan (24,4%), la codéine (9,7%)) (Tableau 12).

Tableau 11 : Expositions aux médicaments respiratoires

Système respiratoire	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Les antihistaminiques à usage systémique	255	25,7	401	29,3	14	25,5	670	27,7
Préparations pour les affections respiratoires obstructives	199	20,0	330	24,1	14	25,5	543	22,4
Médicaments contre la toux et le rhume	197	19,8	308	22,5	11	20,0	516	21,3
Préparations nasales	163	16,4	277	20,2	11	20,0	451	18,6
Préparations pour le traitement des affections oropharyngées	179	18,0	53	3,9	5	9,1	237	9,8
Autres préparations pour le système respiratoire	1	0,1	1	0,1	-	-	2	0,1
Total d'expositions¹	994	100,0	1.370	100,0	55	100,0	2.419	100,0
Total des victimes	988		1.357		55		2.400	

¹ Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes

Expositions à des médicaments pour le système musculo-squelettique

Au total, **907 adultes et 974 enfants** ont eu une **exposition à un médicament pour le système musculo-squelettique** (système squelettique, tissus conjonctifs, articulations et muscles). Pour 63 victimes, l'âge n'est pas connu (Tableau 13).



La grande majorité des agents intervenant dans le système musculaire font partie du groupe des agents anti-inflammatoires. Le plus grand représentant au sein du groupe total est l'ibuprofène (81,8%), suivi de loin par le diclofénac (8,3%).

Tableau 12: Expositions à des médicaments pour le système musculo-squelettique

Système musculo-squelettique	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Médicaments anti-inflammatoires et anti-rhumatismaux	746	82,1	864	88,6	62	98,4	1.672	85,9
Remèdes locaux pour les douleurs musculaires et articulaires	61	6,7	84	8,6	1	1,6	146	7,5
Relaxants musculaires	47	5,2	14	1,4	0	0,0	61	3,1
Remèdes contre la goutte	34	3,7	10	1,0	0	0,0	44	2,3
Agents utilisés pour le traitement des maladies osseuses	21	2,3	1	0,1	0	0,0	22	1,1
Non précisé	0	0,0	2	0,2	0	0,0	2	0,1
Total d'expositions¹	909	100,0	975	100,0	63	100,0	1.947	100,0
Total des victimes	907		974		63		1.944	

¹ Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes.

Expositions à des médicaments pour le système gastro-intestinal et le métabolisme

Au total, **952 adultes et 688 enfants** ont été exposés à un médicament pour le système digestif et le métabolisme humain. Chez 25 victimes, l'âge n'est pas connu.

Le groupe principal sont les inhibiteurs de la sécrétion d'acide gastrique. Il s'agit principalement de médicaments contre les ulcères d'estomac et du duodénum et contre les problèmes de reflux gastrique (90,2%), les médicaments les plus utilisés étant les inhibiteurs de la pompe à protons (pantoprazole (44,0%), oméprazole (26,4%), ésoméprazole (6,0%) et lansoprazole (0,8%)).

Le groupe de médicaments pour les troubles fonctionnels se compose de trois groupes principaux: les propulsifs (52,4%) avec principalement la dompéridone (29,5%) et le métoclopramide (18,2%); les dérivés de la belladone (29,8%) avec la butylscopolamine (28,6%); les troubles fonctionnels (23,5%) (dont le bromure d'otilinium (12,2%)).

Le troisième groupe est celui des antidiabétiques. Ce groupe est constitué de 2 grands groupes, notamment les hypoglycémisants oraux (75,0%) (e.a. la famille des biguanides avec la metformine (53,2%)) et l'insuline (22,1%) (Tableau 14).

Tableau 13: Expositions à des médicaments pour le système gastro-intestinal et le métabolisme

Système digestif et métabolisme	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Préparations pour les troubles de la sécrétion d'acide gastrique	195	20,1	168	24,1	6	24,0	369	21,8
Préparations pour les troubles fonctionnels gastro-intestinaux	168	17,3	176	25,3	6	24,0	350	20,7
Médicaments antidiabétiques	239	24,6	34	4,9	0	0,0	273	16,1
Vitamines	68	7,0	145	20,8	5	20,0	218	12,9
Préparations à usage bucco-dentaire	123	12,7	45	6,5	2	8,0	170	10,1
Médicaments contre la constipation	87	9,0	42	6,0	3	12,0	132	7,8
Antidiarrhéiques/anti-inflammatoires/anti-infectieux intestinaux	45	4,6	65	9,3	2	8,0	112	6,6
Suppléments minéraux	27	2,8	7	1,0	1	4,0	35	2,1
Antiémétiques et antinauséeux	1	0,1	9	1,3	0	0,0	10	0,6
Eupeptiques, enzymes inclus	5	0,5	2	0,3	0	0,0	7	0,4
Tractus gastro-intestinal et métabolisme: autres préparations	4	0,4	1	0,1	0	0,0	5	0,3
Substances anabolisantes à usage systémique	3	0,3	1	0,1	0	0,0	4	0,2
Préparations contre l'obésité (sauf les diététiques)	3	0,3	0	0,0	0	0,0	3	0,2
Toniques	1	0,1	1	0,1	0	0,0	2	0,1
Cholagogues et hépatoprotecteurs	1	0,1	0	0,0	0	0,0	1	0,1
Total d'expositions¹	970	100,0	696	100,0	25	100,0	1.691	100,0
Total des victimes	952		688		25		1.665	

¹ Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes.

Expositions aux médicaments du système cardio-vasculaire

Les adultes sont plus souvent exposés aux médicaments cardio-vasculaires que les enfants. Pour l'année 2022, nous comptons 1.153 expositions chez l'adulte et seulement 316 expositions chez l'enfant. Pour 7 victimes, l'âge n'est pas connu.

Environ un tiers des expositions peuvent être attribuées au groupe des bêta-bloquants. Ce sont principalement les bloqueurs cardiosélectifs dont le bisoprolol (49,4%) et le nébivolol (10,8%) qui sont en cause, suivis des non cardiosélectifs comme le propranolol (13,9%) et le sotalol (3,9%).

Pour le groupe de médicaments qui agissent sur le système rénine-angiotensine, nous constatons une subdivision en quatre groupes principaux: les IECA (28,4%) (avec perindopril (18,9%), lisinopril (3,8%) en ramipril (4,7%) comme trois premiers); les associations avec un IECA (28,7%) (avec un antagoniste du Calcium (11,7%), avec un diurétique (6,6%) et autres associations (10,6%)) les antagonistes de l'angiotensine II (26,4%) (avec olmesartan (9,6%), losartan (8,5%) en candesartan (2,6%) comme trois premiers); les associations avec une antagoniste de l'angiotensine II (19,1%) (avec les diurétiques (8,5%), avec un antagoniste du Calcium (5,5%) et d'autres associations (5,3%)).

Le troisième groupe, les hypolipémiants, agit sur le taux de cholestérol et de graisses dans le sang. Dans la majorité des cas (64,3%), il s'agit de statines (avec atorvastatin (20,9%), rosuvastatin (20,3%), simvastatin (19,2%), pravastatin (3,8%) en fluvastatin (0,1%)) (Tableau 15).

Tableau 15: Expositions aux médicaments du système cardio-vasculaire

Système cardio-vasculaire	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Bêta-bloquants	393	31,0	95	28,4	2	25,0	490	30,4
Agents agissant sur le système rénine-angiotensine	385	30,4	93	27,8	0	0,0	478	29,7
Agents hypolipémiants	130	10,3	49	14,6	3	37,5	179	11,1
Cardiaque	116	9,1	28	8,4	1	12,5	144	8,9
Antagonistes du calcium	110	8,7	25	7,5	1	12,5	135	8,4
Vasoprotecteurs	49	3,9	33	9,9	0	0,0	82	5,1
Diurétiques	61	4,8	9	2,7	0	0,0	70	4,3
Antihypertenseurs	17	1,3	2	0,6	1	12,5	19	1,2
Vasodilatateurs périphériques	6	0,5	0	0,0	0	0,0	6	0,4
Non précisé	1	0,1	1	0,3	0	0,0	1	0,1
Total d'expositions¹	1.268	100,0	335	100,0	8	100,0	1.604	100,0
Total des victimes	1.153		316		7		1.476	

¹ Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes.

Le top 10 des médicaments humains avec le plus d'expositions en 2022

Le Tableau 16 montre la liste des 10 médicaments pour l'homme, pour lesquels on reçoit le plus d'appels, en comptant le nombre d'expositions à un code ATC donné.



Le nombre d'expositions au paracétamol a augmenté de 2.208 expositions en 2021 à 2.544 expositions en 2022. L'exposition à l'ibuprofène a également augmenté de 1.157 expositions en 2021 à 1.367 expositions en 2022 (Tableau 16).

Tableau 16: Le top 10 des médicaments humains avec le plus d'expositions en 2022

Médicaments humains geneesmiddelen	Nombre d'expositions en 2022	
	N	%
Paracétamol	2.544	12,3
Ibuprofen	1.367	6,6
Alprazolam	540	2,6
Tramadol	444	2,1
Trazodone	396	1,9
Lorazépam	393	1,9
Quétiapine	332	1,6
Escitalopram	319	1,5
Amoxicine	317	1,5
Lévothyroxine	313	1,5
Total top 10	6.965	33,7
Total d'expositions en 2022	20.687	67,3

Le Tableau 17 présente la liste des 10 médicaments à usage humain pour lesquels on reçoit plus d'appels lors de contacts chez les enfants, en comptant le nombre d'expositions à un code ATC donné.

Tableau 17: Le top 10 des médicaments humains avec le plus d'expositions en 2022: Enfants

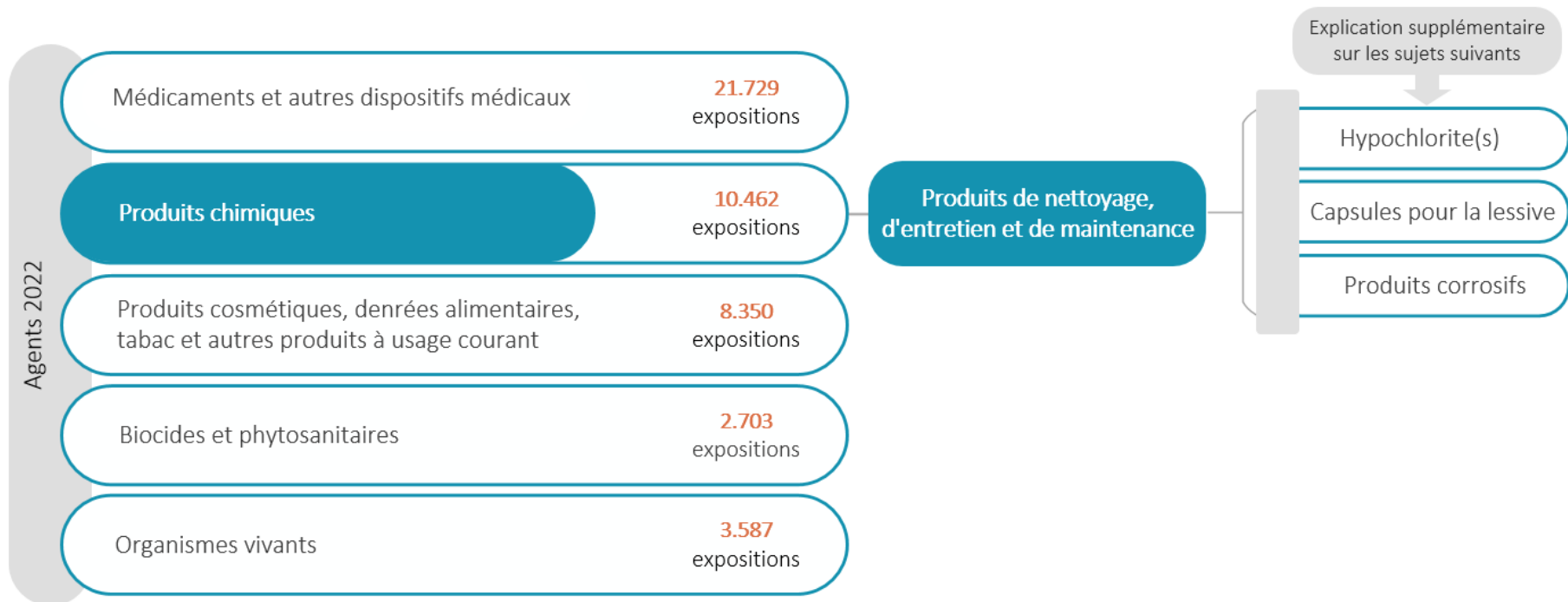
Médicaments humains	Nombre d'expositions en 2022	
	N	%
Paracétamol	1.150	15,4
Ibuprofen	765	10,3
Amoxicilline	164	2,2
Agents antimicrobiens, combinaisons pour l'œil ou l'oreille ¹	140	1,9
Salbutamol	134	1,8
Homéopathie	111	1,5
Colecalciferol (Vit. D3)	105	1,4
Lévothyroxine	101	1,4
Dimetindene	100	1,3
Méthylphenidate	89	1,2
Total du top 10	2.859	38,3
Total d'expositions en 2022	7.458	100,0

¹Ces expositions concernent uniquement les contacts avec Neobacitracin®.

Le Tableau 18 présente la liste des 10 médicaments à usage humain pour lesquels on reçoit plus d'appels lors de contacts chez l'adulte, en comptant le nombre d'expositions à un code ATC donné.

Tableau 18: Le top 10 des médicaments humains avec le plus d'expositions en 2022: Adultes

Médicaments humains	Nombre d'expositions en 2022	
	N	%
Paracétamol	1.294	10,1
Ibuprofen	542	4,2
Alprazolam	488	3,8
Tramadol	375	2,9
Trazodone	361	2,8
Lorazépam	329	2,6
Quétiapine	309	2,4
Escitalopram	281	2,2
Diazépam	264	2,1
Zolpidem	253	2,0
Total du top 10	4.496	35,1
Total d'expositions en 2022	12.797	100,0



Expositions aux produits chimiques

Nous observons une exposition aux produits chimiques chez 5.840 adultes et 4.058 enfants. Pour 295 victimes, l'âge n'est pas connu. Les produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance représentent 38,0% des expositions humaines (Tableau 19).

Tableau 19: Expositions aux produits chimiques

Produits chimiques	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance (à l'exclusion des biocides)	2.672	43,8	1.215	29,9	86	29,0	3.973	38,0
Détergents et agents auxiliaires pour le lavage du linge ou de la vaisselle (sauf biocides)	501	8,2	1194	29,4	53	17,8	1.748	16,7
Produits chimiques ménagers	925	15,2	172	4,2	21	7,1	1.118	10,7
Produits pour procédés chimiques ou techniques	714	11,7	322	7,9	38	12,8	1.074	10,3
Peintures et revêtements (et substances connexes)	366	6,0	142	3,5	20	6,7	528	5,0
Carburants (et additifs pour carburants)	328	5,4	130	3,2	4	1,3	462	4,4
Désodorisants d'ambiance	82	1,3	314	7,7	6	2,0	402	3,8
Adhésifs et produits d'étanchéité	197	3,2	170	4,2	23	7,7	390	3,7
Produits de construction	194	3,2	41	1,0	18	6,1	253	2,4
Matériaux artificiels (y compris les produits chimiques à des fins décoratives)	40	0,7	196	4,8	15	5,1	251	2,4
Encres, toners et produits d'impression connexes	31	0,5	163	4,0	12	4,0	206	2,0
Produits chimiques - non classés	40	0,7	2	0,0	0	0,0	42	0,4
Produits pyrotechniques	5	0,1	3	0,1	0	0,0	8	0,1
Colorants	1	0,0	2	0,0	1	0,3	4	0,0
Encres de tatouage	2	0,0	1	0,0	0	0,0	3	0,0
Total d'expositions¹	6.098	100,0	4.067	100,0	297	100,0	10.462	100,0
Total des victimes	5.840		4.058		295		10.193	

¹ Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes.

Le top 10 des produits chimiques avec le plus d'expositions en 2022



Le Tableau 20 montre **les 10 produits chimiques** pour lesquels on reçoit plus d'appels, en comptant le nombre d'expositions à une catégorie.

Le nombre d'expositions aux produits chimiques a diminué de 6,6% en 2022 par rapport à 2021. En particulier, les expositions au Javel ont diminué de 17,8% en 2022 (Tableau 20).

Tableau 20: Le top 10 des produits chimiques avec le plus d'expositions en 2022

Produits chimiques	Nombre d'expositions en 2022	
	N	%
Javel	743	7,3
Vinaigre (ménager)	368	3,6
Détergents pour lave-vaisselle à la main	353	3,5
Nettoyant tout usage	351	3,4
Détartrant pour appareils de cuisine	289	2,8
Capsule pour machine à laver (liquide)	269	2,6
Ammoniac (domestique)	253	2,5
Bloc sanitaire	223	2,2
Désodorisant (à déclenchement continu)	220	2,2
Capsule pour lave-vaisselle (liquide/solide)	218	2,1
Total du top 10	3.287	32,2
Total d'expositions en 2022	10.193	100,0

Le Tableau 21 montre les 10 principaux produits chimiques lors d'expositions chez les enfants, en comptant le nombre d'expositions à une catégorie.

Tableau 21: Le top 10 des produits chimiques avec le plus d'expositions en 2022: Enfants

Produits chimiques	Nombre d'expositions en 2022	
	N	%
Capsule pour machine à laver (liquide)	236	5,8
Bloc et pâtes pour cuvette	207	5,1
Capsules pour lave-vaisselle (Liquide + solide)	191	4,7
Désodorisant (à déclenchement continu)	171	4,2
Détergents pour lave-vaisselle à la main	164	4,0
Gel de silice	163	4,0
Nettoyant tout usage	151	3,7
Capsule pour lave-vaisselle	124	3,1
Javel	140	3,4
Encres à écrire et à dessiner	101	2,5
total du top 10	1.648	40,6
Total d'expositions en 2022	4.058	100,0

Le Tableau 22 montre les 10 principaux produits chimiques lors d'expositions chez l'adulte, en comptant le nombre d'expositions à une catégorie.

Tableau 22: Le top 10 des produits chimiques avec le plus d'expositions en 2022: Adultes

Produits chimiques	Nombre d'expositions en 2022	
	N	%
Javel	591	10,1
Vinaigre	280	4,8
Détartrant pour appareils de cuisine	272	4,7
Ammoniac (domestique)	241	4,1
Nettoyant tout usage	188	3,2
Détergents pour lave-vaisselle à la main	178	3,0
Déboucheur de base	149	2,6
Acide chlorhydrique (ménager)	137	2,3
Produits chimiques - non classés	135	2,3
Décapants pour peintures et revêtements	108	1,8
Total du top 10	2.279	39,0
Total d'expositions en 2022	5.840	100,0

Pour l'année 2022 , nous observons **2.672 expositions chez l'adulte et 1.215 expositions chez l'enfant** à un produit de nettoyage. Chez 86 victimes, l'âge n'est pas connu (Tableau 23).



Expositions aux produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance

Dans le premier groupe, les agents de blanchiment pour le nettoyage ou le lavage/la lessive, nous trouvons des expositions à la javel (solutions d'hypochlorite). Les autres produits ménagers peuvent également contenir de l'hypochlorite comme les nettoyeurs pour toilette, les nettoyeurs multi-usages et les déboucheurs (Tableau 23).

Tableau 23: Expositions aux produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance

Agents de nettoyage	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Agents de blanchiment pour le nettoyage ou le lavage	740	26,8	173	14,2	16	18,4	929	22,8
Détartrants	477	17,2	89	7,3	8	9,2	574	14,1
Nettoyants non abrasifs à usage général (ou multi-usages)	317	11,5	216	17,7	16	18,4	549	13,5
Produits de nettoyage et d'entretien des salles de bains et des toilettes	147	5,3	335	27,4	12	13,8	494	12,1
Produits pour le nettoyage des canalisations ¹	352	12,7	47	3,8	9	10,3	408	10,0
Produits de nettoyage de la cuisine et produits connexes (sauf biocides)	149	5,4	38	3,1	2	2,3	189	4,6
Autres produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance (à l'exclusion des biocides)	110	4,0	39	3,2	5	5,7	154	3,8
Produits de nettoyage et d'entretien pour véhicules (tous types)	96	3,5	21	1,7	4	4,6	121	3,0
Produits de nettoyage industriel	106	3,8	11	0,9	3	3,4	120	2,9
Produits de nettoyage pour vitres, fenêtres et miroirs (sauf pour les voitures)	43	1,6	58	4,8	2	2,3	103	2,5
Produits de nettoyage et d'entretien pour les textiles et le cuir (y compris les chaussures)	30	1,1	55	4,5	4	4,6	89	2,2
Non précisé	42	1,5	19	1,6	0	0,0	61	1,5
Produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance des sols (sauf pierre et carreaux)	34	1,2	16	1,3	1	1,1	51	1,3
Nettoyeurs pour des articles personnels spécifiques	22	0,8	24	2,0	0	0,0	46	1,1
Savon (non cosmétique)	25	0,9	21	1,7	0	0,0	46	1,1
Nettoyants abrasifs	15	0,5	27	2,2	2	2,3	44	1,1
Produits de nettoyage et d'entretien de la pierre, des carreaux et des coulis	27	1,0	10	0,8	0	0,0	37	0,9
Produits pour tapis et tissus d'ameublement	19	0,7	10	0,8	1	1,1	30	0,7
Produits de nettoyage pour le nettoyage des cheminées et l'élimination de la résine de fumée	8	0,3	7	0,6	0	0,0	15	0,4
Produits de nettoyage et d'entretien pour les meubles d'intérieur (sauf le cuir et les tissus d'ameublement)	5	0,2	1	0,1	2	2,3	8	0,2
Nettoyants extérieurs (sauf pierre, béton et surfaces similaires)	2	0,1	4	0,3	0	0,0	6	0,1
Total d'expositions	2.766	100,0	1.221	100,0	87	100,0	4.074	100,0
Total des victimes	2.672		1.215		86		3.973	

Les hypochlorites

Bien qu'il n'y ait plus eu de crise du Covid-19 en 2022, le nombre d'appels concernant les hypochlorites n'a pas diminué de manière notable.

Cependant, comme l'année précédente, on constate que le nombre d'appels en 2022 ne diminue pas beaucoup. Le plus grand nombre d'appels en 2022 est clairement enregistré pendant les mois d'été. Cela diffère de l'année précédente et de l'année Covid 2020 où il n'y avait pas de pic clair. Il se peut que l'utilisation des hypochlorites soit devenue plus

populaire que les années précédentes sans Covid et que la sensibilisation à leur utilisation ait donc augmenté. Le nombre d'accidents dus à une utilisation excessive ou inutile des hypochlorites serait donc inférieur à celui de 2020, mais suivrait plutôt un mode d'utilisation normal.

En ce qui concerne spécifiquement ce groupe de produits, le mélange de solutions d'hypochlorite avec un acide est un accident courant. Cela se produit, par exemple, lorsqu'on nettoie la cuvette des toilettes en même temps avec de l'hypochlorite et un détartrant acide, ce qui dégage des vapeurs de chlore. En revanche, une solution concentrée peut parfois dégager des vapeurs de chlore sans qu'il soit nécessaire de mélanger l'eau de Javel avec un autre produit. Ces accidents sont considérés comme une catégorie à part. Les accidents impliquant différents agents qui produisent également de la vapeur de chlore sont également classés sous cette rubrique. Le nombre d'expositions par type de produit hypochlorite est repris dans le Tableau 24.

Tableau 24: Expositions par type de produits hypochlorites en 2022

Produits	Adultes		Enfants		Total	
	N	%	N	%	N	%
Hypochlorites (non biocides)	433	30,2	167	37,2	600	31,9
Hypochlorite liquide <5%	239	16,7	107	23,8	406	21,6
Hypochlorite liquide nons spécifié	145	10,1	38	8,4	183	9,7
Comprimés de chlore	18	1,3	20	4,5	38	2,0
Hypochlorite liquide >5%	31	2,2	2	0,4	33	1,8
Dégagement de Chlore	518	36,1	28	6,2	546	30,0
Biocides type 2	394	27,5	180	40,1	574	30,5
Autres	252	17,6	106	23,6	358	19,0
Piscine	142	9,9	74	16,5	216	11,5
Produits avec Javel	89	6,2	74	16,5	163	8,7
Déboucheurs avec hypochlorite	22	1,5	4	0,9	26	1,4
Nettoyant toilette	42	2,9	61	13,6	103	5,5
Nettoie-tout	25	1,7	9	2,0	34	1,8
Total de victimes	1.434	100,0	449	100,0	1883	100,0

Les capsules de lessive (“Laundry washing machine unidose (liquid) (liquid/powder) (powder) capsules”)

En 2022, le Centre Antipoisons a reçu 247 appels, avec autant de victimes, exposées à des capsules de lessive. La majorité des expositions ont eu lieu chez les enfants (87,4% ; 216). Ce sont principalement les enfants âgés de 1 à 4 ans qui sont à risque (74,9% ; 185) (voir Figure 19).



En outre, le Centre Antipoisons a reçu 10 appels pour des victimes animales¹².

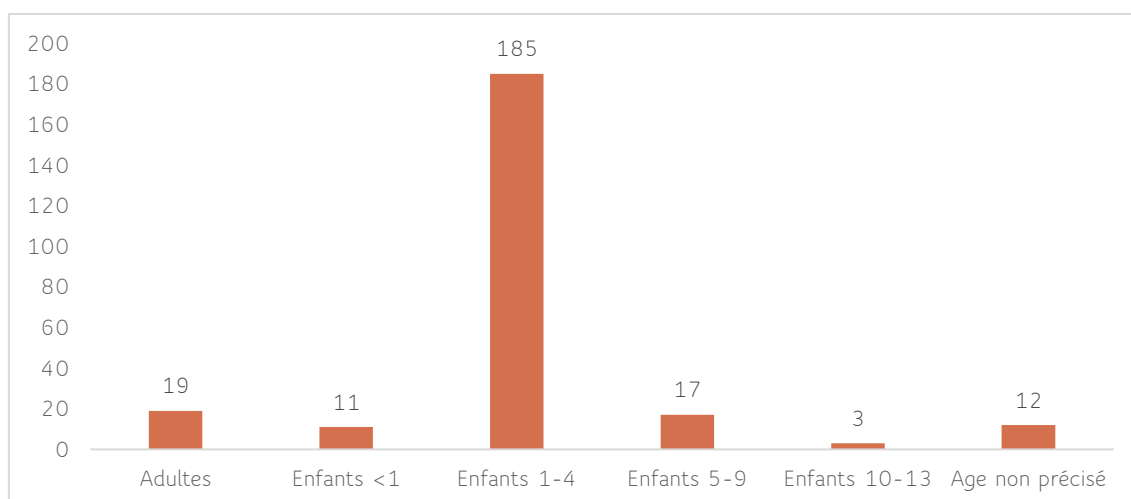


Figure 19: Âge des victimes exposées aux capsules de lessive

¹² Les cas d'animaux ne sont pas inclus dans le rapport sur les capsules de lessive.

La Figure 20 montre l'évolution du nombre de victimes sur une période de 8 ans. Une augmentation progressive du nombre d'expositions peut être observée jusqu'en 2018. Le nombre de victimes a atteint un pic en 2018 (n=386). Les années suivantes, les appels ont légèrement diminué (2019=340 ; 2020=317 ; 2021=291 ; 2022=247). Cette légère baisse des chiffres est peut-être due à la modification de la réglementation CLP (1er juin 2015) qui a imposé des exigences supplémentaires aux fabricants pour réduire les risques d'accidents. Ces réglementations ont obligé l'industrie à commercialiser les capsules de lessive dans des emballages opaques et difficiles à ouvrir. Les messages préventifs, tels que les avertissements dans les publicités télévisées, peuvent également avoir joué un rôle dans la baisse des chiffres.

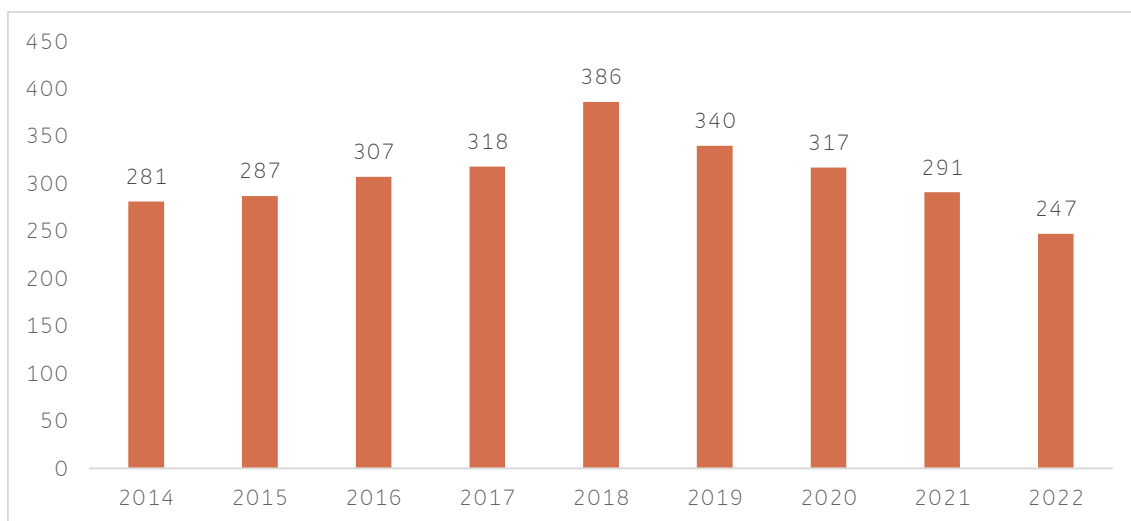


Figure 20: Nombre de victimes humaines des capsules de lessive (2014-2022)

La plupart des expositions se sont produites par la bouche (68,7% ; 193), suivies par l'exposition par les yeux (19,6% ; 55) et, dans une moindre mesure, par la peau (10,3%) (Figure 21). Sur les 247 expositions, la grande majorité, 246, était accidentelle (99,6%). Des symptômes ont été enregistrés chez 152 victimes (61,5%). Les symptômes les plus fréquents étaient les vomissements (24,3%), l'irritation des yeux (13,8%), et la douleur des yeux (7,7%).

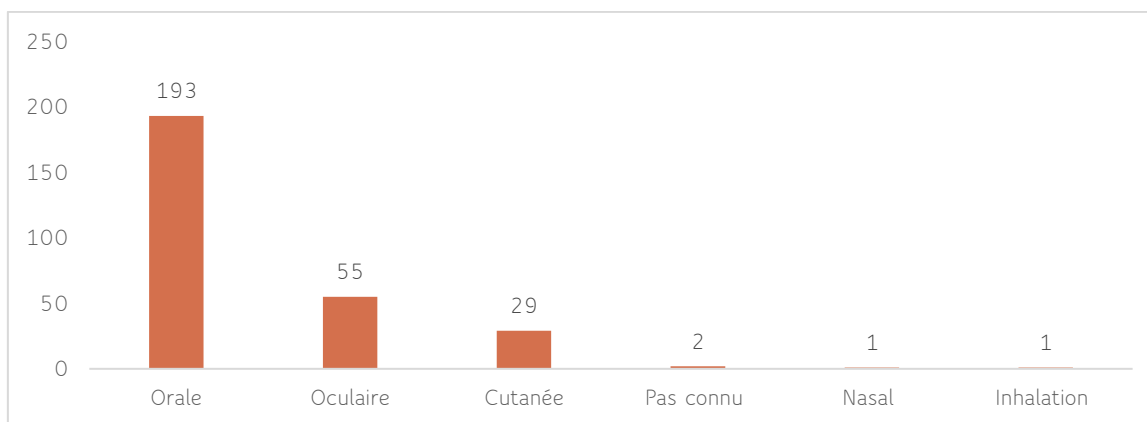


Figure 21 : Voie d'exposition des capsules de lessive

Produits corrosifs

En 2022 le Centre a reçu 869 appels après une exposition à un produit corrosif, concernant 885 victimes. Plus d'une victime sur 10 concernait un enfant (12,0%). Parmi les victimes chez les enfants (n=105), la tranche d'âge la plus exposée est celle de 1 à 4 ans (n=72). Cela ne devrait pas nous surprendre, car c'est dans cette tranche d'âge que les enfants commencent à marcher, à attraper et à mettre des objets dans la bouche.

Parmi les victimes d'une exposition à une substance caustique, on recense 766 adultes.

Tableau 25: Âge de victimes

Groupe d'âge	N	%
Adultes	766	86,6
Enfants	105	13,4
<i>Enfants, < 1a</i>	7	0,8
<i>Enfants, 1a -4a</i>	72	8,0
<i>Enfants, 5a-9a</i>	17	2,0
<i>Enfants, 10a-14a</i>	9	1,0
<i>Age non précisé</i>	14	1,6
Total de victimes	885	100,0

Sur 869 appels, 68,8% (n=598) proviennent du public. Le terme « public » comprend la famille, les victimes ou d'autres personnes ; 31,2% (n=271) proviennent de professionnels de la santé (médecins, des infirmières, des pharmaciens, opérateurs du service 112,...). Les appels provenant des urgences hospitalières représentent 18,9% (n=164) des appels; 8,9% (n=77) des appels proviennent des autres professionnels de la santé.

On peut constater que 32,1% (n=284) des victimes ont été exposées à un acide, contre 53,0% (n=469) à une base. Les composés inorganiques (par exemple chlorure de zinc, chlorure de fer), et organique (par exemple mesylate, benzoychloride) , le phénol, le formaldéhyde, les peroxydes, les ammoniums quaternaires et les alcools gras sont la cause d'une exposition en 7.0% des cas (n=62).

Tableau 26: Types de caustiques —par classes d'âge

Victimes	Bases	Acides	Caustiques non précisé	Autres caustiques	Total	%
Adultes	405	249	57	55	766	86.5
Enfants	58	30	10	7	105	11.9
<i>< 1a</i>	6	-	1	-	7	0,8
<i>1a-4a</i>	38	23	5	6	72	8,1
<i>5a-9a</i>	7	1	1	-	9	1,0
<i>10a-14a</i>	7	6	3	1	17	1,9
Age inconnu	6	5	3	-	14	1.6
Total	469	284	70	62	885	100,0

Pour les bases, les produits les plus courants sont ceux contenant de l'hydroxyde de sodium ou de l'ammoniac. Pour les acides, nous constatons le plus grand nombre de victimes lors de l'utilisation de produits contenant de l'acide sulfurique, de l'acide chlorhydrique ou de l'acide phosphorique.

Les 4 produits à l'origine du plus grand nombre de victimes dans nos appels sont les suivants: les déboucheurs, les détartrants, les dégraissants et les produits purs. Les produits purs sont le plus souvent impliqués, suivis de près par les déboucheurs.

Les produits purs concernent souvent de l'ammoniac. Les fabricants des produits purs publient des brochures recommandant leurs produits comme agents ménagers sous forme pure ou pour la préparation d'un mélange à usage domestique. Il est essentiel que des informations claires soient fournies aux utilisateurs de ces produits afin de réduire les risques. C'est nécessaire de fournir des informations claires et détaillées aux utilisateurs afin de réduire les risques.

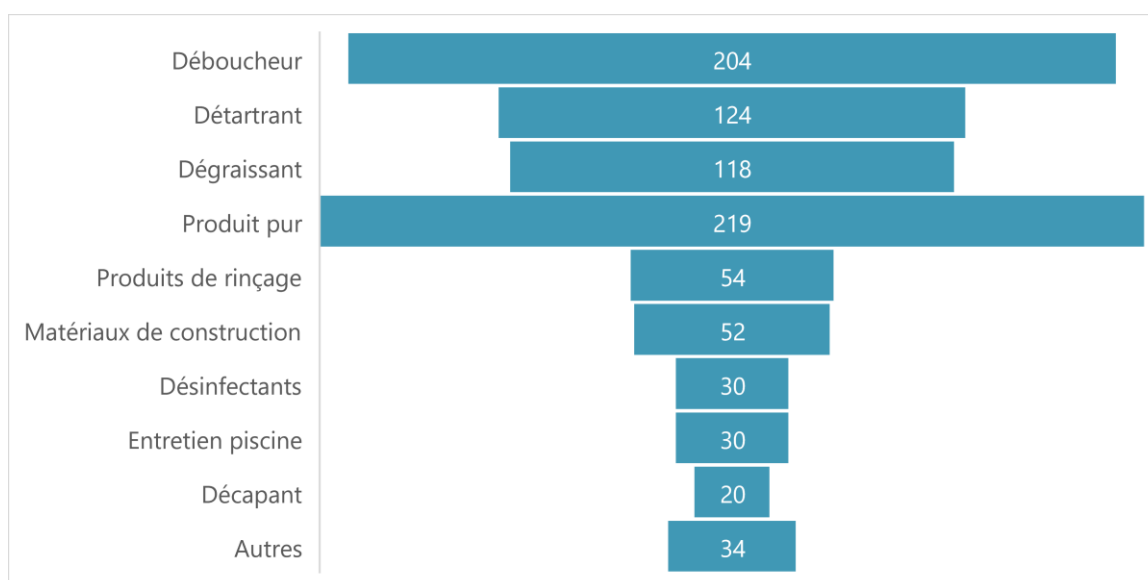


Figure 22: Type de produits et nombre de victimes (n= 885)

Les déboucheurs et les dégraissants sont généralement à base d'hydroxyde de sodium, les détartrants à base d'acide phosphorique.

Nous voyons de plus en plus de nettoyants pour toilettes ayant des propriétés détartrantes plus puissantes ($\text{pH} < 1$) que précédemment et sans modification de l'emballage (la forme typique en S). Rien ne suggère à l'utilisateur que ce produit détartrant est beaucoup plus puissant que les précédents.

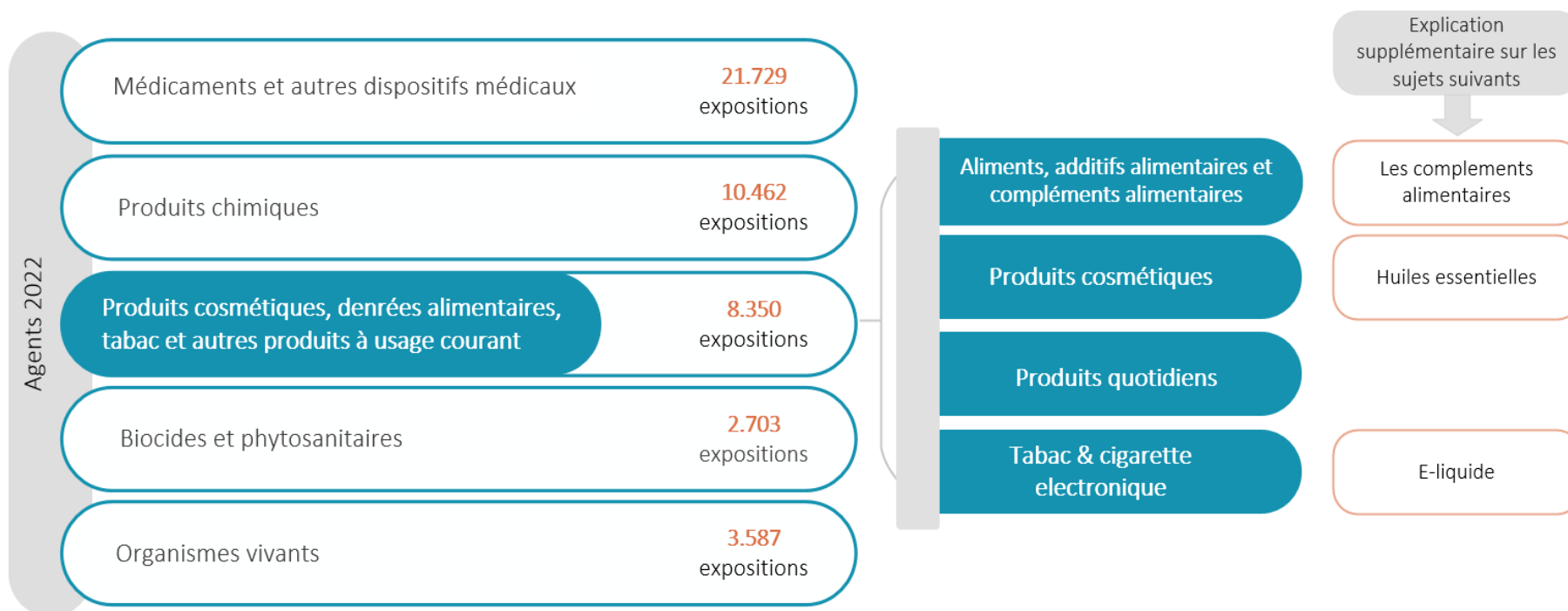
L'acide nitrique, bien que les ventes soient interdites pour les concentrations $> 3\%$, figure également toujours dans nos appels.

Dans près d'un cas sur 6, l'exposition a eu lieu dans un contexte professionnel.

Les constatations soulignent l'importance d'un étiquetage correct des produits pour fournir aux consommateurs une idée précise des dangers qu'ils présentent. La dénomination de certains produits peut être une cause de confusion, de manque de clarté pour l'utilisateur quant au danger réel d'un produit. Un étiquetage approprié avec des instructions d'utilisation et des précautions claires, une utilisation correcte des produits, l'application/contrôle d'application correcte de l'annexe VIII du règlement CLP (EUR-Lex-32017R0542) et une signalisation claire des dangers potentiels lors de l'utilisation sont primordiaux.

L'utilisation correcte du code UFI (Unique Formula Identifier) doit également être vérifiée, et une uniformisation des codes UFI au niveau européen serait utile.

Il est important de souligner que la prévention est essentielle pour réduire le nombre d'expositions aux produits caustiques. Les produits dangereux doivent être stockés loin des enfants, étiquetés correctement et manipulés avec précaution. Il est également important de suivre les instructions d'utilisation des produits et de porter les équipements de protection appropriés lors de leur utilisation.



Expositions à des produits cosmétiques, denrées alimentaires, produits du tabac et autres produits à usage courant/journalier.

Au total, 3.323 adultes et 4.687 enfants ont été exposés à des produits cosmétiques, denrées alimentaires, produits du tabac et autre produit à usage courant. Pour 328 victimes, nous ne connaissons pas l'âge (Tableau 27).

Dans le groupe des aliments et additifs alimentaires, les compléments alimentaires (28,7%) et les boissons alcoolisées (17,8%) représentent la majorité des agents.

Les produits cosmétiques sont classés selon les catégories attribuées dans le Cosmetic Products Notification Portal (CPNP). Dans le Tableau 27, vous trouverez un aperçu.

Le troisième groupe, celui des produits d'usage quotidien, a été créé par le Centre Antipoisons lui-même et se compose d'un mélange de catégories, dont les huiles essentielles (31,9%) et les jouets (31,3%).

Tableau 27: Exposition à des produits cosmétiques, denrées alimentaires, produits du tabac et autres produits à usage courant

Produits cosmétiques, alimentaires, tabacs et produits quotidiens	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Aliments et additifs alimentaires	1.876	56,4	1.350	28,8	93	28,4	3.319	39,7
Produits quotidiens	650	19,5	1.619	34,5	155	47,3	2.424	29,0
Produits cosmétiques	698	21,0	1.605	34,2	74	22,6	2.377	28,5
Produits du tabac, cigarettes électroniques/mixtures et produits du tabac sans fumée	102	3,1	112	2,4	6	1,8	220	2,6
Produits non précisés du tabac, cigarettes électroniques/mixtures et produits du tabac sans fumée	3	0,1	7	0,1	-	-	10	0,1
Total d'expositions¹	3.329	100,0	4.693	100,0	328	100,0	8.350	100,0
Total de victimes	3.323		4.687		328		8.338	

¹Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition ou que plusieurs voies d'exposition sont possibles, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes



Les expositions à des produits cosmétiques sont très fréquentes chez les enfants. Pour l'année 2022, nous rapportons **1.605 expositions à un produit cosmétique chez l'enfant et 698 chez l'adulte**. Pour 74 victimes, l'âge n'est pas précisé (Tableau 27).

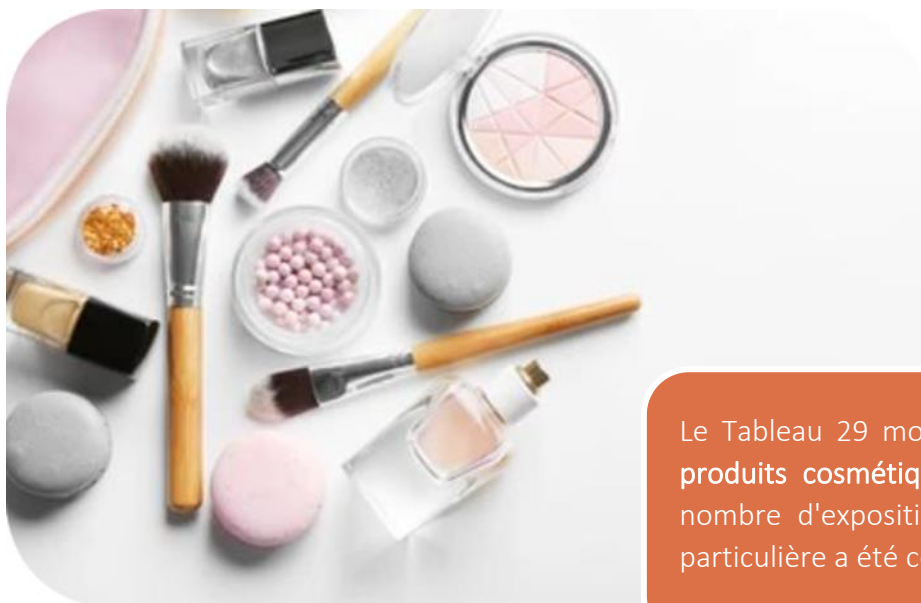
Les deux grands groupes sont les produits de nettoyage pour la peau (savon liquide pour le bain et la douche, savon) et les produits de soin pour la peau (lotion, crème de change pour bébé, ...) (Tableau 28).

Produits cosmétiques

Tableau 28: Expositions aux cosmétiques

Produits cosmétiques	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Produits pour la peau								
Produits de soins de la peau	154	21,6	388	24,0	12	0,7	554	23,1
Produits de soins de la peau	93	13,0	400	24,8	19	1,2	512	21,3
Parfums	53	7,4	134	8,3	3	0,2	190	7,9
Correction des odeurs corporelles et/ou de la transpiration	32	4,5	55	3,4	5	0,3	92	3,8
Produits solaires et autobronzants	8	1,1	39	2,4	1	0,1	48	2,0
Autres produits pour la peau	13	1,8	32	2,0	1	0,1	46	1,9
Produits de maquillage	4	0,6	24	1,5	3	0,2	31	1,3
Produits de rasage	12	1,7	15	0,9	1	0,1	28	1,2
Produits pour l'épilation du corps	15	2,1	6	0,4	1	0,1	22	0,9
Non précisé	1	0,1	4	0,2	0	0,0	5	0,2
Produits pour la décoloration des poils du corps	1	0,1	2	0,1	0	0,0	3	0,1
Produits pour cheveux et cuir chevelu								
Produits pour le soin et le nettoyage des cheveux et du cuir chevelu	65	9,1	122	7,6	7	0,4	194	8,1
Produits de coloration des cheveux	29	4,1	23	1,4	0	0,0	52	2,2
Produits de coiffure	10	1,4	20	1,2	2	0,1	32	1,3
Non précisé	3	0,4	15	0,9	0	0,0	18	0,7
Produits pour ongles et cuticules								
Vernis à ongles et produits de dissolvants pour vernis à ongles	73	10,2	135	8,4	16	1,0	224	9,3
Soins des ongles/ produits de renforcement des ongles	6	0,8	14	0,9	1	0,1	21	0,9
Colle à ongles	6	0,8	6	0,4	0	0,0	12	0,5
Non précisé	2	0,3	6	0,4	0	0,0	8	0,3
Autres produits pour ongles et cuticules	2	0,3	3	0,2	0	0,0	5	0,2
Produits pour dissoudre la colle à ongles	2	0,3	2	0,1	0	0,0	4	0,2
Produits d'hygiène dentaire								
Produits de soins dentaires	23	3,2	99	6,1	2	0,1	124	5,2
Bain de bouche	70	9,8	21	1,3	0	0,0	91	3,8
Blanchisseurs dentaires	3	0,4	0	0,0	0	0,0	3	0,1
Non précisé	1	0,1	0	0,0	0	0,0	1	0,0
Autres produits d'hygiène buccale	0	0,0	1	0,1	0	0,0	1	0,0
Cosmétiques, non spécifiés	27	3,8	44	2,7	0	0,0	71	3,0
Autres produits cosmétiques	5	0,7	4	0,2	0	0,0	9	0,4
Total d'expositions¹	713	100,0	1.614	100,0	74	100,0	2.401	100,0
Total de victimes	698		1.605		74		2.377	

¹Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition ou que plusieurs voies d'exposition sont possibles, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes



Le Tableau 29 montre les 10 premiers **produits cosmétiques** pour lesquels le nombre d'expositions à une catégorie particulière a été compté.

Tableau 29: Le top 10 des produits cosmétiques avec le plus d'expositions en 2022

Produits cosmétiques	Total d'expositions en 2022	
	N	%
Savon pour la peau	501	21,1
Soins du corps	424	17,8
Parfum	190	8,0
Dissolvant pour vernis à ongles	224	9,4
Shampooing	150	6,3
Dentifrice	124	5,2
Déodorant	92	3,9
Bain de bouche	91	3,8
Coloration des cheveux	52	2,2
Produits solaires et autobronzants	48	2,0
Total du top 10	1.896	79,8
Total d'expositions en 2022	2.377	100,0

Le Tableau 29 présente les 10 produits cosmétiques les plus impliqués lors de contact chez les enfants, en comptant le nombre d'expositions à une catégorie donnée. Les enfants ont été légèrement moins exposés aux savons pour la peau en 2022 (356) qu'en 2021 (431). Cependant, il s'agit toujours de deux fois plus d'expositions au savon de peau qu'en 2020 (196) (Tableau 30).

Tableau 30: Le top 10 des produits cosmétiques avec le plus d'exposition en 2022: Enfants

Produits cosmétiques	Total d'expositions en 2022	
	N	%
Savon pour la peau	356	22,2
Soins du corps	335	20,9
Parfum	134	8,3
Dentifrice	99	6,2
Shampooing	89	5,5
Dissolvant pour vernis à ongles	85	5,3
Déodorant	55	3,4
Vernis à ongles	41	2,6
Produits solaires et autobronzants	39	2,4
Produits de soins des lèvres	31	1,9
Total du top 10	1.264	78,8
Total d'expositions en 2022	1.605	100,0

Le Tableau 30 présente les 10 premiers produits cosmétiques lors de contact chez l'adulte, en comptant le nombre d'expositions à une catégorie donnée. Les adultes ont également connu une diminution du nombre d'expositions au savon pour la peau en 2022 (Tableau 31)

Tableau 31: Le top 10 des produits cosmétiques avec le plus d'exposition en 2022: Adultes

Produits cosmétiques	Total d'expositions en 2022	
	N	%
Savon pour la peau	133	19,1
Soins du corps	73	10,5
Bain de bouche	70	10,0
Dissolvant pour vernis à ongles	68	9,7
Shampooing	55	7,9
Parfum	53	7,6
Déodorant	32	4,6
Coloration des cheveux	29	4,2
Dentifrice	23	3,3
Produits d'épilation du corps	15	2,1
Total du top 10	551	78,9
Total d'expositions en 2022	698	100,0

Huiles essentielles



La gravité de l'intoxication par les huiles essentielles dépend de la nature de l'exposition (ingestion, contact oculaire, ...) du type d'huile, de la quantité ingérée, ...

Certaines huiles essentielles peuvent également provoquer des pertes de conscience, des convulsions ou des troubles respiratoires. Dans des cas exceptionnels, il peut y avoir une atteinte hépatique ou rénale. Pour cette raison, les expositions aux huiles essentielles sont suivies avec une attention particulière.

Le nombre d'expositions par type d'huile essentielle est présenté dans le Tableau 32.

Tableau 32: Les expositions par type d'huile essentielle en 2022

Type de huile essentielle	Adultes		Enfant		Total	
	N	%	N	%	N	%
Mélange	75	25,4	131	32,0	206	29,3
Autres	53	18,0	29	7,1	82	11,7
Eucalyptus	38	12,9	57	13,9	95	13,5
Lavande	23	7,8	73	17,8	96	13,6
Arbre à thé	30	10,2	26	6,4	56	8,0
Menthe	19	6,4	18	4,4	37	5,3
Camphrier	12	4,1	15	3,7	27	3,8
Inconnu	10	3,4	9	2,2	19	2,7
Citronnelle	10	3,4	26	6,4	36	5,1
Gaulthérie	10	3,4	6	1,5	16	2,3
Giroflier	10	3,4	4	1,0	14	2,0
Cannelle	1	0,3	5	1,2	6	0,9
Citronnier	1	0,3	4	1,0	5	0,7
Immortelle	3	1,0	4	1,0	7	1,0
Niaouli	-	-	2	0,5	2	0,3
Total	295	100,0	409	100,0	704	100,0

Aliments, additifs alimentaires et compléments alimentaires

Les compléments alimentaires



La majorité des appels pour des compléments alimentaires sont des expositions aux vitamines et aux minéraux, la vitamine D étant la plus courante, en particulier chez les enfants. Ces expositions sont heureusement très rarement dangereuses.

Les enfants sont le plus souvent exposés aux vitamines prises comme compléments alimentaires. La vitamine D est la valeur aberrante ici. Chez les adultes, il y a plus d'expositions aux compléments alimentaires avec un effet relaxant ou somnifère. Les expositions à des compléments alimentaires stimulants ou fortifiants ou pris à des fins cosmétiques sont moins fréquentes. Le nombre d'expositions par type de complément alimentaire est présenté dans le Tableau 33.

Tableau 33: Expositions aux compléments alimentaires en 2022

Type de demande	Adultes		Enfants		Total	
	N	%	N	%	N	%
Vitamine D utilisée comme supplément	23	10,3	306	42,9	329	35,1
Prise de vitamines et/ou de minéraux en complément	47	21,0	201	28,5	248	26,4
Prévenir les maladies	55	24,6	140	19,6	195	20,8
Améliorer le sommeil et/ou le bien-être	68	30,4	43	6,0	111	11,8
Augmenter le zeste et/ou la libido	22	9,8	3	0,4	25	2,7
Prévenir les symptômes du vieillissement	9	4,0	21	2,9	24	2,6
Total	224	100,0	714	100,0	938	100,0

Produits du tabac (Tobacco products, electronic cigarettes/mixtures and smokeless tobacco products)

E-liquide



En 2022, la plupart des expositions (52,6 %) concernaient des adultes, dont 72,5 % un produit contenant de la nicotine (Tableau 33).

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022, le Centre Antipoisons a enregistré 83 appels pour 76 victimes en raison d'une exposition aux e-liquides. Pour une même victime, il peut y avoir plusieurs appels. Ce qui est remarquable dans ces chiffres, c'est que l'on constate une augmentation de 11,7 % du nombre de victimes par rapport à l'année dernière (60 victimes). Comme en 2021, la majorité des victimes sont des adultes (52,6%) (Tableau 34).

Tableau 34: Expositions aux produits du tabac

Produit	Adultes		Enfants		Total	
	N	%	N	%	N	%
Avec nicotine	29	72,5	27	75,0	56	73,7
Non spécifié	10	32,3	8	32,0	18	33,3
Sans nicotine	1	2,5	2	5,6	3	4,0
Total d'expositions	31	100,0	25	100,0	54	100,0

L'exposition orale/oromucosale est la voie d'exposition la plus courante chez les enfants et les adultes. Par rapport à l'année 2021, il y a eu remarquablement plus de cas d'inhalation et moins de cas oculaires. Il peut y avoir plus d'une voie d'exposition par victime, bien qu'aucun cas ne soit connu en 2022. (Tableau 35).

Tableau 35 : Voie d'exposition en fonction de l'âge

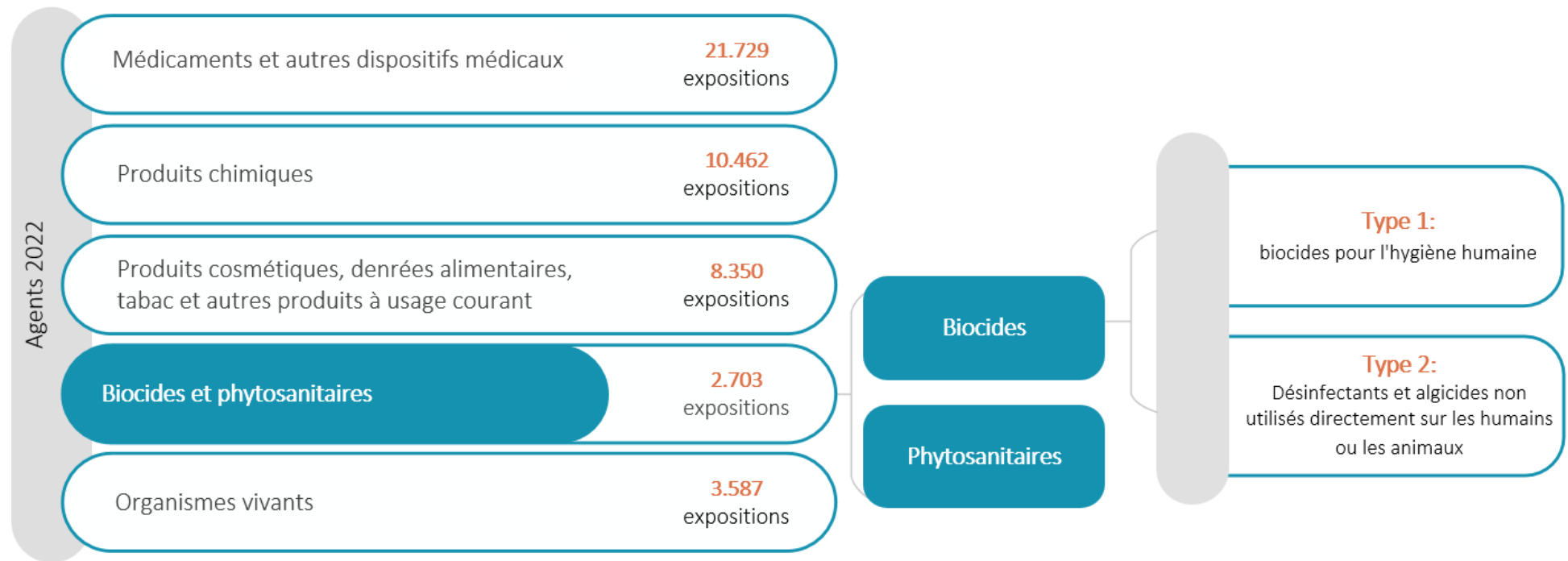
Voie d'exposition	Adultes		Enfants				Total	
		< 1 a	1-4 a	5-9 a	10-14a	Pas connu	N	%
Orale/oromucosale	28	1	22	1	3	2	57	75,0
Oculaire	5	-	-	-	-	-	5	6,6
Inhalation	6	2	4	1	-	-	13	17,1
Cutanée	1	-	-	-	-	-	1	1,3
Nasale	-	-	-	-	-	-	0	0,0
Rectale	-	-	-	-	-	-	0	0,0
Voie d'exposition totale	40	3	26	2	3	2	76	100,0
Total des victimes	40	3	26	2	3	2	76	

Le Tableau 36 montre les circonstances de l'exposition. Chez les adultes, la majorité des expositions étaient accidentelles (72,5%), mais cinq cas ont également été signalés au Centre Antipoisons avec une intention de suicide. Toutes les expositions chez les enfants étaient accidentelles, à l'exception d'une tentative de suicide chez un enfant âgé de 10 à 14 ans. Le nombre de cas intentionnels a augmenté de 5,0% au cours de l'année dernière.

Tableau 36: Nombre et % de victimes en fonction des circonstances et de l'âge

Conditions	Adultes		Enfants		Total	
	N	%	N	%	N	%
Accidentelle	29	72,5	34	94,4	63	82,8
Autre exposition accidentelle	24	60,0	34	94,4	58	76,3
Produit défectueux	3	7,5	-	-	3	4,0
Utilisation incorrect	1	2,5	-	-	1	1,3
Interaction médicamenteuse	1	2,5	-	-	1	1,3
Intentionnelle	10	25,0	1	2,8	11	14,5
Suicide	5	12,5	1	2,8	6	7,9
Autre intentionnel	2	5,0	-	-	2	2,6
Abus	3	7,5	-	-	3	4,0
Inconnue	1	2,5	1	2,8	2	2,6
Total	40	100,0	36	100,0	76	100,0

Dans les six tentatives de suicide avec un e-liquide signalées au Centre Antipoisons belge en 2021, une victime avait 13 ans, deux victimes avaient entre 15 et 25 ans et deux autres entre 26 et 40 ans. L'âge de la dernière victime est inconnu.



Expositions aux biocides et phytosanitaires

La grande majorité des expositions de ce groupe concerne des biocides (90,1%) (Tableau 37).

Tableau 37: Expositions aux biocides et produits phytosanitaires

Produits biocides et produits phytopharmaceutiques	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Biocides	1.302	84,2	1.020	95,7	73	90,1	2.395	88,9
Produits phytosanitaires ¹	244	15,8	46	4,3	8	9,9	298	11,1
Biocide ou produit phytopharmaceutique non catégorisé	8	0,5	1	0,1	1	1,2	10	0,4
Total d'expositions	1.546	100,0	1.066	100,0	81	100,0	2.693	100,0
Total des victimes	1.552		1.066		82		2.700	

¹À l'exclusion des biocides

Biocides ('Biocidal products')

Au total, le Centre Antipoisons a été contacté pour 1.552 expositions à des produits biocides chez l'adulte et 1.066 chez l'enfant. Pour 82 victimes, l'âge n'est pas connu.

Le Tableau 38 montre la répartition des biocides par type de produits. La majorité des agents sont des biocides d'hygiène humaine (Type1) (30,6%). Le deuxième groupe est constitué de désinfectants et d'algicides qui ne peuvent pas être utilisés directement sur les humains ou les animaux (Type 2), suivis des insecticides à usage domestique (Type 18). Le Type 2 comprend les nettoyeurs pour taches de moisissure et les produits de traitement de l'eau de piscine à base de chlore. Les accidents avec les biocides de Type 2 se produisent principalement chez les adultes et sont le résultat d'erreurs de manipulation.

Ces chiffres diffèrent des rapports annuels 2020 et 2021 précédents, dans lesquels une forte augmentation des expositions aux biocides de type 1 était due à une réponse à la pandémie de COVID-19. L'utilisation généralisée et la présence dans les rues ont entraîné un plus grand nombre d'expositions. En 2022, le nombre d'expositions aux biocides (principalement de type 1 et de type 2) est revenu aux niveaux antérieurs à la pandémie de COVID-19. Le nombre d'expositions en 2019 (2.702) était légèrement supérieur au nombre d'expositions en 2022 (2.395).

Le groupe des produits biocides provenant de l'étranger est une catégorie créée par le Centre Antipoisons. Si le biocide est reconnu en Europe, ce groupe et la classification officielle sont ajoutés. Cela signifie que le nombre d'expositions est un peu plus élevé, car un agent est par exemple alors à la fois un bioicide étranger et a une classification de Type 1 (Tableau 38).



Au total, le Centre Antipoisons a été contacté pour **1.302 expositions à des produits biocides chez l'adulte et 1.020 chez l'enfant**. Pour 73 victimes, l'âge n'est pas précisé

Tableau 38: Expositions aux biocides

Biocides	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Produits biocides pour l'hygiène humaine	404	26,9	393	36,5	17	21,5	814	30,6
Désinfectants et algicides non utilisés directement sur les humains ou les animaux ²	481	32,0	177	16,4	25	31,6	683	25,7
Insecticides, acaricides et produits pour lutter contre d'autres arthropodes (à l'exception des produits équivalents lorsqu'ils sont utilisés comme pesticides)	208	13,8	174	16,2	16	20,3	398	15,0
Répulsifs et attractifs	45	3,0	161	14,9	4	5,1	210	7,9
Rodenticides (à l'exclusion des produits phytopharmaceutiques) ³	86	5,7	108	10,0	9	11,4	203	7,6
Produits biocides pour l'alimentation humaine et animale	108	7,2	25	2,3	5	6,3	138	5,2
Biocides étrangers ⁴	37	2,5	28	2,6	1	1,3	66	2,5
Préservation des matériaux de construction	32	2,1	3	0,3	1	1,3	36	1,4
Produits biocides pour l'hygiène vétérinaire	25	1,7	5	0,5	0	0,0	30	1,1
Préservation du bois	27	1,8	2	0,2	1	1,3	30	1,1
Biocides pour l'eau potable	14	0,9	1	0,1	0	0,0	15	0,6
Agents de conservation pour les systèmes de refroidissement et de traitement des liquides	15	1,0	0	0,0	0	0,0	15	0,6
Slimicides	6	0,4	0	0,0	0	0,0	6	0,2
Produits biocides utilisés comme agents de conservation des produits pendant le stockage	5	0,3	0	0,0	0	0,0	5	0,2
Fluides d'embaumement et de taxidermie	3	0,2	0	0,0	0	0,0	3	0,1
Pas connu	2	0,1	0	0,0	0	0,0	2	0,1
Agents antialissures	2	0,1	0	0,0	0	0,0	2	0,1
Conservateurs de fibres pour le cuir, le caoutchouc et les matériaux polymérisés	2	0,1	0	0,0	0	0,0	2	0,1
Autres produits biocides	1	0,1	0	0,0	0	0,0	1	0,0
Total d'expositions¹	1.503	100,0	1.077	100,0	79	100,0	2.659	100,0
Total des victimes	1.302		1.020		73		2.395	

¹ Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes.

² Non destiné à être appliqué directement sur l'homme ou l'animal

³ Exclusion des produits utilisés comme pesticides

⁴ Catégorie créée par Le Centre Antipoisons

Biocide Type 1

La Figure 23 illustre le nombre de cas uniques en 2019, 2020, 2021 et 2022 concernant des expositions à des biocides de Type 1. Les désignations vertes dans la Figure 22 représentent les points forts de l'épidémie COVID-19 en 2020. Le début de la pandémie est bien rendu en mars. Les chiffres restent élevés entre les deux vagues et nous constatons un nouveau pic de la vague en octobre, ceci tant chez les enfants que chez les adultes. En 2021, nous constatons une diminution du nombre d'expositions par rapport à 2020 pour l'utilisation des biocides de type 1. Toutefois, le nombre d'expositions en 2021 reste plus élevé que pour la pandémie de COVID-19 en 2019. En 2021, nous constatons une tendance prédominante à la baisse. Cette tendance s'est poursuivie en 2022 (Figure 23). Le rapport complet peut être lu sur le site de l'AFSCA.



Figure 23: Comparaison du nombre de cas entre 2019-2020-2021-2022 pour les produits biocides de Type 1

Biocide Type 2

La Figure 24 montre le nombre de cas uniques en 2019, 2020, 2021 et 2022 concernant des expositions à des biocides de Type 2, où une distinction est faite entre le groupe principal (Désinfectants et algicides) et le sous-groupe (Chlore pour piscine/sauna). L'utilisation saisonnière est ainsi plus évidente dans les chiffres.

Les données des années précédentes sont issues des rapports précédents sur les biocides¹³. Une désignation a également été ajoutée pour indiquer les points forts de l'épidémie de COVID-19 en 2020.

Même en 2021, les gens sont encore plus exposés aux désinfectants qu'avant la pandémie COVID-19 (2019). Pour l'année 2022, nous avons constaté un retour progressif aux chiffres d'avant COVID-19.

Cependant, l'exposition au chlore des piscines augmente entre mai et juin. Il s'agit d'une tendance saisonnière que nous observons également au fil des ans (Figure 24).

Le rapport complet peut être lu sur le site de l'AFSCA.

¹³ DGEM/MRB/VD/19001; periode 01/01/15-31/12/19 et TOXICOVIGILANCE biocides 2020 : Analyse de l'impact de l'épidémie de COVID-19 sur l'exposition aux désinfectants (tp1 / tp2).

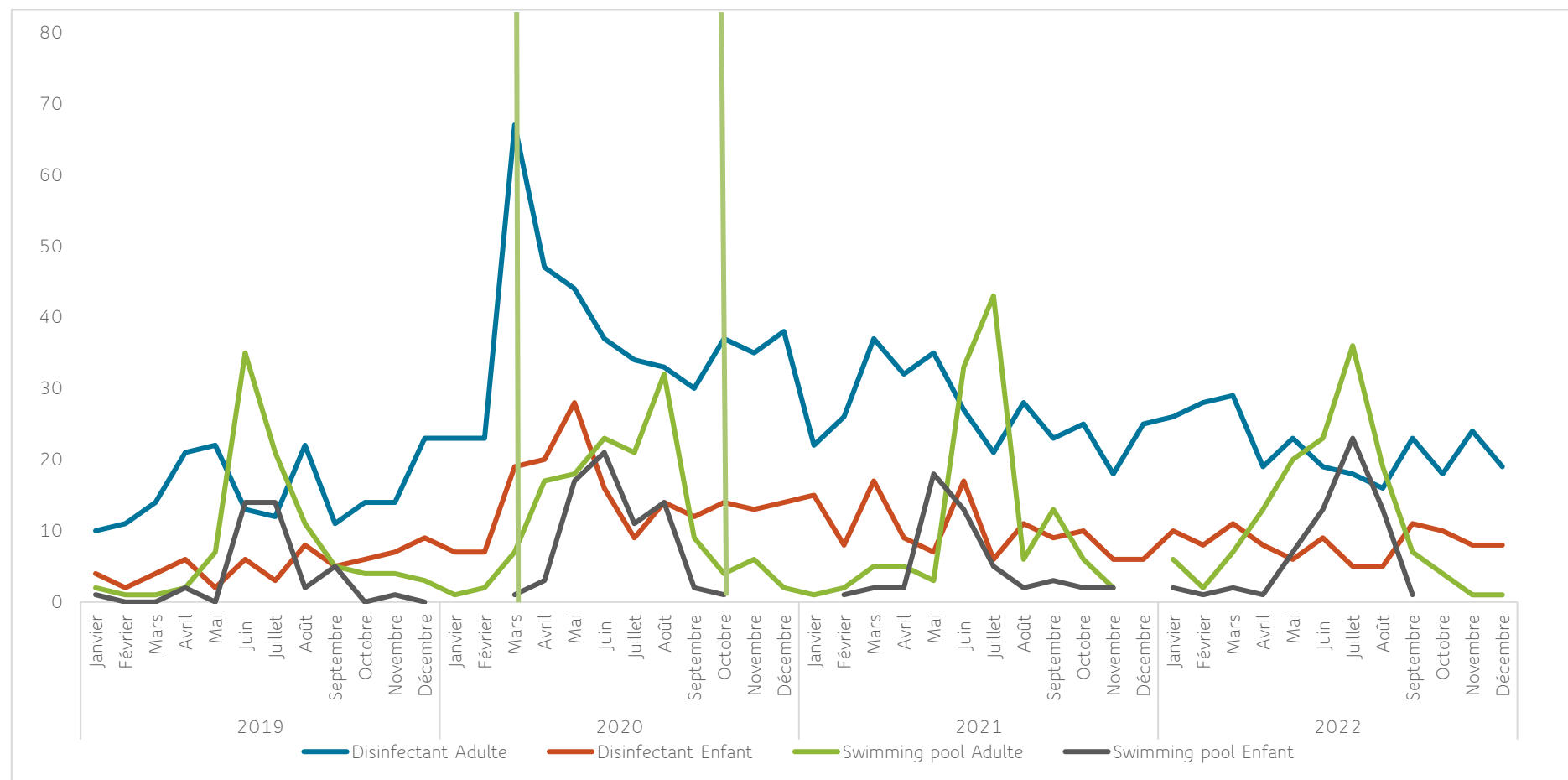


Figure 24: Comparaison du nombre de cas entre 2019-2020-2021-2022 pour les produits biocides de Type 2



Dans cette catégorie, **les plantes** représentent le groupe le plus important, suivi des animaux, des moisissures (dont les champignons) et des algues bleues-vertes.



Expositions à des organismes vivants (Living organisms')

Dans cette catégorie, les plantes représentent le groupe le plus important, suivi des animaux, des moisissures (dont les champignons) et des algues bleues-vertes. Les expositions aux animaux ('Animalia') sont presque toujours des piqûres d'insectes. Le nombre exact de victimes n'est pas toujours connu. Les expositions microorganismes se produisent le plus souvent pendant les mois d'été et sont généralement des expositions à des cyanobactéries. Cette distribution est présentée dans le Tableau 39.

Tableau 39: Expositions à des organismes vivants en 2022

Organismes vivants	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Plantae	637	41,7	1.455	78,7	133	62,7	2.225	62,0
Animalia	722	47,3	213	11,5	49	23,1	984	27,4
Fungi	153	10,0	177	9,6	29	13,7	359	10,0
Microorganismes	14	0,9	4	0,2	1	0,5	19	0,5
Total des victimes	1.526	100,0	1.849	100,0	212	62,7	3.587	100,0

Expositions aux plantes et aux champignons

Le nombre réel d'expositions de plantes est différent du nombre d'appels. En effet, un cas peut donner lieu à plusieurs appels ou il peut y avoir plusieurs expositions par appel. Les 10 plantes ou genres de plantes ayant fait l'objet du plus grand nombre d'expositions figurent dans le Tableau 40.

Tableau 40: Le top 10 des plantes avec le plus d'exposition en 2022

Genre de la plante	Nombre d'expositions	
	N	%
Plante non identifiée	149	6,7
Arum	86	3,9
Monstera	80	3,6
Muguet (Convallaria)	79	3,6
Prunus	78	3,5
Morelles	77	3,5
Squash ¹	68	3,1
Euphorbes	66	3,0
Taxus	61	2,7
Ligustrum	43	1,9
Total d'expositions du top 10	787	35,4
Total d'expositions en 2022	2.225	100,0

¹ Le véritable nom botanique de ce genre est Cucurbita sp.



Pour les champignons également, le nombre réel d'expositions est inférieur au nombre d'appels. Le nombre réel d'expositions est sans doute beaucoup plus faible, car tous les appels pour une même exposition ne sont pas toujours correctement liés. Dans plus de la moitié des appels, l'identité du champignon n'est pas connue.

Il n'est pas possible de faire un top 10 des expositions de champignons qui soit 100% correct. Tous les champignons n'ont pas pu être identifiés ou l'exposition n'était pas suffisamment risquée pour demander une identification par un mycologue, ou tous les appels concernant une exposition n'ont pas pu être reliés les uns aux autres, ou tous les champignons n'étaient pas connus dans le système de catégorisation.

Le Tableau 41 doit donc être interprété avec la plus grande prudence, car de nombreux champignons (223) étaient inconnus au moment de l'appel.

Tableau 41: Le top 10 des champignons avec le plus d'exposition en 2022

Champignons		Nombre d'expositions	
		N	%
Cèpe	<i>Boletus</i>	15	4,2
Panéole	<i>Panaeolus</i>	13	3,6
Amanite tue-mouches	<i>Amanita muscaria</i>	10	2,8
Lépiotes	<i>Lepiota</i>	10	2,8
Marasme des oreades	<i>Maramius oreades</i>	10	2,8
Coprin chevelu	<i>Coprinus comatus</i>	9	2,5
Clitocybe nébuleux	<i>Clitocybe nebularis</i>	8	2,2
les inocybes	<i>Inocybe</i>	6	1,7
Le strophaire vert-de-gris	<i>Stropharia aeruginosa</i>	6	1,7
Agrocybe des pelouses	<i>Agrocybe pediades</i>	5	1,4
Total d'expositions du top 10		92	25,6
Total d'expositions 2022		359	100,0

Drugs

Le Tableau 42 montre les 10 principales expositions aux drogues illicites. Les données sont conformes à celles des années précédentes.

Tableau 42: Le top 10 des drogues illicites avec le plus d'exposition en 2022

Droque illégale	Nombre d'expositions 2022	
	N	%
Cocaïne	65	17,7
Cannabinoïdes naturels	54	14,7
Nitrites volatils (poppers)	43	11,7
Drogues non spécifié	41	11,1
Amphétamines et pyrrolidines	38	10,3
Dissociatives (kétamine,...)	23	6,3
Protoxyde d'azote	21	5,7
Cathinones et pyrrolidinophénones (designer drugs)	12	3,3
Analogues du GHB	9	2,4
Opioides synthétiques	9	2,4
Total du top 10	315	85,6
Total d'expositions 2022	368	100,0

e. Cas de décès chez l'homme

Chez les adultes, un décès a été signalé, dont le décès avait été constaté avant l'appel au Centre. Il s'agissait d'un suicide. Les produits concernés étaient un mélange de médicaments et d'alcool.

f. Les examens de suivi

Depuis 2018, le Centre Antipoisons dispose d'un nouveau système d'enregistrement. Cependant, à cette époque, il n'était pas encore techniquement possible de transférer directement tous les suivis d'avant 2018 vers ce nouveau système. En collaboration avec une société externe, un programme a été écrit afin que ces suivis puissent être en grande partie transférés manuellement de l'ancien au nouveau système d'enregistrement. Au cours de ce transfert, tous les suivis ont fait l'objet d'un examen critique.

En 2021, 122 suivis ont été demandés¹⁴, dont 21 ont abouti. Avec les nouveaux suivis 2022, le Centre Antipoisons compte désormais 2.478 suivis auto-acquis. Les agents pour lesquels un suivi a été demandé en 2022 sont présentés dans le Tableau 43.

Tableau 43: Les agents pour lesquels un suivi a été demandé en 2022

Type d'agent	Nombre des suivis téléphoniques	
	N	%
Médicament humain	7	33,3
Plante	5	23,8
Produit phytopharmaceutique	4	19,1
Denrées alimentaires	3	14,3
Animal	1	4,8
Biocide	1	4,8
Total	21	100,0

¹⁴ Seuls les suivis qui sortent du cadre des projets actuels (tels que le rapport sur les biocides, les produits phytosanitaires, etc.) et qui ont été couronnés de succès sont présentés ici.



Les amis des animaux peuvent également
s'adresser au Centre Antipoisons.

En 2022, le Centre Antipoisons a reçu 6.630
appels pour 6.861 animaux.

2.3.1.2 Expositions chez l'animal

En 2022, le Centre Antipoisons a reçu 6.630 appels pour 6.861 animaux. Ces appels provenaient dans 30,6% des cas de vétérinaires. La majorité de ces appels concernaient des animaux de compagnie: chiens (80,9%) et chats (15,0%).

Le Tableau 44 montre la répartition des agents en cause des intoxications chez l'animal. Les médicaments et les cosmétiques, produits alimentaires, tabac et produits quotidiens sont les deux causes les plus fréquentes d'intoxication chez l'animal. Cela est contrairement à l'année passée, où les exposition aux biocides étaient encore sur la deuxième place.

Depuis 2010, les cas impliquant des médicaments vétérinaires sont signalés à l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS).



Tableau 44: Aperçu général des expositions chez les animaux par agent

Agents	Total	
	N	%
Médicaments et dispositifs médicaux	2.184	31,6
Médicaments à usage humain	1.792	26,0
Médicaments vétérinaires	333	4,8
Dispositifs médicaux	59	0,9
Cosmétiques, produits alimentaires, tabac et produits quotidiens	1.356	19,6
Aliments et additifs alimentaires	1052	15,2
Produits quotidiens	176	2,5
Cosmétiques	91	1,3
Produits du tabac et cigarettes électroniques/solutions	35	0,5
Cosmétiques, non spécifiés	2	0,0
Biocides et produits phytosanitaires	1.043	15,1
Biocides et produits phytosanitaires	859	12,5
Produits phytopharmaceutiques (sauf biocides)	179	2,6

Pas connu	4	0,1
Produits chimiques	672	9,7
Produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance (sauf biocides)	179	2,6
Produits pour procédés chimiques ou techniques	140	2,0
Détergents et agents auxiliaires pour le lavage du linge ou de la vaisselle (sauf biocides)	84	1,2
Les carburants (et les additifs pour carburants)	63	0,9
Peintures et revêtements (et substances connexes)	47	0,7
Produits de construction	38	0,6
Adhésifs et mastics	32	0,5
Désodorisants d'ambiance	24	0,3
Produits chimiques ménagers	23	0,3
Encres, toners et matériaux d'impression connexes	22	0,3
Matériaux artificiels (y compris les produits chimiques à des fins décoratives)	17	0,2
Produits pyrotechniques	2	0,0
Colorants	1	0,0
Produits pour la culture et l'entretien des plantes	279	4,0
Autres/Produits inconnus	137	2,0
Produits limites	49	0,7
Produits pour animaux	44	0,6
Abus de drogues	42	0,6
Armes, gaz lacrymogènes et sprays d'autodéfense	2	0,0
Organismes vivants	1.084	15,7
Plantae	903	13,1
Fungi	84	1,2
Animalia	77	1,1
Microorganisms	19	0,3
Pas connu	1	0,0
Déchets	16	0,2
Total d'expositions	6.907	100,0
Total de victimes	6.861	

¹Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions est plus élevée (6.907) que le nombre de victimes (6.861 animaux).

a. Les 10 produits présentant le plus grand nombre d'expositions chez l'animal en 2022

Le Tableau 45 montre 10 produits présentant le plus grand nombre d'expositions chez les animaux en 2022. Les rodenticides arrivent en tête et représentent 7,1% des expositions.

Tableau 45: Le top 10 des produits avec le plus d'expositions chez les animaux en 2022

Produit	N	%
Rodenticides	491	7,1
Chocolat	471	6,8
Fertilisation	208	3,0
Insecticide ou autre biocide pour les arthropodes	157	2,3
Ibuprofène	154	2,2
Complément alimentaire	140	2,0
Paracétamol	120	1,7
Fruit, légume ou champignon comestible	117	1,7
Agent non précisé	80	1,2
Herbicides pour la protection des plantes, y compris les destructeurs de fanes et les destructeurs de mousses	71	1,0
Total du top 10	2.009	29,1
Total	6.907	100,0



Produits alimentaires

Le nombre d'expositions dans la catégorie 'Aliments et additifs alimentaires' en 2022 (1.052 ; 15,2%) a augmenté avec 1,7% par rapport à 2021 (925; 13,5%).

En 2022 le chocolat est à nouveau le deuxième dans le top 10 des produits avec le plus haut nombre d'expositions et à nouveau le premier dans le top 10 des produits alimentaires.

Le chocolat est toxique à cause de la substance *theobromine*, présente dans les fèves de cacao. La métabolisation de cette substance est problématique chez nos chiens et chats et la toxicité dépend de la concentration du cacao : au plus pure le chocolat, au plus dangereux. Aujourd'hui, on s'attend à ce que le danger du chocolat chez les propriétaires d'animaux soit un problème de plus en plus connu, mais l'augmentation de 12,1% (420 cas en 2021 contre 471 cas en 2022) des expositions prouve que, malgré la sensibilisation actuelle de la population, de nombreux accidents se produisent encore. De recherches supplémentaires sous forme de suivi des appels seraient nécessaires pour déterminer si la raison des expositions est due à un manque de connaissance des propriétaires ou due à une négligence durant l'utilisation et/ou de la conservation de cet aliment.

Au mois d'avril et de décembre, le Centre Antipoisons a reçu le plus grand nombre d'appels concernant des expositions au chocolat, ce qui correspond aux événements comme Pâques, Saint-Nicolas et Noël. Il reste donc essentiel de bien informer le public des risques et conséquences du chocolat, surtout durant ces périodes à haut risque.

Les catégories 'Complément alimentaire' et 'Fruit, légume ou champignon comestible' contribuent au top trois, qui est comparable à l'année 2021. Les intoxications à la vitamine D et aux produits laitiers ne sont pas repris cette année dans le top 10 des produits alimentaires.

Le Tableau 46 montre les 10 principales expositions aux produits alimentaires chez les animaux.

Tableau 46: Expositions aux produits alimentaires chez les animaux

Alimentation	N	%
Chocolat	471	47,8
Complément alimentaire	140	14,2
Fruit, légume ou champignon comestible	117	11,9
Alimentation, non spécifiée	67	6,8
Confiserie	45	4,6
Graisses et huiles	32	3,2
Sel, épices, soupe, sauce, salade ou produit protéique	20	2,0
Alimentation animale	14	1,4
Produits de boulangerie	14	1,4
Thé (boisson)	13	1,3
Total du top 10	933	94,7
Total	985	100,0

Biocides et pesticides

Parmi la catégorie des produits biocides et pesticides ('products for protection against and control of microbes and pests'), ce sont les biocides (82,5%) qui sont le plus souvent en cause.

Le Tableau 47 donne la distribution des agents de type biocides. Il y'a une baisse de 4,3% dans les expositions d'animaux aux biocides en 2022 (859; 12,5%) par rapport à l'année 2021 (899; 13,1%). La catégorie 'Insecticides, acaricides et produits pour lutter contre d'autres arthropodes' est la plus responsable pour cette baisse (288 en 2021 contre 219 en 2022). Cette baisse est probablement liée à la décroissance des populations d'insectes due à l'intensification de l'agriculture intensive et le réchauffement climatique¹⁵. Les expositions aux 'Rodenticides (à l'exclusion des produits phytopharmaceutiques)' et 'Désinfectants et algicides non utilisés directement sur les humains ou les animaux' ont augmenté de 4,2% et 1,3% respectivement en 2022 par rapport à 2021.

Les rodenticides restent aussi chaque année la plus importante raison d'intoxication aux biocides chez les animaux. Ce sont surtout les chiens qui sont victimes (83,4%) et cela peut être expliqué par leur caractère curieux et souvent gourmand. Les rodenticides sont souvent posés sur le sol et sont ainsi fréquemment dans l'accessibilité des chiens. Il s'agit surtout des accidents avec une ingestion orale du produit, mais en 2022 trois cas sont suspectés d'intention malveillante.

La plupart des intoxications chez les animaux par rodenticides sont suite à une exposition aux anticoagulants. Cela est facilement expliqué par le fait que la plupart des rodenticides sur le marché, accessible au public, sont des anticoagulants. En 2022, 9,2% des expositions est due à une intoxication par rodenticide à base d'alphachloralose¹⁶. Cela est une baisse de 2,6% par rapport à 2021. L'alpha-chloralose est seulement destiné pour usage contre les souris, alors que les anticoagulants sont aussi destinés pour la lutte contre les rats. Nous vous conseillons de visiter le site web du Centre Antipoisons pour avoir plus amples informations sur le sujet alpha-chloralose¹⁷.

Concernant les pesticides, le groupe des herbicides (39,7%) ('herbicides for plant protection, including haulm destructors and moss killers') et molluscicides (36,9%) sont les plus souvent concernés. Ce sont surtout les chiens qui y sont exposés (87,9%) et la majorité des cas rapportés sont des accidents. La négligence durant l'utilisation et la conservation inadéquate de ces produits sont des facteurs à risque pour des intoxications. D'après les suivis fait au Centre, la plupart des expositions sont ainsi des ingestions accidentelles de granulés par les chiens durant la dispersion du produit par le propriétaire. Malgré que les expositions aux molluscicides ne représentent qu'1% des expositions totales chez les animaux, ces données ne peuvent quand même pas être négligées. Ces intoxications peuvent provoquer des troubles neurologiques graves et dans certains cas rares, aussi entraîner la mort. Selon 47 suivis réalisés avec succès, il y avait trois chiens qui sont décédés suite à une intoxication au molluscicides.

¹⁵ Outhwaite C., McCann P., Newbold T., 2022. Agriculture and climate change are reshaping insect biodiversity worldwide, in: Nature, 605, 97-102

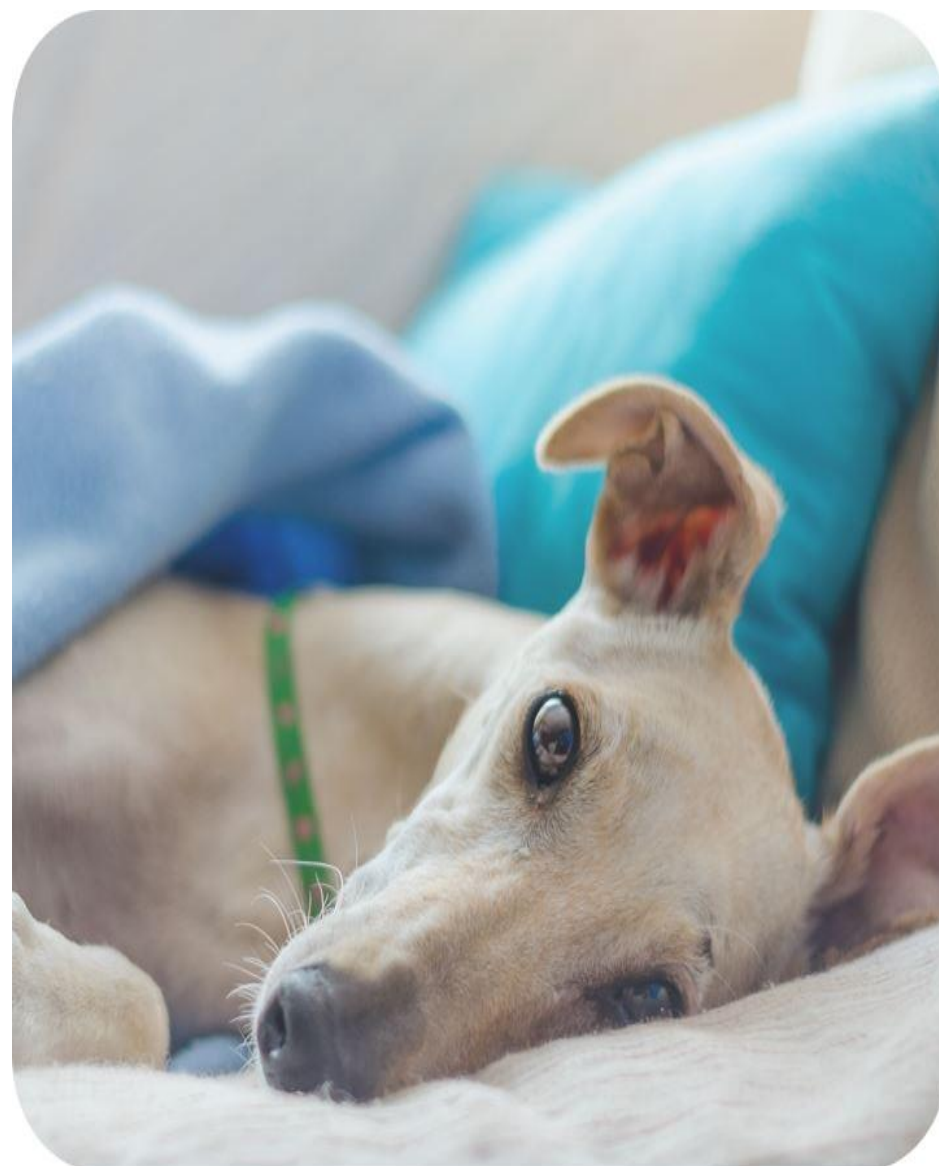
¹⁶ Le Centre Antipoisons via le compendium vétérinaire (BCFivet) a émis une alerte, à l'attention des vétérinaires: (<https://www.vetcompendium.be/fr/node/5389>).

¹⁷ <https://www.centreantipoisons.be/professionnels-de-la-sant/articles-pour-les-v-t-rinaires/intoxication-aux-raticides-base-dalpa>

Tableau 47: Biocides - expositions chez les animaux

Utilisation autorisée d'un biocide	numéro de type	N	%
Rodenticides (à l'exclusion des produits phytopharmaceutiques)	14	541	61,3
Insecticides, acaricides et produits pour lutter contre d'autres arthropodes	18	219	24,8
Désinfectants et algicides non utilisés directement sur les humains ou les animaux.	2	61	6,9
Répulsifs et attractifs	19	30	3,4
Biocides étrangers	F	13	1,5
Produits biocides pour l'alimentation humaine et animale	4	6	0,7
Biocides pour l'hygiène humaine	1	6	0,7
Agents de conservation pour les matériaux de construction	10	5	0,6
Produits biocides pour l'hygiène vétérinaire	3	1	0,1
Total		882	100,0

¹ En réalité, il y a 859 expositions d'animaux aux biocides. Cependant, les biocides peuvent avoir plusieurs autorisations et l'utilisation réelle n'est pas toujours connue au moment de l'appel. Le nombre réel de biocides avec exposition (882) est donc légèrement supérieur au nombre réel d'expositions (859).



Engrais

Dans la catégorie des produits pour la culture et l'entretien des plantes ('Products for plant cultivation and care'), les engrais représentent la plus grande proportion avec 74,5%. Ici aussi ce sont les chiens qui sont le plus souvent affectés (92,8%). Les fertilisateurs dispersés dans les jardins peuvent y rester durant quelque temps, ce qui agrandit le risque d'intoxication quand les chiens courent en liberté dans le jardin. À partir du mois de mars il y a une forte augmentation du nombre d'appels pour animaux exposés aux fertilisateurs et cette hausse reste présente jusqu'au mois de mai. C'est pour cette raison que, comme pour le chocolat, il est important de promouvoir la prévention et sensibilisation de la population durant des périodes à risques.

Les engrais contiennent comme substance principale des tourteaux de Ricinus (Ricinus communis), des cosses de cacao ou des NPK (azote-phosphore-potassium).

Le tourteau de Ricinus contient le toxique ricine qui peut provoquer de graves symptômes et même entraîner la mort quand les engrais sont insuffisamment traités. À cause de cette toxicité grave et le grand nombre d'intoxications, les engrais enrichis de tourteau de Ricinus ne sont plus autorisés en Belgique depuis le 31 octobre 2010. Comme le chocolat, les engrais à base de cosses de cacao contiennent la substance toxique théobromine. Les engrais NPK sont dangereux à cause de la présence d'entre autres des nitrates/nitrites et de potassium, qui provoquent respectivement un manque d'oxygène et des arythmies cardiaques.

b. Cas de décès chez les animaux

Le Centre Antipoisons a été appelé 8 fois pour une intoxication animale potentiellement mortelle (avec 8 victimes; deux chats, un poule, quatre chiens et un chèvre) au moment de l'appel.

Quelques exemples de toxines impliquées dans ces décès :

- Dans 5 cas (5 victimes), l'agent responsable appartenait au groupe des produits phytosanitaires et biocides.
- Dans 2 cas (2 victimes), l'agent responsable n'était pas connu.
- Dans 1 cas (1 victime), il s'agissait d'une exposition à des engrais.

2.4 Antidotes: centre national d'expertise et stock d'urgence.

2.4.1 Antidotes délivrés par le Centre Antipoisons en 2022

En 2022, le Centre Antipoisons a délivré 21 fois un antidote pour le traitement d'intoxications aiguës. Deux fois de la physostigmine pour une intoxication anticholinergique. Quatre fois des anticorps digitaux. Une fois du sulfonate de dimercaptopropane pour une intoxication au mercure ainsi que deux épisodes de dimercaptosuccinate. Cinq fois du 4-méthylpyrazole pour une intoxication aux alcools toxiques et deux fois de la sylibinine pour une suspicion d'intoxication aux champignons contenant de l'amatoxine. Le bleu de Prusse a été administré trois fois pour une intoxication au thallium et une fois à l'obidoxime pour une intoxication aux insecticides. Le sérum antipépère a été administré une fois.

Tableau 48: Antidotes délivrés par le Centre Antipoisons en 2022

Nom générique d'antidote	N° des délivrance	N° des boîtes délivrées
Physostigmine	2	2
Anticorps digitalique	4	13
Dimercaptopropansulfonate	1	2
Fomépipazole	5	29
Sylibinine	2	8
Bleu Prusse	3	6
Dimercaptosuccinate	2	4
Obidoxime	1	1
Sérum antipépère	1	1
Total	21	66

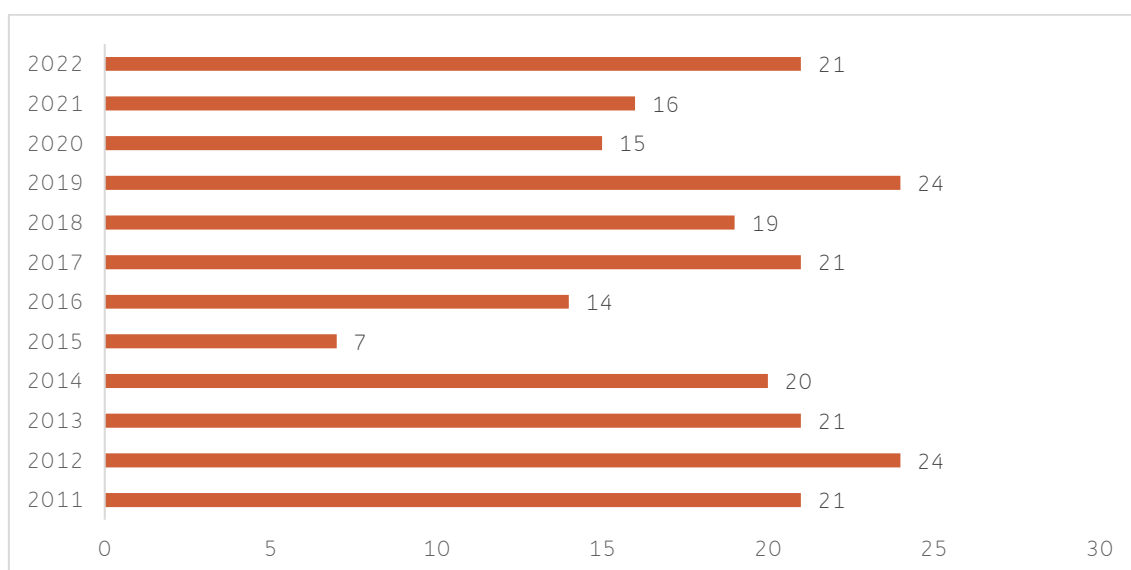


Figure 25: Antidotes délivrés par le Centre Antipoisons (2011-2022)

2.4.2 La mise à disposition des antidotes

En 2022, des discussions ont été entamées avec le SPF Santé pour stocker l'antidote contre le botulisme et l'antidote contre la diphtérie au Centre Antipoisons. À cet effet, le Centre Antipoisons sera inspecté en 2023.



En 2022, certaines tendances clés étaient présentes dans les appels. Par exemple, dans ce rapport annuel 2022, les appels relatifs au paracétamol, concernant des intoxications dues à des erreurs thérapeutiques, aux E-cigarettes et aux produits borderlines sont expliqués plus en détail.



2.5 Toxicovigilance: fonction de surveillance et d'alerte

En 2022, certaines tendances récurrentes ont été observées dans les appels reçus par le Centre Antipoisons. En particulier, ce dernier rapport annuel explique davantage les appels relatifs au paracétamol, aux e-liquides et aux produits borderlines.

2.5.1 Paracétamol



En 2022, nous avons reçu 2.544 appels concernant des problèmes de prise de paracétamol. Sur un total de 20.687 appels concernant des médicaments à usage humain, cela représente environ 12,3 %. Par rapport à 2021, il s'agit d'une augmentation de 2,8% (2.208 appels concernant le paracétamol sur un total de 23.183).

Le pourcentage d'exposition au paracétamol augmente de 2,8% en 2022 par rapport à 2021 (tableau 49).

Tableau 49: Nombre d'expositions au paracétamol (2020-2022)

Médicaments à usage humain	2020	2021	2022
Paracétamol	1.887 (8,2%)	2.208 (9,5%)	2.544 (12,3%)
Total Top 10	5.951	6.385	6.965
Total nombre de victimes	22.885	23.183	20.687

Paracétamol est un médicament utilisé pour traiter la douleur et la fièvre. Il est classé comme analgésique (soulageant la douleur) et antipyrétique (réduisant la fièvre). Il est disponible en vente libre en différentes concentrations et formulations, et est également couramment utilisé en association avec d'autres médicaments pour traiter la douleur. Il est généralement considéré comme sûr lorsqu'il est utilisé conformément à la prescription, mais il peut provoquer des lésions hépatiques s'il est utilisé à des doses excessives. Certains groupes de patients présentant des facteurs de risque ou des comorbidités tolèrent moins bien ce médicament et atteignent plus rapidement un seuil toxique.

Une intoxication sévère au paracétamol se produit toujours par étapes et il faut souvent un certain temps avant que les premiers symptômes n'apparaissent. Après quelques heures, des

symptômes tels que seulement des nausées et des vomissements surviennent, suivis d'autres symptômes gastro-intestinaux. Les lésions hépatiques, les lésions rénales et, dans certains cas très graves, l'intoxication au paracétamol peut entraîner le coma et la mort. Dans certains cas, une transplantation du foie est donc la seule option.

Si vous utilisez une quantité quotidienne normale, ne vous inquiétez pas. Le traitement doit être aussi court que possible. Ne pas dépasser la dose prescrite. Consultez la notice et si vous prenez ce médicament pendant plus de 5 jours, il est conseillé de demander un avis médical.

De nombreux médicaments contiennent un principe actif, le paracétamol, sans que le grand public en soit nécessairement conscient, ce qui est parfois à l'origine d'un surdosage accidentel.

Par rapport à 2021, on constate une nette augmentation des erreurs thérapeutiques: mauvaise lecture de la pipette doseuse, erreurs de médicament, mauvaise heure de prise, etc (Tableau 50).

Tableau 50: Conditions d'exposition lors de la prise de paracétamol (2020-2022)

Médicaments à usage humain	2020	2021	2022
Erreurs thérapeutiques	972	1.133	1.334
Prises intentionnelles	468	630	639
Autres	492	485	490
Total d'appels	1.932	2.248	2.463

Idéalement, chaque spécialité devrait présenter un tableau de concordance permettant de savoir facilement combien de mL il faut administrer en fonction du poids, et l'emballage ne devrait contenir qu'une pipette doseuse avec mL. De nombreuses erreurs thérapeutiques sont dues à un double étalonnage des pipettes de dosage avec le poids corporel d'un côté et le nombre de mL de l'autre.

2.5.2 Intoxications liées à des erreurs thérapeutiques



En 2022, 80 enfants ont reçu par erreur des gouttes d'huile essentielle par voie orale. Parmi eux, 39 ont dû recevoir de la vitamine D.

Les erreurs thérapeutiques représentent environ la moitié des appels de médicaments humaines chez les victimes humaines. On constate qu'au sein de certains groupes, certaines erreurs se répètent au fil des années.

Par exemple, lorsque des sirops sont administrés à de jeunes enfants, il est souvent mentionné qu'une erreur a été commise en raison d'une mauvaise lecture de la pipette de dosage. Ce point a été brièvement expliqué ci-dessus dans le cadre du thème du paracétamol.

Un autre type d'erreur chez les jeunes enfants est basé sur une erreur d'emballage. Certains emballages sont très similaires, de sorte qu'un moment d'inattention conduit à un échange entre deux médicaments ou un autre liquide.

Les erreurs entre les gouttes de vitamine D et les gouttes d'huile essentielle en sont un exemple. Il s'agit dans les deux cas de petits flacons bruns, souvent munis d'un compte-gouttes et d'étiquettes relativement petites.

En 2022, 80 enfants ont reçu par erreur des gouttes d'huile essentielle par voie orale. Parmi eux, 39 ont dû recevoir de la vitamine D.

En raison de la faible dose administrée (quelques gouttes), ces expositions sont plutôt bénignes. Cependant, il s'agit d'erreurs facilement évitables.

Quelques conseils :

- Il est préférable de ne pas conserver les médicaments et les huiles essentielles au même endroit, surtout si l'emballage est très similaire.
- Conservez autant que possible les flacons dans leurs emballages en carton d'origine. Cela permet de mieux les reconnaître.
- Utilisez un seul produit à la fois. La présence simultanée de plusieurs flacons sur le plan de travail est source d'erreurs.

2.5.3 E-liquide



En 2022, 52,6 % des accidents concernent des adultes avec une exposition accidentelle à des e-liquides/e-cigarettes et 72,5 % des expositions d'adultes concernent la nicotine. L'exposition orale est la voie d'exposition la plus fréquemment rapportée, tant chez les adultes que chez les enfants âgés de 1 à 4 ans. (Tableau 51).

En 2022, le Centre a enregistré 76 accidents dus à l'exposition aux e-liquides, en 2021, il y a eu 60 victimes. Contrairement aux années précédentes, la majorité des expositions ont eu lieu chez des adultes. Dans la majorité des cas, l'exposition chez les adultes (72,5%) et presque toutes les expositions chez les enfants (94,4%) étaient accidentelles, Il faut noter le cas d'une tentative de suicide d'un enfant de 13 ans. (Tableau 51).

Tableau 51: Voie d'exposition aux e-cigarettes en fonction de l'âge

Voie d'exposition	Adultes		Enfants				Total	
		< 1 a	1-4 a	5-9 a	10-14a	Pas connu	N	%
Orale/ oromusculaire	28	1	22	1	3	2	57	75,0
Oculaire	5	-	-	-	-	-	5	6,6
Inhalation	6	2	4	1	-	-	13	17,1
Cutanée	1	-	-	-	-	-	1	1,3
Nasale	-	-	-	-	-	-	0	0,0
Rectale	-	-	-	-	-	-	0	0,0
Voie d'exposition totale	40	3	26	2	3	2	76	100,0
Total des victimes	40	3	26	2	3	2	76	

Depuis 2017, la vente des e-cigarettes et des e-liquides est réglementée par une nouvelle législation. Comme la législation autorise les paquets de 20 mg de nicotine/ml et les recharges de 10ml de e-liquide, une personne peut facilement être exposée à une dose encore plus mortelle. Le Centre Antipoisons souhaite donc attirer l'attention sur le danger potentiel de l'ingestion (intentionnelle) d'un e-liquide¹⁸. À la fin de l'année 2022, la législation sur les e-cigarettes a légèrement changé, de sorte que les recharges sans nicotine ont également été incluses, étant donné que d'autres substances contenues dans les e-liquides peuvent également causer des problèmes de santé.^{2,3}

La nicotine peut provoquer de graves symptômes neurologiques, cardiaques et respiratoires. Les tout-petits et les jeunes enfants présentent un risque accru d'ingestion accidentelle en raison de leur curiosité et de leur comportement exploratoire. En outre, les goûts sucrés et les emballages colorés des e-liquides sont très attrayants pour les enfants. Plusieurs études ont montré l'effet attractif des emballages colorés sur les enfants. L'Académie américaine de pédiatrie recommande donc de ne plus utiliser d'emballages colorés pour les e-liquides. L'introduction d'emballages neutres pourrait réduire le nombre d'expositions. En outre, nous vous recommandons de toujours conserver les e-liquides/e-cigarettes dans un endroit sécurisé pour les enfants.

¹⁸ Park EJ, Min YG. The Emerging Method of Suicide by Electronic Cigarette Liquid: a Case Report. J Korean Med Sci. 2018 Mar 12;33(11):e52. doi: 10.3346/jkms.2018.33.e52. PMID: 29495133; PMCID: PMC5835582.

² Mendelsohn, C. P., Wodak, A., Hall, W., & Borland, R. (2022). A critical analysis of 'Electronic cigarettes and health outcomes: Systematic review of global evidence.' In *Drug and Alcohol Review* (Vol. 41, Issue 7, pp. 1493–1498). John Wiley and Sons Inc. <https://doi.org/10.1111/dar.13515>

³Wet elektronische sigaretten. (17 november 2016.) Geraadpleegd via: <https://www.ejustice.just.fgov.be/eli/bsluit/2022/11/07/2022034085/justel>

2.5.4 Produits borderlines

Tout produit sur le marché belge devra, dans une situation normale, se conformer à un cadre juridique dépendant de la finalité du produit. Ainsi, un médicament doit être conforme à la législation sur les médicaments, un biocide à la législation BPR, etc.

Ces cadres juridiques décrivent, entre autres, ce qui peut être utilisé dans un produit, les limites et les concentrations, et dans quel but un produit peut être utilisé. Cependant, il est impossible d'anticiper toutes les situations potentielles et il peut arriver qu'un produit ne réponde pas à toutes les exigences dans un certain cadre juridique, par exemple, un ingrédient actif est supérieur ou inférieur à une limite prescrite, l'ingrédient actif n'est pas approuvé dans ce cadre juridique, etc.

A partir de ce moment, le produit se trouve dans une zone grise entre les différents cadres juridiques possibles et on parle de produits dits "borderline".

Ce problème est connu par les organisations belges et européennes, et est également suivi de près par le Centre Antipoisons (Tableau 52).

Tableau 52: Expositions aux produits borderlines en 2022

Borderline	Animaux		Humains		Total	
	N	%	N	%	N	%
Borderline biocides	34	75,6	109	46,2	143	50,9
Borderline médicaments humains	3	6,7	72	30,5	75	26,7
Borderline dispositifs médicaux	1	2,2	18	7,6	19	6,8
Borderline compléments alimentaires	3	6,7	13	5,5	16	5,7
Borderline produits cosmétique	1	2,2	12	5,1	13	4,6
Borderline produits phytosanitaires	1	2,2	8	3,4	9	3,2
Borderline médicaments vétérinaires	2	4,4	3	1,3	5	1,8
Autre produits	0	0,0	1	0,4	1	0,4
Total	45	100,0	236	100,0	281	100,0

Le groupe des borderline biocides contient principalement des produits dissuasifs pour chiens et chats, suivis des insecticides et des rodenticides à action physique (colles/pièges à mouches).

Les borderline produits pharmaceutiques à usage humain comprennent principalement les produits qui se situent entre les cosmétiques et les produits pharmaceutiques à usage humain. Dans la pratique, ces produits ne sont pas enregistrés comme des médicaments, mais en raison de leur composition, de leur mode d'action et de leur profil de sécurité, ils ne correspondent pas entièrement au cadre juridique choisi.

2.6 Academie du CAP - AGC Academy

2.6.1 Résumés soumis dans le cadre de conférences

2.6.1.1 Congres EAPCCT, Talinn, 24-27 mei 2022

Résumés approuvés:

Moens, J. Poels, S., Van Melckebeke, H., De Leener, K., Van Baelen, J. Vandijck, D. Descamps, A. A case of cardiac dysrhythmias provoked by intrathecal fluorescein injection and treated with intravenous lipid emulsion infusion.

Moens, J., Van Baelen, J., Vandijck, D. Descamps, The identification of mushrooms from pictures by mycologists versus an online identification tool: A comparison.

Van Baelen, J., Moens, J., Selway, P., Vandijck, D., Descamps, A., Unexpected outcome of an inhalational exposure to the microbial insecticide, *Bacillus thuringiensis*.

Vandijck D., Bekaert E., De Smet E., Moens J., Selway P., Van Baelen J. Wallemacq P., Descamps A. Impact of COVID-19 on the number and type of calls to the Belgian Poison Centre.

Vandijck D., Van Baelen J., Moens J. Bekaert E., De Smet E., Selway P., Pire R., Wallemacq P., Descamps A. Belgian Poison Centre: annual overview 2020.

2.6.2 Présentations et formations

De Leener, K. Faculteit Farmaceutische wetenschappen, UCL, prof dr L. Bindels. Introduction to analytical toxicology,,: Epidémiologie d'intoxications, le Centre Antipoisons belge et quelques alertes rouges (29-03-2022).

De Leener, K. Faculteit Biomedische wetenschappen, UCL, prof dr P. Hoet. Epidémiologie d'intoxications, le Centre Antipoisons belge et quelques alertes rouges (01-04-2022).

De Leener, K. CHU Saint-Pierre, dienst pediatrie, Dr E. Rebuffat. Le CAP et les intoxications chez les enfants (30-06-2022).

Desmaele, S., Faculté de Médecine Vétérinaire, ULiège. Prof.dr. D. Votion. Le Centre Antipoisons: qui sommes-nous, que faisons-nous? (19/10/2022).

Moens, J. Toxicity of Bipyridil compounds (18-10-2022).

Moens, J. Toxicity of Imidazolines (17-03-2022).

Moens, J, Symposium: Intoxications vs. Antidotes: Are we prepared?, Brussels (12-05-2022).

Moens, J Specialized course on Emergency management & response, Essenscia (12-05-2022).

Moens, J Diphtheria and botulism antitoxins availability and risk assesment; Risk management group (29-09-2022).

Pire, R. Maison des Géants à Charleroi (26/04/2022, 13&20/10/2022).

Segers, N. , Voordrachten Reuzenhuis Genk (13&23/09/2022).

Van Baelen, J. Webinar Embuild vlaanderen : CO (02-08-2022).

Vandijck D., Voordracht over vergiftiging – Ligo regio Mechelen (16/06/2022).

Wuyts, F. PCN stakeholders' group meeting (20/05/2022).

Wuyts, F. PCN stakeholder workshop, Helsinki (03/11/2022).

Wuyts, F. Information session on declaration of hazardous mixtures (LIST – Luxembourg Institute of Science and Technology) (04/11/2022).

Wuyts, F. ECHA SON meeting (Security Officers Network) (5/12/2022).

2.6.3 Orientation de la recherche scientifique

Boonaert S, Descamps A, Vandijck D. Toxicovigilantie binnen het Jeugdwerk. Ghent University, Faculty of Medicine and Health Sciences, 2020 - 2022.

Borgers, S., Desmaele, S., Descamps, A., Croubels, S., Meest voorkomende gerapporteerde intoxicaties bij huisdieren in België: periode 2010-2020, Faculteit Diergeneeskunde, UGent, 2021-2023

Claesens L., Moens J., Sabbe M. Het antidotumbveleid van uitzonderlijk gebruikte antidota in Vlaanderen. Stockage en distributie van uitzonderlijk gebruikt antidota, 2021-2022

Velhof, M., Desmaele, S., Croubels, S., Giftige voedingsmiddelen bij kleine gezelschapsdieren: de kennis van diereneigenaren, Faculteit Diergeneeskunde, UGent, 2022-2024

2.6.4 Symposium

En 2022, le symposium "Intoxications vs Antidotes : sommes-nous prêts ?" a eu lieu à Bruxelles.



Si l'administration d'antidotes est nécessaire pour traiter les intoxications, elle est souvent vitale. Il est donc crucial que le bon antidote parvienne rapidement à un patient gravement intoxiqué et qu'il lui soit ensuite administré correctement. Cependant, la disponibilité rapide des antidotes n'est pas toujours évidente.



Le Centre Antipoisons a donc organisé le 12 mai un symposium sur le rôle des antidotes dans le traitement d'intoxications spécifiques et sur la nécessité d'une politique efficace en la matière. Cette manifestation scientifique s'adressait à tous ceux qui sont confrontés aux intoxications dans leur contexte professionnel, tels que les médecins (urgentistes), les toxicologues (cliniciens), les pharmaciens, les infirmiers, les pompiers, etc.

Le symposium a été un succès et a suscité beaucoup d'intérêt, avec plus de 140 inscriptions. Tous les orateurs ont reconnu la nécessité d'évoluer vers une politique claire en matière d'antidotes, de renforcer l'éducation et la formation (permanentes) et l'importance de la coopération entre les secteurs, notamment par la mise en place d'un réseau multidisciplinaire. Ils considèrent que le Centre Antipoisons pourrait jouer un rôle déterminant à cet égard, le développement d'une vision commune et d'une plateforme en ligne pouvant constituer les premières étapes concrètes. Après la partie scientifique, les participants ont eu le temps de discuter autour un verre de vin.



Un rapport complet est disponible sur le site web du Centre Antipoisons¹⁹.

¹⁹<https://www.antigifcentrum.be/sites/default/files/imce/Symposium%20-%20Intoxications%20vs.%20Antidotes.pdf>

2.7 Point de contact pour la sensibilisation et la prévention

2.7.1 Le site web



Plus de 2,1 millions de sessions ont été lancées en 2022. Traditionnellement, le site est particulièrement bien fréquenté au printemps et en été. Il est encourageant de constater que pour de nombreux sujets, comme la chenille processionnaire, l'intoxication au CO, les chiens et le chocolat, les huiles essentielles, les piqûres d'abeilles et de guêpes, le site web du Centre Antipoisons apparaît comme le site de référence pour des informations fiables sur les intoxications, tant pour les professionnels que pour le grand public.

En analysant les pages les plus visitées sur le site en 2022, ce sont les pages consacrées aux bourdons et aux frelons (piqûres) qui ont été les plus consultées (233 479). De nombreux visiteurs s'inquiètent pour leurs animaux de compagnie. Ainsi, l'intoxication des chiens par le chocolat arrive en deuxième position (79 240). Les huiles essentielles, la cueillette de l'ail sauvage, l'intoxication par l'eau, la piqûre d'une abeille, la morsure d'une vipère, etc. ont également fait l'objet d'un grand nombre de recherches. Les pages CO, très complètes et très informatives, ont également été très consultées.

2.7.2 Médias sociaux

Les médias sociaux du Centre Antipoisons belge ont très bien fonctionné en 2022. Ce sont à nouveau Instagram et LinkedIn qui ont connu la plus forte croissance.



+990
Followers



+2.200
Followers



+650
Followers



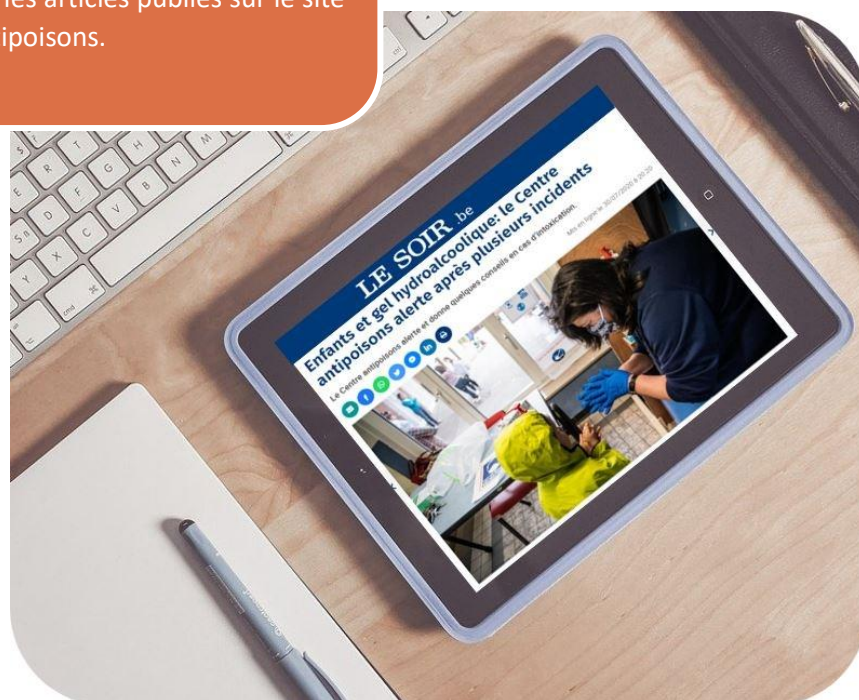
+750
Followers

2.7.3 Bulletins d'information

Quatre bulletins d'information ont été publiés en 2022. Il s'agit de contributions sous forme de publications sur les teintures capillaires, l'intoxication au CO, le rapport du symposium sur les antidotes ("Intoxications vs Antidotes : sommes-nous prêts ?"), les antiverrues, les chiens et les engrais, les e-cigarettes vs les cigarettes traditionnelles, le venin de serpent, le danger des lys chez les chats, l'antigel et les animaux de compagnie, la vidéo promotionnelle du Centre Antipoisons.

2.7.4 Presse

Le Centre Antipoisons bénéficie d'une couverture médiatique de plus en plus importante, avec près de 200 mentions et contributions par an.). Vous trouverez plus d'informations sur les articles publiés sur le site web du Centre Antipoisons.



3 Données administratives

3.1 Statut

Le Centre Antipoisons est une fondation d'utilité publique (A.R. du 10/3/1967).

Le Centre est inclus dans l'Arrêté royal du 9 octobre 2002 portant sur la création des services d'urgence. Cet arrêté royal stipule que les opérateurs doivent prendre en charge les frais de télécommunication vers la ligne d'urgence.

Le Ministre de la Santé détermine le montant de la subvention à accorder au Centre Antipoisons dans le cadre de l'aide médicale urgente.

La Loterie Nationale verse la subvention conformément à l'Arrêté royal qui détermine la répartition des subventions pour l'exercice budgétaire de l'année.

3.2 Personnel

Le 31/12/2022, le Centre Antipoisons comptait 24 employés ou 20,6 équivalents temps plein.

Tableau 53: Personnel 2022

Catégorie	Personnel	Équivalent temps plein
	N	N
Direction	2	2
Directrice générale	1	1
Directeur général adjoint	1	1
Cellule scientifique	15	11,6
Coordinateur de qualité - Collaborateur scientifique	1	1
Médecin	4	3,2
Pharmacien	9	6,9
Vétérinaire	1	0,5
Secrétariat général	4	4
Comptable	1	1
Secrétaire administrative	3	3
Cellule informatique	2	2
Coordinateur informatique	1	1
Gestionnaire réseau	1	1
Coordinateur communication et marketing	1	1
Total	24	20,6

3.3 Résultats 2022 - Budget 2023

Tableau 54: Frais 2022

Frais	Résultat 2022 N	Budget 2023 N
Frais de personnel	2.545.055	2.863.820
Frais de fonctionnement	433.694	405.061
Prestations tiers	121.793	30.000
Congrès & Réunions	21.464	27.000
Loyer locations et entretien	53.709	68.000
Antidotes	48.381	90.000
Informatique	47.158	39.000
Prévention et information	12.705	12.500
Documentation	43.050	49.950
Poste	36	1.200
Télécommunication	53.912	54.000
Matériel de bureau	14.377	16.000
Assurances	2.303	2.261
Mobilier	663	3.500
Autres frais de fonctionnement	14.143	11.650
Autres charges d'exploitation	190.481	-107.000
Amortissements	44.526	0
Provisions (vacances,...)	47.736	-110.000
Frais financiers	8.086	3.000
Impôts	133	0
Fonds alloués	90.000	0
Total des frais	3.169.230	3.161.881

Tableau 55: Revenus 2022

Revenus	Résultat 2022	Budget 2023
	N	N
Aide facultative (essenscia, pharma.be)	86.510	86.510
Dons	1.010	300
Projets	330.640	207.876
Personnel statut particulier	201.553	200.729
Prestations	66.499	96.210
Produits financiers	0	1.000
	686.212	592.625
Subside de base SPF Santé via la Loterie Nationale	2.200.000	2.200.000
Projet ICT Loterie Nationale	57.325	28.900
Projet CO Loterie Nationale	0	0
	2.257.325	2.228.900
Convention Grand-Duché de Luxembourg	226.481	342.004
Total revenus	3.170.018	3.163.529
Solde	788	1.648

3.4 Conseil d'administration

Tableau 56: Conseil d'administration 2022

Conseil d'administration	Nom
Président	P. De Paepe
Vice-présidente	F. Van Tiggelen
	T. Cattoor
	P. Daenens
	F. Cotton
	K. Lanckmans
	C. Charlier
	A. Adriaensen
	A.J. Vietinck
	P. Wallemacq
Représentant Ministre de la Protection des Consommateurs, de la Santé publique et de l'Environnement	T. Roisin
Directrice générale	A. Descamps
Directeur général adjoint	D. Vandijck



Restez informé de nos activités!
Inscrivez-vous à notre newsletter!

